

صكرا هو الاميل

M. Chirac pourrait rester plus longtemps que prévu à la tête de l'U.D.R.

Lire page 7 l'article d'ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Abonnement 1 an : France, 100 F... Tarif des abonnements page 24

AUX ÉLECTIONS DU 9 JANVIER

Les gains des libéraux danois s'accompagnent d'une poussée de la gauche

Pas de majorité pour M. Hartling

Le scrutin du 9 janvier n'a pas débloqué la situation politique au Danemark. M. Poul Hartling, chef du gouvernement minoritaire libéral, avait, sans démissionner de son poste, dissous le Folketing le 5 décembre dernier. Il jouait le pas de la main d'une assemblée parlementaire suffisante pour faire adopter un plan de stabilisation économique prévoyant notamment le gel des salaires et des prix en 1975.

Aux élections anticipées du 9 janvier, M. Poul Hartling, premier ministre danois (libéral), a remporté un succès indéniable puisqu'il a presque doublé le nombre des sièges de son parti. Mais il n'a pas obtenu la clarification qu'il espérait. Depuis un an, il dirigeait un cabinet homogène en s'appuyant sur 22 des 179 membres du Folketing, et en trouvant, tantôt à gauche, tantôt à droite, les suffrages dont il avait besoin. Or, jeudi, les groupes de gauche ont progressé au détriment des formations de la droite et du centre sur lesquelles M. Hartling comptait logiquement pour constituer une majorité stable.

Les libéraux prennent la deuxième place. Quant aux sociaux-démocrates, non seulement ils conservent, avec cinquante-trois représentants, la première place, mais ils regagnent sept des vingt-quatre sièges qu'ils avaient perdus il y a un an. Le parti du progrès (anti-impôts) de l'avocat Mogens Glistrup, qui était le second parti dans le Parlement dissout, se retrouve en troisième position.

Les électeurs ont, d'une façon générale, donné leur préférence aux grandes formations et ce sont les partis non socialistes qui souffrent le plus de ce mouvement. Les radicaux, les conservateurs, le centre démocrate, enregistrant des pertes sensibles, et les Géorgiens (de tendance libérale), disparaissent du Parlement.

Bien qu'ils aient fortement progressé, ils gagnent au total dix sièges — les partis de gauche ne peuvent, à supposer même qu'ils s'entendent, constituer une majorité puisqu'ils ne disposent que de soixante-trois sièges sur cent soixante-dix-neuf.

M. Hartling n'avait pas démissionné lorsqu'il avait prononcé la dissolution du précédent Parlement. Il peut continuer à diriger un gouvernement minoritaire composé uniquement de ses amis libéraux. Il peut aussi chercher à constituer avec les autres formations de droite et du centre une coalition qui aura pour tâche première de prendre les mesures qu'impose la situation économique. Il se refuse en tout cas à envisager une alliance des deux plus grands partis, sociaux-démocrates et libéraux, comme certains le lui ont suggéré.

(Lire page 2 l'article de CAMILLE OLSEN)

SILENCIEUX SUR LES PROPOS DE M. KISSINGER

Le gouvernement français montre de plus en plus son désir de conciliation à l'égard des États-Unis

La conférence sur l'énergie ne serait plus trilatérale

La volonté du président Giscard d'Estaing d'éviter toute friction avec les États-Unis est de plus en plus manifeste. La coopération entre la France et l'OTAN — mentionnée dans le communiqué des entretiens Giscard-Ford comme « un facteur important pour la sécurité en Europe » — est pratiquée ouvertement. La récente nomination du général Chemin, un « ancien » du SIAPE, comme chef de la mission française auprès de l'OTAN, est, à cet égard, significative (lire page 5 l'article de Jacques Lizard).

Dans le même esprit, on peut considérer comme une nouvelle concession à M. Kissinger l'abandon de fait de la formule « trilatérale » avancée par M. Giscard d'Estaing au mois d'octobre pour une conférence pétrolière internationale. Le président de la République avait proposé, le 24 octobre, que les participants représentant les producteurs de pétrole, les consommateurs industrialisés et les consommateurs non industrialisés, c'est-à-dire le tiers-monde pauvre. Le communiqué de la Martinique mentionnait bien « la proposition faite le 24 octobre par le président de la République française », mais réduisait celle-ci à « une conférence des pays producteurs et importateurs de pétrole ».

De même, jeudi 9 janvier, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Sauvagnargues n'a parlé que de rencontre, conférence ou dialogue « entre producteurs et consommateurs ». Il semble donc bien que la formule « trilatérale » ait été abandonnée.

M. Kissinger n'était d'ailleurs pas

Pour mettre fin à un malaise persistant

M. Pierre Lelong veut réformer le système de rémunération des postiers

Pas de démantèlement du « service public » des P.T.T.

Un comité interministériel s'est réuni, le jeudi 9 janvier, à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre, pour étudier la situation dans les P.T.T. et notamment dans les centres de tri postaux.

Après la longue grève de la fin de l'année dernière le malaise persiste dans plusieurs secteurs des P.T.T. : les centres de tri, mais aussi, par exemple, les chèques postaux. Cinq millions d'opérations sont « en souffrance » à Paris et l'administration reconnaît que des retards dans le règlement des opérations ne pourront être entièrement éliminés avant deux mois.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Pierre Lelong, secrétaire d'État aux P.T.T., après avoir annoncé certaines mesures d'ajustement en faveur des grévistes, confirme son intention de demander un rajustement de la grille des salaires dans la fonction publique pour tenir compte des conditions de travail particulières aux P.T.T., notamment dans les centres de tri. Il réaffirme, en outre, son désir de maintenir au sein d'un même « service public » la poste et les télécommunications.

Pourquoi avec-vous estimé, à la tribune du Sénat, que la grève des P.T.T. n'avait fait que des vaincus ?

« La grève n'est pas une épreuve de force ou, en tout cas, elle ne l'est pas exclusivement. Et, dans la mesure où elle présente ce caractère, il importe qu'elle laisse le moins possible de traces psychologiques. Toute déclaration de « victoire », en l'occurrence, aurait donc été maladroite, déplaisante, et, de surcroît, parfaitement déplacée. La grève est avant tout une contrainte pour ceux qui la subissent. La grève des P.T.T., notamment, a été

longue et difficile pour tous, de conséquences pour notre économie et, finalement, pour beaucoup de Français et de Françaises.

« Vous avez dit, au début du mois de novembre, à l'issue des négociations avec les syndiqués, que vous étiez disposé à discuter de la retenue des journées de grève lorsque le travail aurait repris. Pourquoi êtes-vous revenu sur cette déclaration ?

« Je n'ai jamais pris d'engagement. J'ai toujours, et je reviens, consulter les syndicats sur ce point comme sur bien d'autres. Mais, consulter ne veut pas dire nécessairement s'incliner. Le non-paiement des jours de grève est une règle dont les fondements ne se discutent même pas. Au plus fort de la grève, 50 % des employés des P.T.T. ont continué leur travail et bien sûr, leurs efforts. Comment pourrait-on les désamorcer, en quelque sorte, en les traitant de la même façon que les grévistes ? D'ailleurs, deux décisions importantes ont été prises pour atténuer la rigueur du principe : les retenues ont été étalées sur quatre mois ; une réduction forfaitaire de huit jours, sur le total des retenues subies par chaque gréviste, a été consentie. J'envisage, en outre, d'avancer la date de versement de la prime de rendement du premier semestre 1975 pour permettre au personnel de faire face plus facilement à l'échéance du 15 février.

« Le malaise persiste parmi le personnel des postes comme parmi celui des télécommunications. Quelles mesures comptez-vous prendre pour y remédier ?

« L'application de vos propositions du 5 novembre suffira à rétablir une certaine sérénité dans votre administration ?

« Le malaise du personnel des postes et des télécommunications ne date pas de la grève. Il était évident, à mes yeux, dès le moment où j'ai pris mes fonctions, en juin 1974, et je l'ai fait savoir à l'époque. Nous sommes un gouvernement mais aussi au public. »

Propos recueillis par OLIVIER POSTEL-VINAY. (Lire la suite page 27.)

« L'U.R.S.S. et la Chine sont parmi les meilleurs amis du Congo »

NOUS DÉCLARE LE PRÉSIDENT MARIEN NGOUABI

Le commandant Marien Ngouabi a été réinvesti, jeudi 9 janvier, pour cinq ans, dans les fonctions de président de la République populaire du Congo. D'autre part, un nouveau gouvernement a été constitué à Brazzaville. M. Henri Lopes a été reconduit comme premier ministre et ministre du Plan, et un poste nouveau de vice-premier ministre a été confié à M. Charles Ngono, qui ment ministres des affaires étrangères et des finances. Sept ministres quittent le gouvernement dans lequel entrent sept nouvelles personnalités, dont, pour la première fois, une femme, Mme Emille Manima, nommée aux affaires sociales.

« Monsieur le Président, vous avez récemment déclaré : « Nos militants succombent souvent à la tentation de vouloir calquer mécaniquement des réflexions marxistes, valables et scientifiques, certes, mais qui ont pour point de départ une autre réalité que celle de leur société. » Pouvez-vous préciser ce que représente pour vous le marxisme ?

« Ce que nous voulons, c'est éviter le catéchisme et le dogmatisme. Le marxisme est une science universelle, une doctrine dont les principes sont universellement connus. Ce qui diffère, c'est l'application dans chaque pays. Chacun a ses particularités. Au Congo, nous avons certaines mœurs et croyances qui ne sont pas celles de l'U.R.S.S., de la Chine, de la Corée, etc. Ce que Marx a écrit reste valable, mais l'application de la doctrine doit obéir aux contingences locales.

« Par exemple, nous ne connaissons pas ici le problème de la distribution des terres. Il ne se pose pas. Nous devons tenir compte aussi de certaines réalités, comme le fétichisme. On ne peut pas imposer, dès le départ, un régime marxiste interdisant toute religion et toute croyance. C'est ici qu'intervient le rôle de l'éducation. Il faut proscrire toute forme de connaissance livresque.

Propos recueillis par OLIVIER POSTEL-VINAY. (Lire la suite page 3.)

La mort de Pierre Fresnay

Pierre Fresnay est mort jeudi 9 janvier dans la soirée, à l'hôpital américain de Neuilly, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Une certaine idée du Français...

De l'officier d'opérette à saint Vincent de Paul, du Neveu de Rameau à Valéry en personne, ce qui aura marqué la carrière de Pierre Fresnay et sa place privilégiée dans le cœur du public, c'est qu'à tous les âges, dans la séduction et la bonté comme dans le paradoxe et la subtilité, de son visage aristocratique et modeste, de son regard perçant et doux, de son accent teinté d'Est et de Midi, de sa voix si conforme au génie de notre langue, avec le martèlement des dentelles et le nasillement charmeur des diphthongues, il aura toujours incarné au plus juste l'idée que le Français se lit de lui-même. Mieux que Charles Boyer et Maurice Chevalier, images d'exportation, il aura renvoyé pendant un demi-siècle au Français moyen — et un peu supérieur — son plus exact reflet, son meilleur profil. Le goût de l'ordre et des traditions sans quoi le portrait ne serait pas

ressemblant, Pierre Lalande le tient tout naturellement d'un père alsacien et d'une mère lorraine. Même son pseudonyme, inspiré d'une rue où il est né et d'une baie où il passe ses vacances, a quelque chose de raisonnable, de mesuré. C'est forcément vers le Conservatoire (1915) que de préférence les héros romantiques, les Fantasio, les Mario du Jeu de l'Amour et du Hasard. Mais on le voit aussi en Britannicus le soir où De Max débute dans Néron. C'est après de ces maîtres de diction et de son professeur Georges Berr qu'il acquiert son sens célèbre du phrasé, des temps et des hésitations qui rendent aux périodes les plus savantes l'incertitude polissante du vécu, de l'improvisé. BERTRAND POIROT-DELPECH. (Lire la suite page 21.)

MORAVIA Une autre vie. CONFIDENCES DE FEMMES A LA RECHERCHE D'UNE AUTRE VIE. alberto moravia une autre vie nouvelles romans EE poche 264 pages 30 F FLAMMARION.

AU JOUR LE JOUR Paradis artificiels Selon Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, le tiers est l'optimum du peuple. Il faut reconnaître que, depuis Napoléon, les riches ayant peu à peu perdu le contrôle du paradis du Bon Dieu, il ne leur restait plus que le tiers et l'amélioration de la race chevaline pour conserver le monopole du paradis sur terre. Heureusement, les élections viennent régulièrement promettre au peuple un monde providentiel détaché des paradis artificiels, un monde où l'on ne prêterait pas qu'aux riches. Le changement, en quelque sorte. C'est pourquoi le gouvernement, auquel l'archevêque de Marseille n'a rien à apprendre, va certainement décider de supprimer prochainement le tiers. On parle ? BERNARD CHAPUIS.

Modernisation des équipements hospitaliers... Les 8, 9, 10 janvier 1975... solde... francesca smalta

# EUROPE

## Danemark

APRÈS LES ÉLECTIONS DU 9 JANVIER

### Le premier ministre est en quête d'une majorité parlementaire

Copenhague. — Les élections générales anticipées du jeudi 9 janvier au Danemark ont entraîné un déplacement de voix assez important, mais n'ont contribué en aucune façon à clarifier une situation parlementaire dont la complexité et l'extrême fluidité avaient amené M. Poul Harting, premier ministre libéral, à dissoudre la Chambre unique.

Dix partis ont siégé au Folketing de décembre 1973 à janvier 1975 : dix partis s'y retrouvent aujourd'hui avec seulement une différence de détail : les Géorgistes (parti libéral anti-Marché commun) disparaissent complètement du tableau, tandis que les socialistes de gauche (formation extrême) y font leur réapparition.

Le grand vainqueur de cette consultation est sans conteste M. Harting, dont le parti libéral agrarien a presque doublé le nombre de ses mandats (42 contre 22). Ce parti plus que centenaire, qui a dominé la vie publique danoise au début de ce siècle, n'avait pas connu un pareil succès depuis 1967. Toutefois, ce triomphe a son revers : il a été uniquement remporté aux dépens des trois formations qui, ces derniers mois, avaient été les alliés les plus loyaux et sûrs du gouvernement : les conservateurs, qui perdent 6 sièges, les radicaux qui en perdent 7 et surtout le Centre démocrate, qui n'a plus aujourd'hui que 4 députés contre 14. Le président de ce dernier parti, M. Erhard Jacobsen, n'a pas caché son amertume en rappelant que s'était lui qui, en décembre 1973, avait aidé M. Harting à s'installer aux commandes, alors qu'a priori rien ne désignait le dirigeant libéral plus qu'un autre comme premier ministre. C'était lui encore qui avait sauvé le gouvernement en extrême en mai dernier.

Le seul ancien allié du gouvernement qui se maintienne solidement sur ses positions — et marque même une petite avance — est le Parti chrétien populaire (8 sièges contre 7).

De notre correspondant

Cette formation moralisatrice n'a pas souffert — au contraire — d'avoir au cours de l'automne réclaté avec insistance une révision de la loi sur la libéralisation de l'avortement.

Bref, le groupe des partis non socialistes se trouve amputé d'une de ses formations, alors que les partis qui se réclament du marxisme gagnent des sièges au détriment du centre et de la droite. Ce groupe compte maintenant 102 députés au lieu de 112 sur 179, à condition, bien sûr, qu'on y inclue aussi le Parti du progrès (contre l'impôt et le revenu), lequel n'a cessé d'affirmer qu'il se considérait comme un parti populaire et même ouvrier. Le Parti du progrès, dont le fondateur est le pittoresque avocat Mogens Gilistrup, contre lequel s'est ouvert, en octobre, un procès pour fraude fiscale qu'on y inclue aussi le Parti du progrès (contre l'impôt et le revenu), lequel n'a cessé d'affirmer qu'il se considérait comme un parti populaire et même ouvrier. Le Parti du progrès, dont le fondateur est le pittoresque avocat Mogens Gilistrup, contre lequel s'est ouvert, en octobre, un procès pour fraude fiscale qu'on y inclue aussi le Parti du progrès (contre l'impôt et le revenu), lequel n'a cessé d'affirmer qu'il se considérait comme un parti populaire et même ouvrier.

La gauche comprend maintenant quatre formations qui sont très loin d'entretenir entre elles des rapports cordiaux. Le parti social-démocrate, très éprouvé aux élections de décembre 1973 (il avait alors dû abandonner 24 sièges), a reconquis 7 mandats et en totalise maintenant 53. Il demeure par le nombre de ses députés la première des formations du Folketing. Toutefois, cette remontée n'apparaît pas suffisante pour lui permettre de prendre immédiatement le pouvoir aux libéraux, même s'il tente de s'y employer avec zèle.

### Les résultats des élections

PARTIS DE GAUCHE	VOIX		SIEGES	
	%	Gains (1) ou pertes %	Nombre	Gains (1) ou pertes %
Social-démocrate	30	+ 4,4	53	+ 7
Socialiste populaire	4,9	- 1,1	9	- 2
Socialiste de gauche	2,1	+ 0,6	4	+ 4
Communiste	4,2	+ 0,6	7	+ 1
PARTIS NON SOCIALISTES :				
Libéral	23,3	+ 11	42	+ 20
Progrès (anti-impôts)	13,6	- 2,3	24	- 4
Radical	7,1	- 4,1	13	- 7
Conservateur	5,5	- 3,7	10	- 6
Chrétien populaire	5,3	+ 1,3	9	+ 2
Centre démocrate	2,2	- 5,6	4	- 10
Géorgiste	1,8	- 1,1	0	- 5
Total	100 %	(3)	175 (2)	(3)

(1) Par rapport aux élections de décembre 1973.  
 (2) A ces 102 députés élus, 73 députés métropolitains viendront s'ajouter deux élus des Îles Féroé et deux du Groenland.  
 (3) 17,9 % des votants ont changé leur vote depuis la dernière consultation, modifiant l'attribution de trente-quatre sièges.

**Association Française des Amis de l'Orient**  
 19, avenue d'Iéna - 75116 Paris - Téléphone 723-61-65

**Sur les chemins de l'Asie, 3 regards**  
 MUSÉE GUIMET - 6, PLACE D'ÉNA - 75116 PARIS

**En Afghanistan**  
 Françoise Tissot, chargée de mission au Musée Guimet, a au cours de ses séjours, réuni un ensemble de documents photographiques inédits sur

**l'Art et les Monastères**  
 Samedi 11 janvier 1975 à 17 heures

**En République Populaire de Chine**  
 Suzanne Jullien, secrétaire générale de l'A.F.A.O., présente le film d'une rare authenticité de **Farques Gaidoul**

**Visages de Chine**  
 Journées au cours des voyages d'été 1973 et mai 1974  
 Samedi 25 janvier 1975 à 20 heures

**Dans les Himalayas**  
 Simone Lazarides, ancienne élève de l'École du Louvre, présente le film de Michel Fritzen

**SUR LES VALLÉES DU KULU**  
**ET DE KANGRA RAREMENT VISITÉES**  
 Samedi 1er février 1975 à 17 heures

**Participation aux frais, pour chaque manifestation**  
 Adhérents : 10 F. Non adhérents : 12 F.  
 Étudiants adhérents : 5 F. Étudiants non adhérents : 8 F.

Les personnes intéressées pourront retirer leur carton d'entrée :  
 1) 30 minutes à l'avance, le jour de spectacle ; 2) Les jours de permanence (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 h. à 18 h. 30 et samedi de 10 h. à 12 h., au 19, av. d'Iéna, 75116 Paris) ; 3) Par correspondance, en envoyant un chèque (bancaire ou postal C.C.P. PARIS 61-63 « Les Amis de l'Orient »).

Les socialistes du peuple (communistes dissidents) ont perdu 2 mandats et n'en ont plus que 9. Vraisemblablement ils ont souffert de la concurrence des deux autres partis d'extrême gauche, les communistes orthodoxes, qui gagnent un siège (ils espèrent davantage), et les socialistes de gauche, qui ont surtout bénéficié du soutien des jeunes dans les agglomérations urbaines.

Le premier ministre, M. Poul Harting, n'avait pas démissionné à la suite de la dissolution du Parlement, le 5 décembre. Après la proclamation des résultats, il a laissé entendre qu'il comptait rester au pouvoir, puisque le pays lui avait manifesté un regain de confiance. Mais il est évident qu'il ne pourra gouverner en s'appuyant seulement sur quarante-deux mandats sur cent soixante-dix-neuf. Il va donc lui falloir, de nouveau, chercher des alliés. Le porte-parole des radicaux M. Baunsgaard (ancien premier ministre), avait déjà déclaré, la veille des élections, qu'il ferait tout pour essayer de soutenir le cabinet de coalition majoritaire, qui comprendrait les sociaux-démocrates et les libéraux de M. Harting. Mais M. Harting, comme le président du parti social-démocrate, M. Anker Joergensen, ne semble guère, pour l'instant du moins, prêts à accepter une telle solution. Les nécessités d'une situation économique très préoccupante les amèneront peut-être à changer d'avis.

En attendant, M. Harting doit, dès vendredi matin, commencer ses consultations avec les différents partis pour voir de quelles possibilités de manœuvre il dispose.

CAMILLE OLSEN.

## Espagne

UN PROJET DE LOI SUR LA RÉORGANISATION DE LA DÉFENSE NATIONALE EST RETIRÉ PAR LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)  
 Madrid. — Le gouvernement espagnol a retiré le projet de loi présenté l'année dernière par le lieutenant-général Manuel Díez Alegria, alors chef du haut état-major, et qui visait à créer un superministère de la défense nationale, approuvé le jeudi 9 janvier. Le projet demandait aux forces armées d'être « l'instrument de la politique extérieure de la nation » et leur assignait comme rôle « le soin de veiller à l'observation des dispositions et des accords internationaux et internationaux ».

Le projet de loi avait suscité des réserves, en raison du rôle prédominant donné au haut état-major. Selon le texte du projet « le gouvernement, assisté par le conseil de défense nationale (formé par les chefs d'état-major), détermine la politique de défense et garantit son exécution. C'est au président du gouvernement que revient la direction de cette politique ; il doit assurer la coordination de tous les organes qui y participent ; c'est pourquoi le haut état-major est à sa disposition comme organe de travail ».

Les généraux « bleus » (phalangistes), majoritaires au sein de la commission de la défense nationale des Cortès, estimaient que le projet favorisait une armée « technique » et « politiquement neutre ». Les pressions exercées sur le gouvernement ont été fortes l'année dernière. Le général Díez Alegria a été limogé et le gouvernement a prêté à retirer le projet avant que celui-ci ne soit repoussé en commission par les Cortès. — J.-A. N.

## Portugal

Conférence « au sommet » entre dirigeants portugais et angolais dans l'Algarve

Les dirigeants portugais et les leaders des trois mouvements de libération de l'Angola se sont retrouvés, le vendredi 10 janvier, à Portimão, dans l'Algarve, au sud du Portugal, pour définir les modalités de l'accession à l'indépendance de l'Angola et pour mettre au point un gouvernement de transition. Des précautions exceptionnelles de sécurité ont été prises autour de l'hôtel où a lieu cette première conférence « au sommet ».

La délégation portugaise est composée du major Melo Antunes, ministre d'État chargé de superviser les questions de décolonisation ; de MM. Mario Soares, ministre des affaires étrangères ; Almeida Santos, ministre de la relation inter-territoriale, de l'amiral Ross Coutinho, haut commissaire du Portugal à Luanda.

Les nationalistes angolais sont représentés par les présidents des trois mouvements, M.P.I.A., F.N.L.A. et U.N.I.T.A., c'est-à-dire, respectivement, MM. Agostinho Neto, Holden Roberto et Jonas Savimbi. Le président de la République portugaise, le général Costa Gomes, devait assister à la séance inaugurale. Aucun des dirigeants nationalistes angolais n'a fait de déclaration à son arrivée. Ils ont été accueillis par M. Almeida Santos et immédiatement conduits à leurs lieux de résidence.

Les trois mouvements de libération de l'Angola seraient tombés d'accord sur la formation d'un commandement commun de leurs forces, qui s'élevaient en tout à trente mille hommes. Le Portugal serait autorisé à maintenir des effectifs en nombre équivalent mais ces effectifs, selon les Angolais, devraient être rapatriés quatre mois avant la proclamation de l'indépendance. Dans les milieux portugais, on manifeste un certain optimisme et l'on exprime l'espoir que l'indépendance de l'Angola pourra être proclamée avant la fin de cette année. — (A.F.P., Reuter.)

### M. MANUEL SERRA QUITTE LE PARTI SOCIALISTE

Lisbonne (Reuter). — Une fraction du parti socialiste portugais a fait sécession jeudi 9 janvier et s'est constituée en formation politique autonome, le Front populaire socialiste. Les militants de cette tendance, dirigée par M. Manuel Serra, accusent la direction du parti de s'être compromise avec la classe dirigeante, la social-démocratie européenne et l'opportunisme d'extrême droite.

Ils demandent à tous les socialistes de rejeter le socialisme du culte de la personnalité enrobé dans de belles phrases marxistes, une allusion évidente à M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste et ministre des affaires étrangères.

Le Mouvement socialiste populaire, dirigé par M. Manuel Serra, était un groupe autonome qui s'était rallié au parti socialiste à l'issue du premier congrès national de cette formation, le 14 décembre dernier. Les thèses de gauche défendues par M. Manuel Serra ne l'avaient pas empêché et ce dernier venait de refuser de faire partie du secrétariat du parti socialiste.

Son départ et sa décision de prendre la tête d'un nouveau Front populaire socialiste ne surprennent donc pas réellement mais elles sont de nature à affaiblir sérieusement le parti de M. Mario Soares à la veille des élections de la Constituante. M. Manuel Serra et ses amis pourraient se rapprocher du MES (Mouvement de la gauche socialiste) qui a également connu des sécessions depuis son congrès national du 20 décembre.

## Pologne

En raison de la hausse du prix du papier sur le marché mondial, les polonais ne peuvent plus lire le journal le dimanche depuis le début de l'année 1975. Ainsi, *Trybuna Ludu*, organe du comité central du parti ouvrier polonais (tirage : plus d'un million d'exemplaires) qui paraissait sept fois par semaine, n'a plus d'édition dominicale, de même que *Zycie Warszawy*, le plus quotidien d'information de la capitale polonaise, qui paraît désormais le lundi au lieu du dimanche.

Les prix de la majorité des journaux et périodiques polonais ont doublé en deux ans, et l'on s'attend, d'autre part, à des limitations dans le volume des journaux et le tirage des maisons d'édition. — (A.F.P.)

## Grande-Bretagne

### « La police ne doit pas user de la force plus qu'il n'est nécessaire »

De notre correspondant  
 Londres. — Le tribunal de Slough vient d'accorder des dommages et intérêts à deux jeunes gens traités de façon un peu trop rude par la police.

En août dernier, quelques milliers de hippies avaient organisé un festival de musique « pop » dans le parc de Windsor, dont l'accès leur avait été interdit. Au bout de trois jours, la police les expulsa, non sans heurts.

A la suite de cet affrontement, trois des victimes engagèrent des poursuites contre le chef constable « de la vallée de la Tamise. Deux d'entre elles ont eu gain de cause, jeudi 9 janvier. M. Albery, un assistant social, qui, devant le tribunal, arborait une longue barbe de pure Noël et portait une robe indienne, a obtenu 70 livres de dommages et intérêts à cause d'un coup de poing au visage que le tribunal a qualifié d'« agression tout à fait injustifiée ». Le même verdict a été rendu en faveur de Miss Senior, une institutrice qui perdit une touffe de cheveux, alors qu'elle « actionnait des clochettes libérées d'une manière pacifique ».

Le juge a, certes, reconnu que des « sauvages » se trouvaient parmi les manifestants de Windsor. Mais, selon lui, la police a le devoir de ne pas user de la force plus qu'il n'est nécessaire.

Le procès a posé un autre problème. A deux reprises, le juge a exigé de la compagnie indépendante de télévision qu'elle produise l'ensemble du film tourné à Windsor et dont une partie seulement a été montrée au public. La compagnie, estimant que la présence des opérateurs deviendrait impossible s'ils pouvaient être considérés comme rendant service aux policiers, a fermement repoussé cette requête.

Le juge, considérant qu'il s'agissait là d'un « mépris de la Cour », a annoncé qu'il intenterait une amende à la compagnie de télévision. Quant à la B.B.C., elle avait résolu le problème en présentant le procès de détruire son film quelques jours après les événements.

J. W.

## Union soviétique

LA « PRAVDA » REPROCHE AUX CADRES GEORGIENS DE « MÉPRISER LA DISCIPLINE D'ÉTAT »

Moscou (A.F.P.). — L'appareil du P.C. de Géorgie est critiqué par la *Pravda* pour son rôle dans l'activité économique de la république, son « formalisme » et son « bureaucratisme ».

Le secrétaire du parti du ministère de l'Industrie géorgien, condamné en effet, à ses collègues de ne pas favoriser suffisamment les « fusions » et les « regroupements » d'entreprises au sein des diverses branches industrielles.

Il est accusé également de soutenir « manquer de sens des responsabilités et de mépriser la discipline d'État ».

Surtout, il leur reproche de ne pas « prêter suffisamment attention au courrier des lecteurs », à la « régularité et à l'exactitude des irrégularités et des injustices ».

En 1972, la direction du P.C. de Géorgie avait été remaniée à la suite de la découverte d'une série de scandales. M. Mikvanashvili, premier secrétaire de cette république depuis 1953 et membre suppléant du bureau politique soviétique depuis 1957.

## PROCHE-ORIENT

Le canal de Suez ne sera pas rouvert tant que la sécurité de la navigation ne sera pas assurée

Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismail Fahmy, a déclaré dans une interview publiée jeudi 9 janvier par l'hebdomadaire libanais *Al Hawadess* que le canal de Suez ne serait pas rouvert à la navigation internationale tant que l'Égypte ne sera pas à même d'assurer la sécurité des bâtiments de commerce.

M. Fahmy a ajouté qu'en vertu de la convention de Constantinople (1) la sécurité de la navigation incombait à l'Égypte. Cette déclaration confirme l'opinion de nombreux diplomates du Caire selon laquelle les Égyptiens pourraient retarder la réouverture du canal — qui devrait être techniquement possible au printemps — tant que les Israéliens n'auront pas effectué un nouveau retrait substantiel dans le Sinaï.

Al Hawadess affirme d'autre part que le chah d'Iran aurait récemment informé les Israéliens, par l'intermédiaire de M. Kissinger, qu'il était prêt à leur fournir la quantité de pétrole dont ils ont besoin pour leur consommation des champs pétrolifères d'Abou-Rodéles, dans le Sinaï.

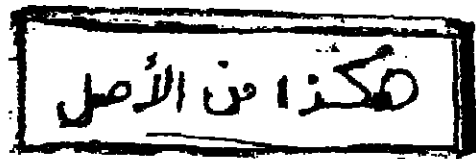
Les divergences égypto-soviétiques

Le quotidien libanais *Al Moharrer* a affirmé jeudi que les divergences égypto-soviétiques avaient atteint un tel degré qu'il semblait difficile de les apaiser pour l'instant. Le journal ajoutait que la visite au Caire du chah d'Iran et le prochain voyage du roi Fayçal en Égypte rendront la situation encore plus complexe.

Dans sa récente interview au quotidien libanais *Al Anwar* — dont le texte intégral a été publié jeudi par le journal égyptien *Al-Azhar* — M. Sadate avait exposé en détail les problèmes et suspens entre l'Égypte et l'U.R.S.S. Selon le chef de l'État égyptien, il y a, entre Le Caire et Moscou, trois importantes questions en suspens concernant les livraisons d'armes : le remplacement du matériel perdu au cours du dernier conflit, le respect des contrats signés antérieurement avec les Soviétiques et la mise en œuvre des livraisons en fonction des progrès réalisés dans le domaine de l'armement depuis la guerre d'octobre 1973. M. Sadate a réitéré qu'il n'a rien de la visite des ministres égyptiens des affaires étrangères et de la guerre à Moscou il avait été convenu que l'U.R.S.S. fournirait à des armes demandées par l'Égypte. Il a laissé entendre que ces propositions étaient bien en deçà de ce que souhaitait Le Caire, en ce qui concerne non seulement le remplacement du matériel perdu durant la guerre d'octobre, mais aussi la livraison d'armes nouvelles et modernes, comparables à celles acquises par la Syrie et Israël.

Interrogé sur les raisons qui, à son avis, empêchent l'U.R.S.S. d'avoir la même attitude envers l'Égypte qu'à l'égard de la Syrie, le président Sadate a déclaré : « Je préfère ne pas traiter de sujet sur lequel je suis soucieux de préserver mes relations avec l'Union soviétique et soutenue ne pas aggraver ce problème, par conséquent, je ne peux pas discuter de la situation ». Rappelant que la situation est « gelée » en attendant la visite de M. Brejnev, prévue initialement pour le mi-janvier, le président Sadate a enfin indiqué que la question des dettes égyptiennes devait être étudiée lors de cette rencontre. « Nous étions en accord », a-t-il dit, « par la fixation de nouveaux délais pour le remboursement des dettes ».

(1) Signée le 29 octobre 1863, la convention de Constantinople est la navigation sur le canal de Suez.





# AFRIQUE

## République populaire du Congo

### Les déclarations de M. Nguabi

(Suite de la première page.)

« La nécessité, à laquelle vous croyez, de conserver le système du parti unique vous paraît-elle liée à la situation particulière des pays en voie de développement ? »

« Ce n'est pas le cas du Congo. Mais dans un pays en voie de développement existe le besoin d'une autorité capable, par exemple, de dominer les oppositions tribales... »

« Dans un pays comme le nôtre, la démocratie ne peut pas être comprise comme dans les pays occidentaux développés. Par exemple, ce qu'on voit en France, la tolérance, la liberté de la presse, la multiplicité des partis, n'est guère possible ici. On ne voit pas de presse congolaise articulant le chef de l'Etat comme le fait le *Canard enchaîné*. La multiplicité des partis politiques peut provoquer des problèmes graves, telle la guerre tribale, fratricide, que le Congo a connue en 1959. L'origine de cette guerre, il y avait l'opposition entre l'U.D.D.L.A. (Union démocratique pour le développement des intérêts africains) de M. Pubert Youlou, et le M.S.A. (Mouvement socialiste africain) de M. Jacques Opaouguit. »

« Mais pour nous, la nécessité d'avoir un parti unique est conditionnée par l'option socialiste plus que par le niveau de notre développement économique. Nous estimons qu'il doit y avoir un parti jouant le rôle d'Etat-major et d'avant-garde, capable de représenter le peuple dans son ensemble. Voyez les autres pays marxistes, vous n'y trouvez pas de partis d'opposition. »

« Au Congo, autour du parti, existent des organisations de masse qui disposent d'une certaine latitude. Nous vivons sous le régime du parti unique, mais ce n'est pas une dictature. »

« Le rôle du secteur privé »

« Malgré l'extension du secteur public, le secteur privé reste, en République populaire du Congo, le premier employeur. Par ailleurs, la liberté du culte est respectée. Ces concessions sont-elles appelées à disparaître ? »

« Effectivement, le secteur privé est peut-être encore le premier employeur. Ainsi, le commerce est aux mains du privé et utilise une main-d'œuvre abondante. C'est aussi vrai des potasses et du pétrole. Mais le Congo vient de nationaliser la distribution des hydrocarbures et de prendre le contrôle du secteur bancaire et des assurances. Il est donc difficile de faire une estimation exacte de l'emploi dans le secteur privé. S'il restait important, il ne s'agit là que d'une étape. »

« Lors de sa conférence de presse, à Paris, en 1972, j'avais clairement défini l'option du régime : c'est le socialisme scientifique (qui n'est ni stalinien, ni banou, ni congolais). Cette option reste valable. Nous menons une lutte acharnée pour que les secteurs publics soient dominants. L'Etat. Cependant, nous n'avons pas besoin non plus de faire de l'agriculture. Les nationalisations ne répondent pas à ce que nous voulons. Nous ne sommes pas contre le secteur privé mais au souci de l'intérêt général. Le secteur privé est donc autorisé dans une certaine mesure, mais nous lutons pour que la situation se renverse progressivement. »

« En ce qui concerne la liberté du culte, elle se justifie par un souci de réalisme. Les cultes, quels qu'ils soient (et ils sont nombreux) se multiplient dans des phénomènes avec lesquels on doit compter. Au Congo, il suffit parfois que quelqu'un fasse une prière religieuse et son fils est venu un dieu ou un mythe. Il n'y a pas que des catholiques, des protestants ou des musulmans. Il existe aussi, par exemple, une grande religion, le kibanguisme. Simon Kibangu, originaire du Zaïre, a été torturé et a fini par mourir en prison (1). De là est née une religion qui n'est pas actuellement le principal groupe. Cette religion regroupe beaucoup de Congolais. On ne peut pas interdire cela. Ce serait faire des martyrs inutiles. »

« Sahara espagnol »

« La Cour de La Haye accepte de donner un avis consultatif »

« La Cour internationale de justice de La Haye a accepté, à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies, de donner son avis consultatif dans l'affaire du Sahara occidental dit espagnol. L'Assemblée générale de l'ONU avait entériné, par 88 voix pour et 43 abstentions, une décision de sa commission pour les territoires non autonomes visant à soumettre à la Cour de La Haye la question de savoir si le Sahara espagnol était, au moment de sa colonisation par l'Espagne, un territoire sans maître et, dans le cas d'une réponse négative, quels étaient les liens juridiques de ce territoire avec le Maroc et la Mauritanie. La commission invitait en même temps l'Espagne à surseoir à l'organisation du référendum au Sahara occidental, référendum qui avait été annoncé pour le printemps 1975. »

« Dans un communiqué, le greffe de la Cour internationale de justice déclare que, « par ordonnance du 3 janvier 1975, le président de la Cour a fixé au 27 mars 1975 la date d'expiration du délai dans lequel des exposés écrits peuvent être présentés par les Etats jugés par la Cour susceptibles de fournir des renseignements sur les questions ainsi posées. »

« Les Etats membres de l'Organisation des Nations unies ont été avisés que, au cas où ils seraient en mesure de renseigner utilement la Cour, celle-ci serait prête à recevoir d'eux des exposés écrits dans le délai ci-dessus indiqué. La suite de la procédure a été réservée. »

« Les thèses en présence »

« Le 17 septembre dernier, le roi du Maroc, Hassan II, avait fait la déclaration suivante : « L'Espagne prétend que le Sahara est une terre en déshérence, une res nullius, et qu'il n'y avait aucune administration établie lorsqu'elle l'occupait. Nous revendiquons le contraire et nous demandons à La Haye de se prononcer à cet égard. Si cette Cour estime que le Sahara était bien en déshérence, alors nous acceptons le référendum qui sera organisé avec tous les pays se déclarant concernés. Par contre, et la Cour internationale de La Haye reconnait au Maroc ses titres de propriété, alors je demanderai à l'ONU d'engager l'Espagne à négocier avec nous. »

« Pour sa part, le chef de l'Etat mauritanien, M. Moktar Ould Daddah, a déclaré le 16 novembre 1974 que le recours à la Cour de La Haye « n'exclut nullement l'autodétermination des populations du territoire », qui n'aura de valeur, a-t-il ajouté, que si le référendum est organisé par la puissance administrante (l'Espagne) sous le contrôle de l'ONU et en consultation avec les parties intéressées. — (A.F.P.). »

## Maroc

### LA VISITE DE M. CHEYSSON A RABAT

#### Les accords entre la C.E.E. et les pays du Maghreb doivent ouvrir des perspectives au dialogue euro-arabe

De notre correspondant

Rabat. — L'accord d'association que la Communauté économique européenne (C.E.E.) se propose de signer avec le Maroc et l'accord similaire à conclure avec l'Algérie et la Tunisie doivent ouvrir des perspectives concrètes au dialogue euro-arabe. Au-delà des préférences tarifaires ou contingentes sur le plan des échanges commerciaux, les accords doivent constituer le point de départ d'une « aventure conjointe », qui dans le respect des indépendances respectives peut être exemplaire pour les rapports que l'Europe des Neuf cherche à établir avec le monde arabe. Ils ont été, en substance, les propos tenus par M. Claude Cheysson lors de sa conférence de presse que le commissaire chargé des relations avec le tiers-monde à la commission exécutive de la C.E.E. tenu à Rabat le mercredi 8 janvier. Auparavant, M. Cheysson avait sur ce thème, des entretiens avec les responsables marocains dont il était l'invité. Il a plaidé, à Rabat, pour le présent et pour l'avenir. Dans l'immédiat, un nouvel accord d'association — plus large que le premier, conclu pour cinq ans en 1969 — doit être en principe, signé entre la C.E.E. et le Maroc au cours du premier semestre de 1975. Avant tout, un rapprochement des points de vue des partenaires est indispensable pour aplanir les difficultés que rencontre Rabat pour exporter certains produits, telles les oranges et les tomates. En ce qui concerne l'avenir, il faut retenir cette formule de M. Cheysson : « Votre main-d'œuvre vient de nos usines européennes. Il faut en arriver à amener des usines de votre main-d'œuvre. Il faut aussi avoir présent à l'esprit le fait que 40 % du commerce mondial se fait avec la C.E.E. Les pays du Maghreb peuvent, en orientant certaines de leurs productions en fonction des larges besoins européens, trouver des débouchés rémunérateurs. Ce serait le cas, par exemple, pour le soja, que la C.E.E. achète en grandes quantités aux Etats-Unis, à défaut d'autres fournisseurs. L'accord d'association dont l'élaboration finale est en cours, comprendra des clauses économiques qui apporteront des améliorations aux préférences tarifaires et contingentes établies en 1969, des clauses financières et des clauses relatives à la main-d'œuvre marocaine dans la C.E.E. Ces deux dernières catégories de dispositions n'existent pas dans le premier accord. Elles permettront, d'une part, l'octroi de prêts remboursables en quarante ans au taux de 1 % et des possibilités de concours de la Banque européenne d'investissement, d'autre part, une meilleure protection à divers titres des travailleurs migrants. »

## Algérie

### DES « EFFORTS GIGANTESQUES » VONT ÊTRE CONSENTIS DANS LE DOMAINE NUCLÉAIRE

Alger (Reuter). — L'Algérie a l'intention de consentir des « efforts gigantesques » pour combler son retard dans le domaine nucléaire et être « présente au rendez-vous de l'histoire », a déclaré, jeudi 9 janvier, à Alger, M. Mohamed Benyahia, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en inaugurant les travaux du Conseil national de la recherche scientifique. La recherche nucléaire, a-t-il ajouté, « doit désormais être au premier plan des préoccupations » du pays. « Si l'on ne veut point être exclu de ce champ qui sera de grandes répercussions sur le devenir de l'humanité, il nous faut sans plus tarder y accorder notre présence », a-t-il dit, en soulignant que le domaine nucléaire « est le gage de la préservation et du renforcement de notre indépendance économique et politique. »

« Riche en pétrole, l'Algérie s'est assez peu, jusqu'ici, intéressée à l'énergie nucléaire. La France a créé à Alger un institut de recherches nucléaires et y a une dizaine d'années, mais l'Algérie ne dispose pas encore de réacteur expérimental, seulement de réacteurs de puissance et d'un séparateur d'isotopes. Elle a aussi commencé à prospecter le Sahara à la recherche d'uranium et a découvert un premier gisement de 12 000 tonnes de métal en 1972. »

« A cela, pas de contrepartie en faveur des pays de la C.E.E., sauf la clause classique de la nation la plus favorisée. Il ne saurait en effet s'agir, pour la Communauté européenne, d'imposer un pacte néo-colonial. Les perspectives du dialogue euro-arabe sont de dimensions et d'un esprit nouveaux aux démarches de la C.E.E. M. Cheysson pense que le moment est venu de poser des bases d'avenir. »

LOUIS GRAVIER.

## Portugal

### « Au sommet » Portugais et angolais en l'Algarve

« Les deux chefs d'Etat ont eu une conversation cordiale et ont convenu de poursuivre les efforts pour la normalisation des relations entre les deux pays. Ils ont également discuté de la situation économique et sociale de l'Angola et de la nécessité de promouvoir le développement de ce pays. Le président portugais a souligné l'importance de la coopération entre les deux nations et a exprimé sa confiance dans l'avenir de la République démocratique d'Angola. Le président angolais a répondu qu'il était heureux de voir le président portugais à son pays et a réaffirmé son engagement à poursuivre la lutte pour l'indépendance et la démocratie. Les deux chefs d'Etat ont également évoqué la situation internationale et ont convenu de continuer à travailler pour la paix et la stabilité en Afrique. »

## Liste

Une liste de noms de personnes et d'organisations, incluant des noms comme M. Cheysson, M. Benyahia, M. Ould Daddah, etc.

## E-ORIENT

### « ne sera pas rouvert » unité de la navigation à pas assurée M. Ismail Fahmi

« L'unité de la navigation à pas assurée, créée par le régime égyptien, ne sera pas rouverte. M. Ismail Fahmi, ministre égyptien de la navigation, a déclaré que cette unité, qui avait été créée en 1972, n'avait pas été utilisée depuis sa création. Il a souligné que l'Égypte continuait à travailler pour améliorer ses services de navigation et qu'elle était prête à accueillir les navires étrangers. »

## Mozambique

### L'AFRIQUE DU SUD POURRA UTILISER L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE CATORA-BASSA

« L'Énergie électrique du barrage de Cabora-Bassa commencera à être fournie dès l'entrée en fonction du barrage, vers le milieu de l'année. Le barrage fournira à plein régime plus de 18 000 millions de kilowatts-heures par an, soit presque le double de celui du barrage d'Assouan, en Égypte. Les lignes d'approvisionnement vers l'Afrique du Sud ont déjà été installées. A ce moment, M. Chissano a déclaré que les fournitures aux autres voisins du Mozambique dépendraient des besoins de l'Afrique du Sud. A terme, le Mozambique utilisera lui-même « la plus grande partie, sinon la totalité de l'énergie », a déclaré le premier ministre. Construit sur le Zambèze par les Portugais, le barrage de Cabora-Bassa a été depuis 1968, date du début de sa construction, le principal objectif des guérilles du FRELIMO, dont il fera désormais la richesse. Malgré les attaques, la construction n'avait jamais été interrompue. Il y a deux mois, le barrage proprement dit a été achevé, les eaux retenues par cet énorme ouvrage formeront un lac qui, dans deux ans, couvrira 350 kilomètres de long et 28 kilomètres de large dans sa plus grande amplitude. »

## Rhodésie

### LE GOUVERNEMENT SUSPEND LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES AFRICAINS

« Le gouvernement rhodésien de l'intérieur, a donné, jeudi 9 janvier, l'ordre de suspendre la libération de détenus africains. Il a justifié cette décision dans une interview publiée par le *Rhodesia Herald* : « Le terrorisme, a-t-il dit, n'a pas cessé, loin s'en faut. C'est pourquoi aucun autre prisonnier ne sera libéré. » Environ trois cent vingt prisonniers sont toujours détenus dans les prisons et les camps rhodésiens. Après la libération des leaders nationalistes en décembre 1974, cinquante personnes avaient été relâchées, dont vingt juste avant Noël. Parmi elles se trouvaient d'anciens responsables des mouvements nationalistes africains. Selon M. Larner-Burke, plusieurs violations du cessez-le-feu se sont produites. Quatre policiers sud-africains ont été tués dans une embuscade le 23 décembre et des incidents auraient eu lieu récemment dans le nord-est de la Rhodésie. »

## Nigéria

### M. JAMES CALLAGHAN, secrétaire au Foreign Office, est arrivé jeudi 9 janvier à Lagos, venant de Nairobi (Kenya), pour une courte visite au Nigéria, dernière étape de sa tournée de douze jours dans sept pays d'Afrique. La presse nigériane a mis l'accent sur la responsabilité de Londres en ce qui concerne un règlement de l'affaire rhodésienne et souligne qu'aucun compromis n'était possible sur le principe de la règle de la majorité. — (Reuter.)

## Pologne

### « Si l'on ne veut point être exclu de ce champ qui sera de grandes répercussions sur le devenir de l'humanité, il nous faut sans plus tarder y accorder notre présence »

« M. Benyahia, ministre algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a déclaré que l'Algérie allait consacrer de grandes ressources à la recherche nucléaire. Il a souligné que le domaine nucléaire était le gage de la préservation et du renforcement de l'indépendance économique et politique de l'Algérie. »

## Le rôle du secteur privé

« Malgré l'extension du secteur public, le secteur privé reste, en République populaire du Congo, le premier employeur. Par ailleurs, la liberté du culte est respectée. Ces concessions sont-elles appelées à disparaître ? »

## Sahara espagnol

### La Cour de La Haye accepte de donner un avis consultatif

« La Cour internationale de justice de La Haye a accepté, à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies, de donner son avis consultatif dans l'affaire du Sahara occidental dit espagnol. L'Assemblée générale de l'ONU avait entériné, par 88 voix pour et 43 abstentions, une décision de sa commission pour les territoires non autonomes visant à soumettre à la Cour de La Haye la question de savoir si le Sahara espagnol était, au moment de sa colonisation par l'Espagne, un territoire sans maître et, dans le cas d'une réponse négative, quels étaient les liens juridiques de ce territoire avec le Maroc et la Mauritanie. La commission invitait en même temps l'Espagne à surseoir à l'organisation du référendum au Sahara occidental, référendum qui avait été annoncé pour le printemps 1975. »

« Dans un communiqué, le greffe de la Cour internationale de justice déclare que, « par ordonnance du 3 janvier 1975, le président de la Cour a fixé au 27 mars 1975 la date d'expiration du délai dans lequel des exposés écrits peuvent être présentés par les Etats jugés par la Cour susceptibles de fournir des renseignements sur les questions ainsi posées. »

« Les Etats membres de l'Organisation des Nations unies ont été avisés que, au cas où ils seraient en mesure de renseigner utilement la Cour, celle-ci serait prête à recevoir d'eux des exposés écrits dans le délai ci-dessus indiqué. La suite de la procédure a été réservée. »

## Les thèses en présence

« Le 17 septembre dernier, le roi du Maroc, Hassan II, avait fait la déclaration suivante : « L'Espagne prétend que le Sahara est une terre en déshérence, une res nullius, et qu'il n'y avait aucune administration établie lorsqu'elle l'occupait. Nous revendiquons le contraire et nous demandons à La Haye de se prononcer à cet égard. Si cette Cour estime que le Sahara était bien en déshérence, alors nous acceptons le référendum qui sera organisé avec tous les pays se déclarant concernés. Par contre, et la Cour internationale de La Haye reconnait au Maroc ses titres de propriété, alors je demanderai à l'ONU d'engager l'Espagne à négocier avec nous. »

« Pour sa part, le chef de l'Etat mauritanien, M. Moktar Ould Daddah, a déclaré le 16 novembre 1974 que le recours à la Cour de La Haye « n'exclut nullement l'autodétermination des populations du territoire », qui n'aura de valeur, a-t-il ajouté, que si le référendum est organisé par la puissance administrante (l'Espagne) sous le contrôle de l'ONU et en consultation avec les parties intéressées. — (A.F.P.). »

**99 Ftc**  
AU LIEU DE 132 Ftc

**CLÉN**

Opération promotionnelle tricolore Clén.  
la commande 105 Blanc □ Sablé □ m  
et joint Clén de 99 Ftc. franco.  
Veuillez joindre GRATUITEMENT un  
Catalogue COULEURS sur :  
○ Bibliothèque, Musée, Discothèque.  
○ Classement Diapos, Cassettes.  
○ Classement Montéparthie.  
○ Classement Dossiers, Archives.  
○ Bureaux, Retours, Bureaux enfants.  
○ Classement 35 mm.  
Commande et Doc à : CLÉN ZI'S BOUT  
la forêt, 37500 CHINON, Tél. Paris: 901-16-97.

Expo-information PARIS 8°  
35 av. de FRIEDLAND n° étoile.



# ASIE

## Vietnam du Sud

### L'octroi de nouveaux crédits américains suscite une vive opposition au Congrès

La situation militaire au Vietnam du Sud, après la chute, au début de la semaine, de Phuoc-Binh, continue de préoccuper vivement Washington. Il se confirme que le président Ford demandera prochainement au Congrès d'approuver l'octroi de crédits militaires supplémentaires à Saigon, sans doute 300 millions de dollars, en plus des 700 millions déjà consentis par le Congrès l'an dernier dans le cadre de la loi sur l'aide à l'étranger. L'exécutif ne ferait ainsi que réitérer sa première demande d'une somme de 1 milliard de dollars, ramenée à 700 millions de dollars par la Chambre des représentants. La nouvelle demande rencontre déjà une forte opposition dans les milieux parlementaires américains. Le sénateur Mansfield, chef de la majorité au Sénat, a déclaré qu'il était absolument opposé à toute aide militaire supplémentaire au gouvernement du Vietnam du Sud : « Ceci signifierait dénoncer la guerre et les combats, et il faut bien que nous nous en rendions compte », a-t-il ajouté.

Analysant les raisons de la chute de Phuoc-Binh, les experts de la Maison Blanche et du Pentagone estiment qu'elle est moins due au manque de combats que à l'insuffisance des fournitures de guerre, notamment des obus et de l'essence. Un porte-parole américain à Bangkok a annoncé le jeudi 9 janvier qu'une partie des importants stocks de munitions que les États-Unis avaient constitués en Thaïlande était actuellement acheminée vers le Vietnam du Sud. Il s'agit, a-t-il précisé, d'une redistribution des stocks de munitions dans la région du Pacifique.

Néanmoins, Washington réaffirme qu'il n'est pas question d'envoyer des forces militaires américaines au secours du Vietnam du Sud.

L'information de source japonaise faisant état (Le Monde du 10 janvier) de la mise en état d'alerte à Okinawa, de deux régiments de « marines », en raison de la situation au Vietnam du Sud, a été démentie dans la journée de jeudi par le Pentagone.

D'autre part, toujours selon le département américain de la défense, les six navires américains — dont le porte-avions à propulsion nucléaire Enterprise, — qui avaient quitté les Philippines lundi, ne se rendraient pas au large du Vietnam du Sud, mais dans l'océan Indien.

### La région de Phuoc-Binh bombardée intensément

Sur le plan militaire, l'aviation sud-vietnamienne a intensément bombardé la région de Phuoc-Binh, après la chute de la capitale provinciale. Le représentant du G.R.P. à Saigon a affirmé, jeudi, que ces bombardements avaient fait des dizaines de victimes civiles. Des quartiers entiers ont été détruits à Loc-Ninh, dans la province voisine de Binh-Long. De durs combats se sont poursuivis, d'autre part, pour la troisième journée consécutive, dans la région de Bong-Son, située à 480 kilomètres au nord-est de Saigon. Les forces du F.N.L. ont détruit un pont à une centaine de kilomètres au nord de Bong-Son, coupant ainsi la route stratégique numéro un.

Enfin, au cours d'une manifestation organisée jeudi soir à Saigon, le dirigeant du mouvement contre la corruption a déclaré que le président Thieu devait être tenu pour responsable de la perte de la province de Phuoc-Long. « Davantage de territoires et de nouveaux chefs-lieux de provinces et de districts tomberont aux mains des communistes tant que ce pays sera dirigé par le président Thieu et ses fonctionnaires corrompus », a-t-il souligné.

● AU CAMBODGE, de violents affrontements se sont poursuivis jeudi, au sud-est de Phnom-Penh. Trois requêtes ont été déposées vendredi à proximité de l'ambassade de France, faisant un tué et trois blessés parmi la population khmère.

D'autre part, le prince Norodom Sihanouk a affirmé vendredi, à Pékin, que plusieurs hautes personnalités du gouvernement de Phnom-Penh, dont le premier ministre, M. Long Boret, lui avaient fait savoir qu'elles désiraient se rallier à lui.

## CORRESPONDANCE

### Le rôle de la presse dans la vie politique au Cambodge

M. Soth Polin, président de l'Association des journalistes khmers, actuellement en exil en France, nous écrit :

J'ai lu avec intérêt un article de l'A.P.P. paru dans votre journal le 21 décembre, concernant la démission de M. Thiappana Grin, ministre de la défense de la République khmère. Selon l'agence, cette démission est interprétée par des observateurs comme motivée par des attaques personnelles de la presse locale contre le ministre.

Or, si la presse khmère était réellement capable de chasser un ministre de la défense de son poste, ce serait merveilleux. Depuis le 18 mars 1970, les journalistes ont toujours été des victimes de puissants féodaux du régime, principalement des militaires commandant une unité. La maison du directeur du journal *Neuor Thom* a été piégée et incendiée en janvier 1972 par des hommes de main du général Sosthène Fernandez. Dans le même mois, le directeur du journal *Khmer Ieuch* a été assassiné par les coups de hache des hommes du général Chantarrainsey. Et tout récemment, la voiture du rédacteur en chef du journal *Rou Santepheap* a été piégée ; le journaliste est resté introuvable, même que plusieurs membres de sa famille. On ne sait pas jusqu'où d'ont vient le coup. Comment des journalistes ainsi conditionnés peuvent-ils produire quelque exploit que ce soit ?

La presse khmère est d'autant plus impuissante qu'elle est, plus que jamais, enserrée par ces pratiques cruelles et lâches, bien sûr, mais aussi par des mesures de rétorsion économique : le refus de vendre du papier, par exemple. Il faut donc voir dans la démission du général Thiappana Grin non pas un triomphe douteux du quatrième pouvoir, mais plutôt un effet des intrigues et des luttes de palais. Le repli du ministre de la défense marque plutôt l'affaiblissement du pouvoir du premier ministre Long Boret, qui trouve en Thiappana un support respectable à son gouvernement civil et qui se trouve depuis quelque temps en lutte ouverte contre le pouvoir militaire dont le véritable détenteur, après Lon Nol, est le général Sosthène Fernandez, commandant en chef.

D'autre part, poussé par l'ambassadeur américain à Phnom-Penh, M. John Gunther Dean, à agir contre les fausses déclarations d'effectifs dans l'armée, le maréchal Lon Nol a demandé (pour la forme ?) des comptes en juin dernier au général Thiappana. Mais celui-ci a rétorqué que l'assainissement dans l'armée est impossible puisque le commandant en chef lui-même est pour son seul profit, vole déjà la solde de deux mille cinq cents soldats

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### M. Elliot Richardson est nommé ambassadeur à Londres

Depuis un mois, le bruit courait à Washington de la nomination imminente de M. Elliot Richardson au poste d'ambassadeur à Londres. L'agrément de la cour de Saint-James fut sollicité et accordé avec empressement. Il aurait même été officiellement transmis avant Noël. Quelques jours ont pu être les raisons de M. Ford de retarder d'une quinzaine l'annonce des nouvelles responsabilités confiées à cet ancien ministre de la justice de M. Nixon, qui préféra démissionner avec éclat le 20 octobre 1973 plutôt que de cautionner d'avantage les efforts de son président pour étouffer par n'importe quel moyen l'affaire du Watergate, le communiqué de la Maison Blanche se double d'un geste exceptionnel. M. Ford y a fait joindre un hommage personnel d'une quinzaine de lignes, rappelant qu'il a coopéré avec M. Richardson depuis l'époque (1967) où celui-ci occupa un secrétariat d'Etat à la santé, l'éducation et l'assistance sociale (qui forment un seul superministère dans le gouvernement américain). Après avoir énuméré ses états de service successifs, le président conclut : « J'éprouve la plus grande respect à son égard, pour son intelligence

et son dévouement sans réserve au bien public. » Un tel éloge, ajoutant à la considération que s'est acquise M. Richardson par la dignité de sa conduite dans la crise du Watergate, devrait faire de sa « confirmation » par le Sénat une formalité chasteuruse. M. Richardson, qui est âgé de cinquante-quatre ans, a derrière lui une carrière aussi brillante que bien remplie. Il fit à Harvard des études de droit si remarquables qu'il eut l'honneur très recherché parmi les jeunes juristes américains, d'être appelé à occuper au premier rang deux éminences de la jurisprudence américaine, « Judge » Learned Hand, et « Justice » de la Cour suprême Félix Frankfurter. Il n'est pas non plus un novice en politique : il se fit élire à de hautes fonctions au Massachusetts et fut dans l'administration Nixon, où il entra tout d'abord comme sous-secrétaire d'Etat au département d'Etat (1969-1970), ample occasion de se familiariser avec les arcanes du pouvoir. Issu, par ailleurs, d'une des premières familles de Nouvelle Angleterre, M. Richardson apporte avec lui une compétence et un style qui l'assurent d'un accueil très positif dans la capitale britannique. — A. C.

### Le tribunal Bertrand-Russell II examine le rôle des sociétés multinationales en Amérique latine

De notre correspondant

Bruxelles. — La deuxième session du tribunal Bertrand-Russell II, qui se veut l'expression de la conscience universelle, doit se tenir du 11 au 18 janvier au Palais des congrès. Le premier tribunal s'était constitué à l'initiative du philosophe anglais Bertrand Russell pour juger la guerre du Vietnam. Un second tribunal Bertrand-Russell a ensuite été créé à la demande de réfugiés latino-américains. Il comprend vingt-cinq membres effectifs et huit membres honoraires, dont Pablo Neruda à titre posthume.

La première session du tribunal, à Rome, en avril 1974, avait été consacrée aux différentes formes de violation des Droits de l'homme en Amérique latine.

Cette année, à Bruxelles, le tribunal examinera les influences

économiques et surtout l'intervention des sociétés multinationales dans la politique latino-américaine. Pour constituer des dossiers, le tribunal a obtenu le soutien de juristes et d'économistes de plusieurs pays, notamment de la Communauté économique européenne et des États-Unis. Un dossier a notamment été préparé par la Confédération latino-américaine des travailleurs affiliée à la C.M.T. (Confédération mondiale des travailleurs).

La veuve du président Allende, Mrs Hortensia Allende, participera à un meeting qui aura lieu le jeudi 16 janvier. La séance de clôture, le 18 janvier, sera publique. Les autres débats seront limités aux personnalités participantes et aux journalistes.

PIERRE DE VOS.

# DIPLOMATIE

### M. Sauvagnargues estime que les « sommets » de décembre ont ouvert la voie à la coopération internationale

« Les voies sont ouvertes pour la coopération et la concertation prennent la place de comportements qui conduisaient à des conflits », a dit, jeudi 9 janvier, M. Sauvagnargues, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, à propos des trois « sommets » de décembre 1974.

Après la rencontre Giscard d'Estaing-Brejnev, le ministre des affaires étrangères estime que compte tenu des « quelques progrès qui restent à faire », il y a de « fortes chances » que la conférence sur la coopération et la sécurité en Europe aboutisse au cours du présent semestre. Le climat de détente engendré par la C.S.C.E. favorisera — pense-t-il — la construction d'Europe occidentale, « dont nous souhaitons qu'elle soit accrue avec l'aube de l'Est ».

Les entretiens de Rambouillet — dit-il — ont confirmé la « convergence » des vues françaises et soviétiques au Proche-Orient, « qu'il s'agisse de l'occupation des territoires occupés, des frontières de 1967, du droit des Palestiniens à une patrie et du droit de tous les États à compter à des frontières sûres et reconnues ». M. Sauvagnargues a ajouté que cette position française avait été réaffirmée dans les mêmes termes à tous les interlocuteurs de la France.

Parlant du « sommet » de Neuf, le ministre a mis l'accent sur la décision de réunir régulièrement les chefs de gouvernement. Les problèmes de la Communauté « sont si globaux, dit-il, qu'il est normal qu'ils soient évoqués au niveau des plus hauts responsables plusieurs fois par an. » Le premier de ces

« conseils européens » se réunira dans la première quinzaine de mars.

M. Sauvagnargues considère que le plus important résultat des entretiens Giscard d'Estaing-Ford est le « compromis » sur la préparation de « la conférence entre les producteurs et les consommateurs de pétrole proposée par M. Giscard d'Estaing ».

A ce propos, le ministre n'a, à aucun moment, rappelé que le fait, proposé une conférence à trois composantes où les pays du tiers-monde seraient représentés à part, auprès des producteurs et des consommateurs industriels.

Répondant à des questions, M. Sauvagnargues a souligné que ce qui importait était que le « dialogue avec les producteurs » commence rapidement.

### M. FAJON : « Le plan criminel » de M. Kissinger

M. Fajon (communiste) demande au ministre de « faire connaître sans délai la position du président de la République et du gouvernement » sur les déclarations de M. Kissinger à *Business Week*, par lesquelles le secrétaire d'Etat « entretient la possibilité d'une action militaire des États-Unis contre les pays arabes producteurs de pétrole ».

M. Sauvagnargues répondit qu'il ne lui appartenait pas de prendre position publiquement sur les propos du secrétaire d'Etat. M. Fajon manda alors que soit inscrite au procès-verbal une déclaration de son groupe, dénonçant le « plan criminel » de M. Kissinger, et ajoutant notamment : « Le ministre du pouvoir sur les décisions scandaleuses de M. Kissinger (...) n'a pas d'autre signification que celle d'un consentement complice ».

### M. JEAN MONNET APPROUVE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE M. GISCARD D'ESTAING

Interrogé jeudi par Robert Boulay au micro de R.T.L., à la suite de sa visite dans la matinée du même jour au président de la République, M. Jean Monnet a notamment répondu par l'affirmative à la question : « Allez-vous la politique européenne de Giscard d'Estaing ? » Il a poursuivi : « Le général de Gaulle avait une politique qui, à son idée, était européenne, mais certainement pas à la manière. Pompidou a pris une série de mesures pour construire l'Europe, mais Giscard a la conviction que l'Europe doit être faite, et, par conséquent, ce n'est pas seulement une vue de l'esprit, c'est le cœur qui parle. »

Enfin, répondant à une question de M. V. Baré (communiste) sur le refus de la Bolivie d'extrader Klaus Barbie, M. Sauvagnargues répondit que le gouvernement examinait les moyens à employer, notamment en se référant aux résolutions des Nations unies sur le châtiment des criminels de guerre, afin que la Bolivie revienne sur « cette décision que nous ne pouvons admettre ».

## Au rallye du Bandama, être présent à l'arrivée c'est déjà une performance.

### 504 Peugeot 1<sup>ère</sup> au classement "toutes catégories."

### 504 Peugeot 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> au classement "tourisme de série."



5000 km de brousse et de savane. De la boue, de la poussière, de la ro-caille à 100 km/h de moyenne. Voilà le Rallye du Bandama. Un des plus difficiles d'Afrique si ce n'est du monde... Sur 52 voitures présentes au départ, il n'en reste que 7 à l'arrivée. 3 d'entre elles sont des 504 Peugeot.

Elles prennent en plus les premières places. Première au classement toutes catégories. Première et deuxième au classement Tourisme de Série. Et là il s'agit de la 504 habituellement livrée à la clientèle.

Ce n'est pas étonnant finalement. Depuis toujours les 504 Peugeot ont fait leurs preuves sur route et en ville.

Tout le monde a reconnu leurs qualités d'endurance et de solidité. Les 504 Peugeot n'ont pas attendu de gagner le Rallye du Bandama pour se faire une réputation.

## 504 PEUGEOT

مكذبا من الأصل

**Le désir de concilia-tion**

**Les rapports de la sont devenus**

**A TRAVERS**

**Bulgarie**

**Pakistan**

**Somalie**

MATIE

ignargues estime imets de décembre la coopération internationale

M. FAJON : « Le plan criminel » de M. Kissinger

arrivée légories! ne de série!

EUGEOT

DIPLOMATIE

Le désir de conciliation de la France à l'égard des États-Unis

(Suite de la première page.) L'absence — surprenante — de toute réaction officielle française aux propos de M. Kissinger n'excluant pas, en cas d'extrême urgence, une intervention militaire américaine au Proche-Orient et critiquant vivement les Européens (le Monde du 4 janvier), sont également caractéristiques de la diplomatie de M. Giscard d'Estaing, interrogé avec insistance, jeudi, devant la commission des affaires étrangères, par M. Fajon (communiste), le ministre a refusé de commenter les déclarations du secrétaire d'Etat. Il a fait valoir cependant, en réponse à d'autres questions, que « toute la politique française — au Proche-Orient tend à diminuer la tension et à l'inverse — d'une intervention militaire. Déjà le 8 janvier, M. Marchais ayant pris à partie le gouvernement à propos de ce silence, M. Chirac avait qualifié ses accusations de « dérisoires ». Quant aux critiques de M. Kissinger à l'adresse des gouvernements européens, M. Sauvagnargues a indiqué que l'ambassadeur des États-Unis, M. Rush, avait pris l'initiative de venir lui dire qu'il venait d'être traité — au passé — (le Monde du 8 janvier) « Le reste que si les alliés des Américains ont envie de répondre à M. Kissinger (le porte-parole de Bonn indiquant seulement que son gouvernement n'était « intéressé par aucune sorte d'affrontement »), le président de la Confédération helvétique, M. Graber, a déclaré, quant à lui, dans la Correspondance politique suisse: « Même si l'on veut compte que l'opinion d'une grande puissance diffère nécessairement de celle d'une petite nation, l'estime qu'il est opportun même de jouer avec l'idée qu'un rapport avec la crise de l'énergie, la force pourrait être utilisée dans certaines circonstances. »

Les rapports de la France avec l'OTAN sont devenus « sans complexes »

Entre la France et ses alliés atlantiques ou européens, le climat des relations sur le plan militaire a sensiblement évolué depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Ces relations témoignent d'un style à la fois plus franc et comme dépourvu de la méfiance ou de l'amertume du passé. La nomination, par les États-Unis, d'un nouveau commandant suprême allié en Europe, le général Alexander Haig, qui fut secrétaire général de la Maison Blanche du temps du président Nixon, a été très critiquée outre-Atlantique. Mais aux yeux de militaires européens, le général Haig présente un avantage incontestable: il peut, sans regret, faire table rase des dissensions antérieures entre la France et l'Organisation atlantique. La désignation récente, par la France, d'un nouveau chef de sa mission militaire auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de division aérienne René Chesnais, va aussi dans le sens d'un apaisement et de certaines retrouvailles: le général Chesnais a été notamment, entre 1951 et 1953, l'aide de camp des généraux Eisenhower et Ridgway successivement placés à la tête du Sshap. Le choix du représentant français n'est pas dénué de signification politique et, à bien des égards, la reconnaissance, dans le communiqué publié aux Antilles après la rencontre Ford-Giscard d'Estaing, qu'il existe une coopération militaire entre la France et l'OTAN, relève du même état d'esprit. Le chef de l'Etat français peut nier qu'un changement soit intervenu dans cette coopération. Mais, de l'avis de certains des partenaires de la France, cette collaboration se fait davantage à visage découvert, de manière plus réaliste et sans complexe, comme si les militaires français hésitaient moins que par le passé à discuter avec leurs alliés, à échanger des informations et à montrer leurs plans si leurs interlocuteurs le demandent. La coopération avec l'OTAN a cessé d'être cette nécessité dont il ne fallait pas parler publiquement. Aujourd'hui, une certaine hypocrisie est levée. On convient qu'il s'agit pour la France d'entretenir en toute régularité des relations techniques utiles aux parties en présence. JACQUES ISNARD.

DÉFENSE

CORRESPONDANCE

Une réponse du général Stehlin

Le général Stehlin nous a adressé une lettre en réponse au Point de vue de M. Jean-Paul Neu, président du Comité national pour l'expansion de l'industrie aéronautique, paru dans le Monde du 9 janvier. L'auteur m'impute implicitement, dans ce texte, l'intention d'avoir voulu nuire à l'expansion de notre industrie aéronautique. Je souhaite que, dans les fonctions qu'il exerce actuellement, il puisse un jour rendre les services que j'ai apportés à celle-ci, tant en ce qui concerne le travail et l'emploi dans les ateliers que les débouchés hors de France. Je ne fais rien de tel, d'ailleurs, que le fait récent de la part qui me revient dans l'autorisation accordée par le gouvernement américain à la General Electric de construire un commun avec la SNECMA le moteur de 10 tonnes de poussée, le CFM 56. Au demeurant, si cette opération, longtemps mise en balance par les États-Unis, a pu être menée à bien, c'est grâce à l'intelligente politique de coopération industrielle franco-américaine pratiquée par l'actuel président-directeur général de la SNECMA, qui aujourd'hui le meilleur « motoriste » d'Europe occidentale. Mais l'auteur du Point de vue se borne à l'aspect commercial de l'industrie d'armement. Je lui recommande, pour élever le débat au niveau capital de la défense, de lire le livre que je viens de publier, la France désarmée. Il y apprendra, en particulier, que dans l'intérêt de cette défense constante, j'ai toujours préconisé la coopération industrielle à égalité entre pays alliés. Il n'y est nulle part question de réduire notre industrie à une « fabrique de sous-traitance », mais de suggérer de construire en commun, et à égalité, les matériels les plus avancés réalisables au meilleur prix. Dans le cas particulier qui est à l'origine de l'affaire, j'ai déclaré, comme tout le monde, que j'avais le droit, mais surtout le devoir, d'exprimer une opinion sur les choix à faire. Ma proposition servait les intérêts supérieurs de notre défense, utilité assurée un surcroît de travail et d'emplois à notre industrie aéronautique. Dès lors qu'il n'y a de sécurité possible pour la France que collective, il lui appartient d'utiliser au mieux de la défense commune. Quand se pose la question de commande ou de remplacement de matériels à l'intérieur de l'alliance dont nous faisons partie, cela est affaire de gouvernements et ne doit pas être laissée à la compétition entre firmes privées. Ma seule préoccupation a toujours été la défense de la France. Je n'ai pas méconnu pour autant les avantages économiques que cela peut tirer de son industrie d'armement. Mais celle-ci doit être au service des forces armées, et non pas l'inverse. A l'heure où pèse de nouveau sur l'Europe la menace d'une guerre mondiale, il serait dramatique que des considérations commerciales l'emportent sur la volonté de tout mettre en œuvre afin que tant malheur soit épargné à notre pays.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie LA POPULATION au début de 1974 atteignait 8 700 000 habitants, soit 60 500 de plus qu'à la fin de 1973. Le taux de natalité est passé de 16,2 à 15,3 pour 1 000 habitants, celui de la mortalité est descendu de 9,5 à 9,3 pour 1 000. La population urbaine a atteint 58,5 % en une augmentation de 0,2 dans l'année. Il est vrai qu'en 1974 plusieurs villages ont été transformés en agglomérations urbaines. — (A.F.P.)

Pakistan UN ANCIEN MINISTRE des affaires publiques, M. Mairaj Mohammed Khan, a été condamné jeudi 9 janvier, à quatre ans de prison par un tribunal spécial. Il avait démissionné de son poste en 1972, puis quitté le parti populaire, au pouvoir, où il était membre du comité central. Il était accusé d'avoir critiqué la politique du gouvernement de M. Bhutto. — (UPI.)

Somalie LA CONFEDERATION HELVETIQUE ET LA CROIX-ROUGE SUISSE ont décidé d'intervenir pour venir en aide aux quelque deux cent mille Somalis menacés de mourir de faim. Cette action s'étendra aux soixante-dix mille réfugiés regroupés dans des camps. Un appareil transportant 20 tonnes de lait en poudre, de produits pharmaceutiques et de matériel médical, ainsi qu'un million de tablettes destinées à purifier l'eau, a quitté Genève pour Mogadiscio. A bord se trouvait un délégué de la Croix-Rouge suisse, qui coordonnera cette opération avec celle qui est déjà entreprise sur place depuis le début de décembre 1974 par la Ligue internationale des sociétés de la Croix-Rouge, dont le siège est à Genève. — (Corresp.)

Tchécoslovaquie LES GOUVERNEMENTS tchécoslovaque et autrichien ont décidé d'élever leurs représentations diplomatiques du rang de légations à celui d'ambassades. Cette décision fait suite à la conclusion d'un accord sur les questions de propriété pendantes entre les deux pays depuis plus de vingt ans, accord paraphé par les deux ministres des affaires étrangères à Vienne le mois dernier. — (A.F.P.)

Yougoslavie POURSUIVANT SON VOYAGE EN EUROPE, M. Gough Whitlam, premier ministre australien, est arrivé, jeudi 9 janvier, en fin d'après-midi, à Belgrade, venant de Rome. Au cours de sa visite officielle de trois jours en Yougoslavie, il sera reçu par le maréchal Tito. — (A.F.P.)

GRANDES VENTES de JANVIER aux FOURRURES DU NORD

que des affaires extraordinaires!



Table listing fur items and prices: Manteaux (Vison ranch 5650F, Vison saphir 5750F, Vison pastel 6650F, etc.), Manteaux (Astrakan pleines peaux 2450F, Astrakan swakara 3750F, etc.), Manteaux (Rat d'Amérique 2450F, Castor du Québec 3650F, etc.), Manteaux (Queue de Vison 4350F, Mouton doré 1350F, etc.).

FOURRURES DU NORD 2 ADRESSES LAFAYETTE PASSY 115 à 119 rue Lafayette PARIS 10e près Gare du Nord 100 Av. Paul Doumer (angle rue de la Pompe) PARIS 16e métro Muette Magasins ouverts tous les jours de 9h à 19h 30 sans interruption sauf dimanche



inflation, monnaies flottantes, blocage des prix, cash-flow, Club des Dix, arbitrage, O.P.A., etc.

le monde fascinant et mal connu des FINANCES MODERNES

La monnaie, Les banques, Les assurances, Les investissements, Les opérations de change, Les opérations de crédit, Les opérations de placement, Les opérations de spéculation, Les opérations de gestion, Les opérations de conseil.

Rien d'autre à acheter BON D'EXAMEN GRATUIT Envoyez-moi en communication gratuite « Les Finances modernes ».

LE MONDE diplomatique

PUBLICATION MENSUELLE DU « MONDE » Au sommaire du numéro de janvier : L'inégalité fiscale Les méthodes et artifices par lesquels la démocratie se nie elle-même dans une politique fiscale qui viole ses principes fondamentaux.

MENACES EN PROCHE-ORIENT (William R. Polk) LE PEUPLE PALESTINIEN : Histoire d'une conscience nationale (Eric Rouleau). Cinéma politique : combats de Palestine. LA « CRISE » ET LES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS À L'ÉTRANGER : Un élément décisif du renforcement de l'empire (Dominique de Laubier). REPORTAGE : PANAMA, les militaires face aux États-Unis. (Claude-Catherine Kiejman).

Espagne : la fin de la dictature de consommation (Guy Hermet). La participation du G.R.P. à la prochaine conférence de Genève sur les droits humanitaires (Jean L.A. Salmon). La nationalisation de la MIFERMA en Mauritanie (Vincenz de Brunetti). Une réussite de la coopération multilatérale : le Transcamerounais (André Blanchet). La coopération soviéto-française s'approfondit (Spartak Beglar). Intellectuels et paysans dans la Chine rurale (Jean Deubler). Les Québécois et la Québec (supplément). Index des articles publiés en 1974. Les livres du mois. L'activité des organisations internationales.

Le numéro : 5 F (en vente dans tous les kiosques) Abonnement et vente au numéro : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

OUTRE-MER

Djibouti au seuil de la décolonisation

II — Pourquoi rester ? De notre envoyé spécial PHILIPPE DECREAENE

Dans un premier article (« le Monde » du 10 janvier), notre envoyé spécial a indiqué que l'indépendance faisait des progrès constants dans le Territoire français des Afars et des Issas, notamment sous l'influence de l'évolution des pays voisins.

Djibouti. — « Nous maintenons (ici) dans quel but ? demande, avec lassitude, cet Européen qui, au terme de trois années de séjour, boucle ses valises et s'apprête à céder à un autochtone la place qu'il occupait dans un service public.

réfaste. Son existence a entraîné la sédentarisation de pasteurs dont la seule raison d'être était la transhumance. Le barrage, qui était, dit-on, destiné à empêcher l'afflux des nomades au chef-lieu, les découragea, en réalité, d'en sortir. Les chameliers qui venaient autrefois visiter leurs parents établis en ville, puis repartaient nomadisier de campement en campement durant l'été, se sont fixés sur place, par crainte de difficultés avec les militaires qui contrôlent l'accès au barrage.

Un expert des questions portuaires nous avoue être passé de janvier à décembre « d'un optimisme modéré à un pessimisme nuancé ». Pourtant, des commandes d'engins flottants, de vedettes, de matériels divers, ont été passées à l'extérieur, en dépit des incertitudes qui pèsent sur l'avenir : statut politique du T.F.A.I., concurrence du port éthiopien d'Assab pour le trafic avec Addis-Abeba, concurrence d'Aden, déjà deux fois plus important que Djibouti, d'Hoddeidah et de Djeddah pour le soudage et les approvisionnements.

En dépit de ce qui a été dit, ou écrit, depuis plus de dix ans, il apparaît à beaucoup d'Européens que le maintien de la présence française dans cette région désolée de la mer Rouge ne se justifie ni politiquement, ni économiquement, ni même stratégiquement.

Échecs et abus ment contestés, parfois même par certains administrateurs qui ont présidé à leur établissement — présent comme minoritaire. « Nous sommes comme les Palestiniens, nous a dit l'un d'entre eux, parce que considérés partout comme des étrangers. Ici, les Afars détiennent la totalité du pouvoir et contrôlent la vie économique, parce que M. Ali Aref est des leurs. À Mogadiscio, en République de Somalie, notre statut n'est guère meilleur, parce que les Dahor, les Issaks et autres tribus ne nous considèrent pas sur un véritable pied d'égalité... »

L'économie de Djibouti ne bénéficie guère des soldes des militaires ou des traitements des fonctionnaires. On comprend aisément que les capitaux fuient : les banques consentent un intérêt de 4 % sur les comptes d'épargne, alors que l'inflation a vraisemblablement dépassé 15 % cette année, et elles pratiquent un taux de change scandaleusement plus élevé que celui des changeurs indiens ou yéménites. Cependant, le T.F.A.I. constitue, traditionnellement, un refuge pour les capitaux venus du Yémen du Sud ou d'Éthiopie, qui ont considérablement augmenté cette année, mais ont presque immédiatement gagné le Liban ou la Suisse.

Les installations portuaires portent encore les traces du séisme de l'année dernière et, sur les quais, des ballots de friperie, de marchandises diverses détruites par un incendie achèvement de pourrir. La seule note d'animation provient d'un enclos où sont entassés des chameaux qui attendent un caboteur pour un ultime voyage à destination des abattoirs saoudiens de Djeddah.

La faillite du système colonial est de plus en plus évidente, à tous les niveaux. Ainsi M. Ahmed Dini, leader de la Ligue populaire africaine, principal parti d'opposition, nous affirme : « Depuis le mois de juin, les autochtones consomment de l'eau polluée. Nous n'avons pas les moyens d'acheter dans les supermarchés de la ville, plusieurs milliers de personnes souffrent de la diarrhée. Or, les prélèvements effectués, dès juin, en plusieurs points de la ville africaine prouvent que l'eau n'y est plus potable (2). Avenue 13, on a relevé dix-sept streptocoques jécoux par cent millilitres d'eau, ce qui équivaut pratiquement à une eau de fosse septique. Lorsque nous protestons, on nous répond simplement que la galerie de pompes est souillée. »

Si la France reste à Djibouti, c'est pour empêcher un affrontement meurtrier entre Afars et Issas, répètent encore, sans grande conviction, les partisans du statu quo. Or, actuellement, les conflits de personnes, les rivalités politiques entre « aristocrates » ou « anti-aristocrates », qu'ils soient de race afar ou somali-issa, les querelles entre générations l'emportent en acuité sur les différends de caractère tribal. La compétition entre Afars et Issas a perdu une partie de sa vigueur au lendemain du référendum de mars 1967. Cependant, M. Ali Aref continue d'affirmer catégoriquement : « Il y a autant de différence entre un Afar et un Somali qu'entre un Arabe et un Africain de l'Ouest, et aussi longtemps que le général Barré ne reconnaît pas l'existence du peuple afar et l'unité politique que constitue le T.F.A.I., tout dialogue avec la République somali sera impossible... »

qu'il ait pris soin d'annoncer qu'une expropriation serait consentie pour vingt ans à toute personne investissant sur place plus de 10 millions de francs Djibouti, le chef du gouvernement local s'est heurté à un scepticisme de ceux qui partent déjà avec nostalgie d'une « bonne époque » comme d'une « époque révolue ». Même morosité dans le milieu des transitaires et des agents des compagnies de navigation, auxquels la réouverture prochaine du canal de Suez, ferme depuis juin 1967, n'offre, disent-ils, que des perspectives limitées. La direction du port n'attend pas de « hausse notable du trafic avant 1978 ».

Les installations portuaires portent encore les traces du séisme de l'année dernière et, sur les quais, des ballots de friperie, de marchandises diverses détruites par un incendie achèvement de pourrir. La seule note d'animation provient d'un enclos où sont entassés des chameaux qui attendent un caboteur pour un ultime voyage à destination des abattoirs saoudiens de Djeddah.

La morosité des milieux d'affaires En dépit de l'extrême discrétion des banquiers de la place, notamment de la toute-puissante Banque de l'Indochine, à laquelle échappe progressivement le monopole de fait qu'elle avait acquis à Djibouti, l'atmosphère est à la morosité dans le monde des affaires. De même que Djibouti ne fut jamais un véritable capitale, mais resta une minable sous-préfecture des tropiques, une sorte de Clochemerle triste et misérabiliste, elle ne constituait jamais la « place financière » qu'avaient rêvé d'en faire quelques administrateurs immigrés.

Les statistiques sont éloquentes dans leur modestie. En 1973, 400 000 tonnes de marchandises diverses et 500 000 tonnes d'hydrocarbures ont été manipulées. En 1974, l'acheminement vers l'Éthiopie du « blé de la famine », destiné aux victimes de la sécheresse, a permis de maintenir à peu près au même niveau un trafic qui a diminué en ce qui concerne les hydrocarbures, beaucoup de navires préférant relâcher à Djeddah, où les frais sont moins élevés.

qu'il ait pris soin d'annoncer qu'une expropriation serait consentie pour vingt ans à toute personne investissant sur place plus de 10 millions de francs Djibouti, le chef du gouvernement local s'est heurté à un scepticisme de ceux qui partent déjà avec nostalgie d'une « bonne époque » comme d'une « époque révolue ». Même morosité dans le milieu des transitaires et des agents des compagnies de navigation, auxquels la réouverture prochaine du canal de Suez, ferme depuis juin 1967, n'offre, disent-ils, que des perspectives limitées. La direction du port n'attend pas de « hausse notable du trafic avant 1978 ».

Volonté de changement des uns et immobilisme des autres risquent de conduire à de graves affrontements dans un territoire où la stabilité est à la merci de la première action terroriste de nationalistes résolus, c'est-à-dire apparaît de plus en plus précaire.

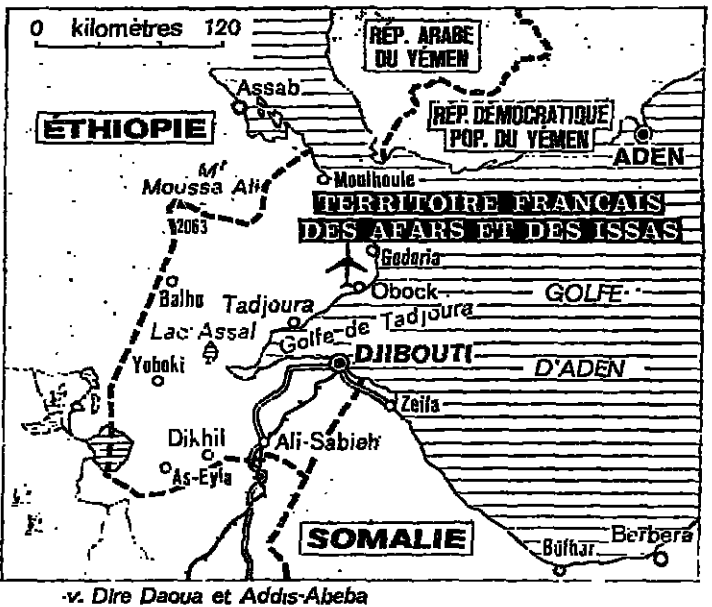
Non seulement Djibouti n'a toujours pas attiré de véritables hommes d'affaires, mais elle reste un repaire de petits boutiquiers, dont la camelote est écoulée aux plus bas prix cours auprès d'une clientèle essentiellement composée de gendarmes, de sous-officiers et de « petits blancs » de toutes catégories. Les bistrotiers, comme celui du vieux Hôtel de l'Europe, les magasins, les restaurants, tel le célèbre Palmier en zinc, signe des temps, actuellement en vente, ne sont, le plus souvent, que des établissements médiocres.

qu'il ait pris soin d'annoncer qu'une expropriation serait consentie pour vingt ans à toute personne investissant sur place plus de 10 millions de francs Djibouti, le chef du gouvernement local s'est heurté à un scepticisme de ceux qui partent déjà avec nostalgie d'une « bonne époque » comme d'une « époque révolue ». Même morosité dans le milieu des transitaires et des agents des compagnies de navigation, auxquels la réouverture prochaine du canal de Suez, ferme depuis juin 1967, n'offre, disent-ils, que des perspectives limitées. La direction du port n'attend pas de « hausse notable du trafic avant 1978 ».

qu'il ait pris soin d'annoncer qu'une expropriation serait consentie pour vingt ans à toute personne investissant sur place plus de 10 millions de francs Djibouti, le chef du gouvernement local s'est heurté à un scepticisme de ceux qui partent déjà avec nostalgie d'une « bonne époque » comme d'une « époque révolue ». Même morosité dans le milieu des transitaires et des agents des compagnies de navigation, auxquels la réouverture prochaine du canal de Suez, ferme depuis juin 1967, n'offre, disent-ils, que des perspectives limitées. La direction du port n'attend pas de « hausse notable du trafic avant 1978 ».

Volonté de changement des uns et immobilisme des autres risquent de conduire à de graves affrontements dans un territoire où la stabilité est à la merci de la première action terroriste de nationalistes résolus, c'est-à-dire apparaît de plus en plus précaire.

qu'il ait pris soin d'annoncer qu'une expropriation serait consentie pour vingt ans à toute personne investissant sur place plus de 10 millions de francs Djibouti, le chef du gouvernement local s'est heurté à un scepticisme de ceux qui partent déjà avec nostalgie d'une « bonne époque » comme d'une « époque révolue ». Même morosité dans le milieu des transitaires et des agents des compagnies de navigation, auxquels la réouverture prochaine du canal de Suez, ferme depuis juin 1967, n'offre, disent-ils, que des perspectives limitées. La direction du port n'attend pas de « hausse notable du trafic avant 1978 ».



v. Dire Daoua et Addis-Abeba

Correspondance

Précisions sur les Comores A la suite de la publication dans notre numéro du 24 décembre 1974 d'un article de Jean-Claude Guillebaud consacré aux Comores, nous avons reçu de M. Th. Flobert les précisions suivantes :

qu'il ait pris soin d'annoncer qu'une expropriation serait consentie pour vingt ans à toute personne investissant sur place plus de 10 millions de francs Djibouti, le chef du gouvernement local s'est heurté à un scepticisme de ceux qui partent déjà avec nostalgie d'une « bonne époque » comme d'une « époque révolue ». Même morosité dans le milieu des transitaires et des agents des compagnies de navigation, auxquels la réouverture prochaine du canal de Suez, ferme depuis juin 1967, n'offre, disent-ils, que des perspectives limitées. La direction du port n'attend pas de « hausse notable du trafic avant 1978 ».

ASSIGNANT A M. Chira son mand Deux objectifs Les options pour la stabilité de la République... Les républicains indépendants préparent leur congrès

كذا من الأصل

colonisation

Vertical text on the left margin, likely bleed-through from the reverse side of the page.

ASSIGNANT A L'U.D.R. UN ROLE ÉVOLUTIONNISTE

M. Chirac pourrait voir prolonger son mandat de secrétaire général

En réunissant dimanche 12 janvier, à Paris, pour la première fois dans l'histoire du mouvement gaulliste, les quelque sept cents personnes que constituent les secrétaires fédéraux, les présidents de comités départementaux et les secrétaires de circonscription (ces deux dernières catégories

étaient élues par les adhérents de base), M. Jacques Chirac venait, en quelque sorte, « prendre le pouls » des militants de l'U.D.R. moins d'un mois après son accession au secrétariat général de cette formation, le 14 décembre dernier.

D'ores et déjà, les réunions de militants qui se sont tenues en province ont apparemment la désapprobation de la manière, pour le moins cavalière, dont le premier ministre s'est emparé de la direction de l'U.D.R. s'estompe vite. La carence totale de ses opposants, l'absence jusqu'à ce jour de toute organisation, même partielle, de la trentaine de députés qui ont condamné son initiative, ont laissé le champ libre à M. Chirac. Son attitude déterminée, ses messages aux adhérents, ses projets, ses premières décisions et le renouvellement de l'état-major du mouvement ont produit l'effet souhaité : peu à peu, les militants apprécient qu'après des années de flottement ils soient effectivement dirigés par un homme qui ne cache pas sa résolution. M. Jacques Chirac va donc s'employer à exploiter rapidement cet avantage, en s'assignant deux objectifs afin de mettre en œuvre trois principes, et ce, au cours d'une procédure.

Deux objectifs

Comme il l'a dit devant le bureau exécutif du 8 janvier, M. Chirac veut relancer le mouvement gaulliste dans la nation et dans la majorité et le faire occuper le terrain politique. La relance doit tendre à démontrer que, abstraction faite de ses effets parlementaires, l'U.D.R. demeure dans le pays le mouvement politique le plus important après le parti communiste. La coopération avec les autres formations de la majorité sera sans cesse renforcée et le R.F.D.L. de M. Jacques Chirac sera considéré comme bien placé pour y œuvrer. Mais s'il souhaite que les républicains indépendants et les centristes réformateurs se développent, M. Chirac préférerait que cela ne se fit point au détriment de l'U.D.R. D'autres dirigeants du mouvement gaulliste ne sont d'ailleurs guère inquiets à ce sujet. Ils estiment même que le moment est propice à leur essor en raison des difficultés que rencontrent les républicains indépendants à obtenir leur implantation et les centristes réformateurs à régler leurs problèmes d'organisation. L'occupation du terrain politique doit être dirigée surtout contre la gauche. Les dirigeants gaullistes ne veulent plus laisser aux leaders socialistes et communistes ce qui est appelé, non sans raison, le « monopole de l'information politique ». C'est pourquoi ils vont à leur tour multiplier les déclarations sur les sujets les plus divers et développer, à gauche, sur ses objectifs de l'U.D.R. et sur sa doctrine.

Trois principes

M. Chirac veut que celle-ci s'articule autour de trois principes essentiels. LES OPTIONS FONDAMENTALES DU GAULLISME, c'est-à-dire la stabilité des institutions et le respect de l'indépendance nationale, impliquant une diplomatie et une défense autonomes, constituent une sorte de référence sacramentelle mais, pour des militants qui, depuis dix-sept ans déjà, soutiennent la V<sup>e</sup> République, elles sont aussi le symbole d'une raison d'être toujours bien réelle. LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ est, en revanche, un minimum, car tout M. Chirac voudrait faire le moteur de l'action des gaullistes pour l'avenir. En voulant redonner au gaullisme son caractère social, le nouveau secrétaire général espère offrir de l'U.D.R. l'image d'une formation essentiellement « évolutionniste ». Pour composer ce programme, il a assigné à ses amis de reprendre, de transformer et d'élargir les thèmes de la nou-

LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS PRÉPARENT LEUR CONGRÈS

M. Jacques Dominati, député républicain indépendant de Paris, a déclaré, jeudi 9 janvier, que son parti devait être le fer de lance de la majorité. Reconnu comme tel, le mouvement des républicains indépendants (R.I.) est présidé, avant le congrès national du 31 janvier, le 2 février, M. Dominati a précisé que les républicains indépendants de la capitale déplaçaient certains de leurs adhérents de leur formation. Il estimait également nécessaire de transformer leur parti en un mouvement de masse, d'en développer l'implantation locale et de maintenir des relations privilégiées avec les formations de la majorité situées particulièrement avec le Centre démocrate.

vele société et de la participation. Cette notion devra s'appliquer à tous les domaines de l'action publique et, pour commencer, aux secteurs de l'entreprise, de la politique des revenus, à la condition salariale, à l'organisation de la justice et aux structures des collectivités locales. Les secrétaires généraux adjoints et les conseillers nationaux de l'U.D.R. ont été chargés de mettre sur pied des groupes d'étude portant sur des thèmes précis. Les conclusions seront transmises à M. Chirac qui, pour les approuver, devra peut-être, dans bien des cas, arbitrer lui-même entre sa qualité de secrétaire général et sa fonction de premier ministre. La tâche de ses collaborateurs à la direction de l'U.D.R. par M. Chirac avait été guidée par le souci de donner de son équipe une image libérale. Il attendait désormais qu'elle propose des solutions novatrices et surtout « progressistes ». Il souhaiterait même, si des revendications habituelles de la gauche venaient à être énoncées par l'U.D.R., que les députés de ce groupe les votent en plus grand nombre que ce fut le cas pour la loi sur l'avortement.

LA NOTION DE RESPONSABILITÉ que M. Chirac veut restaurer, doit permettre au gaullisme d'aujourd'hui de retrouver sa vocation historique, qui a longtemps empêché de le classer tout à fait à droite ou vraiment à gauche, et au nouveau secrétaire général d'effacer de ses traits quelques allures « droitières » que son action politique et ses comportements y avaient créés. Aucun procès ne sera instruit, aucune exécution ne sera lancée, aucune sanction ne sera prise contre ceux qui ont opposé à la nouvelle direction du mouvement. Les membres de l'U.D.R. qui participent à la tentative de renouveau ne doivent pas être inquiétés en principe, plus être soumis aux foudres de leur parti puisque l'on affecte de ne pas considérer le succès de l'ancien ministre que comme un simple phénomène de presse. Une ouverture pourrait aussi être tentée vers les gaullistes déçus, hésitants ou marginaux, pour qu'ils rejoignent le bercail et, dans ce cas, ils seraient encore politiquement engagés, des situations diverses pourraient être déployées.

Si l'on peut admettre que M. Chirac, s'il veut réellement réaliser ce programme qui, pour les gaullistes, est un défi d'agencement, doit bénéficier d'un certain délai. La reprise en main de l'U.D.R. par le premier ministre ne sera, en effet, véritablement lancée et si des premiers résultats sont obtenus. Au conseil national du 22 février (cette date doit être arrêtée par le comité central), M. Jacques Chirac sera donc « contraint » d'être de nouveau candidat, bien qu'il n'ait pas encore fait part de son intention. Pour éviter d'être en contradiction avec ses propres déclarations du mois dernier, lorsqu'il affirmait que ses fonctions de secrétaire général ne seraient que provisoires, le premier ministre ne devrait donc exercer ses responsabilités « partiales » que pendant un délai déterminé. Il pourrait y mettre un terme en donnant sa démission devant les assises nationales qui seraient convoquées au mois de mai, mais une telle procédure risquerait de transformer cette instance en un champ clos de rivalités électorales.

Président de l'U.D.R. ?

On peut admettre que M. Chirac, s'il veut réellement réaliser ce programme qui, pour les gaullistes, est un défi d'agencement, doit bénéficier d'un certain délai. La reprise en main de l'U.D.R. par le premier ministre ne sera, en effet, véritablement lancée et si des premiers résultats sont obtenus. Au conseil national du 22 février (cette date doit être arrêtée par le comité central), M. Jacques Chirac sera donc « contraint » d'être de nouveau candidat, bien qu'il n'ait pas encore fait part de son intention. Pour éviter d'être en contradiction avec ses propres déclarations du mois dernier, lorsqu'il affirmait que ses fonctions de secrétaire général ne seraient que provisoires, le premier ministre ne devrait donc exercer ses responsabilités « partiales » que pendant un délai déterminé. Il pourrait y mettre un terme en donnant sa démission devant les assises nationales qui seraient convoquées au mois de mai, mais une telle procédure risquerait de transformer cette instance en un champ clos de rivalités électorales.

M. SÉGARD : l'U.D.R. doit abandonner ses états d'âme.

Lille. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'État au commerce extérieur, a exposé, jeudi 9 janvier, à Valenciennes, devant les dirigeants U.D.R. du Nord dans quel esprit il compte accomplir la mission que lui a confiée M. Jacques Chirac au sein du mouvement (1). M. Ségard, qui souhaite surtout s'imposer comme le leader de la majorité dans le Nord, affirme qu'il remplira cette mission pour tout autre mouvement de la majorité si la demande lui en était faite. En ce qui concerne l'U.D.R., M. Ségard estime que le retour à la présidence de la République présidentielle se heurterait à trop d'obstacles et que le parti risquerait même de se diluer par l'absence de son chef. Il n'y a pas d'alternative. C'est le mouvement lui-même qui doit être la base du gaullisme. M. Norbert Ségard a évoqué les prochaines réunions de diverses instances de la formation gaulliste (le Monde du 10 janvier), et a ajouté : « Dans deux ou trois mois l'U.D.R. aura retrouvé tout son dynamisme... » Au cours de la même réunion, M. Pierre Carous, maire de Valenciennes et président du groupe U.D.R. du Sénat, a déclaré à propos du scrutin proportionnel : « Si le gouvernement propose un texte pour la proportionnelle aux municipales, je voterai contre et je me battrais pour son rejet ». M. Carous justifie sa position en affirmant que « si l'élection municipale présente un caractère politique, la gestion des villes doit être au contraire dépolitisée ».

Les barons

Il ne semble pas, pour le moment, que des dégrèvements de barons pourraient être envisagés. — une telle personnalité. En effet, M. Roger Frey apprê-

A EUROPE 1

M. Lecanuet envisage la participation des socialistes au gouvernement avant la fin du septennat

La polémique entre le P.C. et le P.S. ne manque pas de faire resurgir, dans les milieux centristes, le vif espoir de voir se reconstituer une coalition de type « troisième force » grâce à laquelle les socialistes, ayant rompu leur alliance avec les communistes, participeraient au gouvernement aux côtés des gaullistes, des républicains indépendants et des centristes. Si M. Lecanuet ne croit guère à une rupture prochaine de l'union de la gauche, il n'en a pas moins envisagé, jeudi soir, l'entrée au gouvernement, au cours du septennat de M. Giscard d'Estaing, des représentants du parti socialiste.

L'éventualité d'un retournement de situation à gauche ou du moins celle de l'apparition de désaccords profonds au sein même du parti de M. Mitterrand, entre modérés et partisans de l'union, conditionne en ce moment la stratégie de toutes les formations modérées. Mettre en place, au centre gauche, la fameuse « structure d'accueil » que rejoindraient les socialistes depuis est un rêve qui fontent les responsables cen-

tristes. Entre ceux avec lesquels les socialistes discuteront s'ils rompent leurs alliances à gauche est une possibilité qu'ils ne veulent pas écarter. Ainsi M. Lecanuet semble-t-il plus intéressé par cette question-là que par la réalisation — jamais véritablement entreprise — du projet de rapprochement entre son parti et les républicains indépendants. M. Michel Durand, vice-président du Centre républicain, a sans doute des préoccupations semblables quand il se garde de se lier avec un Jean-Jacques Servan-Schreiber qu'il juge encombrant. Le président du parti radical socialiste, enfin, estime que le changement d'attitude des communistes ne s'explique que par une modification d'analyse des responsables soviétiques et au fait que le P.C. français ne souhaite plus accéder au pouvoir. En conséquence, le député de Meurthe-et-Moselle entend que son parti demeure, lui aussi, accueillant. Et il se demande même s'il n'est pas inopportun d'ôter le mot « socialistes » du titre de son parti pour le remplacer par le mot « réformateurs », comme il est question de le faire lors du prochain congrès. — M.-J. E.

M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, était, jeudi soir 9 janvier, l'invité d'Europe 1. A la question : « Pensez-vous que des socialistes siègeront au gouvernement aux côtés des républicains indépendants et des centristes au cours du septennat de M. Giscard d'Estaing ? », M. Lecanuet a répondu : « Oui, j'en espère et je le crois. »

Le président du Centre démocrate a ajouté : « Un président de la République qui veut fonder une République d'inspiration populaire, qui veut, sans bouleversement, changer la société pour qu'elle soit plus juste et plus équitable, c'est là une politique à laquelle, normalement, l'essentiel de l'esprit socialiste doit coopérer. Il y a une logique de la politique présidentielle qui devrait avoir, à un moment donné, les conséquences politiques (que j'ai déjà annoncées il y a un certain temps) devant le P.C. et les communistes. M. Lecanuet a estimé qu'ils ne devraient pas, « dans un avenir très rapproché », évoluer vers une « rupture ». « Encore moins un affrontement », a-t-il ajouté, « et je compte, en tant que démocrate, même assister à une réconciliation spectaculaire, mais, cette fois, le pacte n'y sera plus. »

Le garde des sceaux a ensuite évoqué les conséquences d'une éventuelle réforme de la loi électorale. « Si l'on introduit une certaine forme de représentation proportionnelle, l'autonomie et la personnalité de chaque formation politique disparaîtront. Les faux accords et les programmes communs, pour intervenir une entente qui n'existerait pas disparaîtront ou auront tendance à diminuer d'importance. (En ce qui concerne l'union de la gauche) beaucoup de choses pourront changer. » M. Lecanuet a encore dit : « Il y aura à examiner, dans les mois qui viennent, l'opportunité, si elle se présente, d'une telle révision de la loi électorale. »

Une évolution considérable

Jeudi soir également au cours de la tribune libre du journal télévisé de TF1, M. Lecanuet a affirmé : « L'année 1975 sera une année de changement. Les républicains, dans les mois qui viennent, l'opportunité, si elle se présente, d'une telle révision de la loi électorale. »

La réforme de la loi électorale

Le bureau politique du parti communiste a publié jeudi 9 janvier une déclaration dans laquelle il réclame l'application de la représentation proportionnelle à toutes les élections. Le P.C.F. note : « Depuis 1947, tous les gouvernements ont imaginé les systèmes électoraux les plus sortades pour affaiblir la représentation des Français qui briterait volontairement cette tradition. » En ce qui concerne le projet de réforme de la loi électorale municipale, le bureau politique du parti communiste précise : « Les préparatifs des projets gouvernementaux sont connus à l'habitude tenus secrets. C'est pourquoi le parti communiste français en appelle immédiatement à la vigilance et à l'action populaires pour déjouer toute nouvelle manœuvre gouvernementale. Depuis des années, pour les élections municipales comme pour toutes les autres, le parti communiste combat pour l'instauration du seul scrutin clair, honnête, juste, assurément, comme le seul programme commun. « une représentation démocratique et plus juste de la population ». Ce mode d'élection, c'est la représentation proportionnelle. » Le scrutin proportionnel est le seul qui permette une représentation équitable des candidats de chaque formation. Il ne peut favoriser la gauche dès l'instant où celle-ci pratique une politique d'unité, loyale et efficace, fondée sur le programme commun et sa mise en œuvre résolue, une politique débarrassée de toute combinaison électorale. »

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

La direction de l'exploitation des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France informe ses usagers qu'en raison de la construction d'une ligne aérienne, des restrictions de circulation auront lieu du 28 au 30 janvier entre l'échangeur de CAMBRAI et la gare de péage de THUN-LEVEQUE, au P.K. 33000 de l'Autoroute A-2 Paris-Bruxelles. Ces restrictions de circulation consistent en : — La mise en voie unique de chacune des chaussées avec interdiction de doubler et limitation de vitesse à 60 km/h. — Arrêt total de la circulation pendant des durées ne pouvant excéder 5 minutes. La plus grande prudence est demandée aux usagers, qui voudront bien tenir compte de la signalisation mise en place.

A EUROPE 1

M. Lecanuet envisage la participation des socialistes au gouvernement avant la fin du septennat

La polémique entre le P.C. et le P.S. ne manque pas de faire resurgir, dans les milieux centristes, le vif espoir de voir se reconstituer une coalition de type « troisième force » grâce à laquelle les socialistes, ayant rompu leur alliance avec les communistes, participeraient au gouvernement aux côtés des gaullistes, des républicains indépendants et des centristes. Si M. Lecanuet ne croit guère à une rupture prochaine de l'union de la gauche, il n'en a pas moins envisagé, jeudi soir, l'entrée au gouvernement, au cours du septennat de M. Giscard d'Estaing, des représentants du parti socialiste.

L'éventualité d'un retournement de situation à gauche ou du moins celle de l'apparition de désaccords profonds au sein même du parti de M. Mitterrand, entre modérés et partisans de l'union, conditionne en ce moment la stratégie de toutes les formations modérées. Mettre en place, au centre gauche, la fameuse « structure d'accueil » que rejoindraient les socialistes depuis est un rêve qui fontent les responsables cen-

tristes. Entre ceux avec lesquels les socialistes discuteront s'ils rompent leurs alliances à gauche est une possibilité qu'ils ne veulent pas écarter. Ainsi M. Lecanuet semble-t-il plus intéressé par cette question-là que par la réalisation — jamais véritablement entreprise — du projet de rapprochement entre son parti et les républicains indépendants. M. Michel Durand, vice-président du Centre républicain, a sans doute des préoccupations semblables quand il se garde de se lier avec un Jean-Jacques Servan-Schreiber qu'il juge encombrant. Le président du parti radical socialiste, enfin, estime que le changement d'attitude des communistes ne s'explique que par une modification d'analyse des responsables soviétiques et au fait que le P.C. français ne souhaite plus accéder au pouvoir. En conséquence, le député de Meurthe-et-Moselle entend que son parti demeure, lui aussi, accueillant. Et il se demande même s'il n'est pas inopportun d'ôter le mot « socialistes » du titre de son parti pour le remplacer par le mot « réformateurs », comme il est question de le faire lors du prochain congrès. — M.-J. E.

M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, était, jeudi soir 9 janvier, l'invité d'Europe 1. A la question : « Pensez-vous que des socialistes siègeront au gouvernement aux côtés des républicains indépendants et des centristes au cours du septennat de M. Giscard d'Estaing ? », M. Lecanuet a répondu : « Oui, j'en espère et je le crois. »

Le garde des sceaux a ensuite évoqué les conséquences d'une éventuelle réforme de la loi électorale. « Si l'on introduit une certaine forme de représentation proportionnelle, l'autonomie et la personnalité de chaque formation politique disparaîtront. Les faux accords et les programmes communs, pour intervenir une entente qui n'existerait pas disparaîtront ou auront tendance à diminuer d'importance. (En ce qui concerne l'union de la gauche) beaucoup de choses pourront changer. » M. Lecanuet a encore dit : « Il y aura à examiner, dans les mois qui viennent, l'opportunité, si elle se présente, d'une telle révision de la loi électorale. »

Une évolution considérable

Jeudi soir également au cours de la tribune libre du journal télévisé de TF1, M. Lecanuet a affirmé : « L'année 1975 sera une année de changement. Les républicains, dans les mois qui viennent, l'opportunité, si elle se présente, d'une telle révision de la loi électorale. »

La réforme de la loi électorale

Le bureau politique du parti communiste a publié jeudi 9 janvier une déclaration dans laquelle il réclame l'application de la représentation proportionnelle à toutes les élections. Le P.C.F. note : « Depuis 1947, tous les gouvernements ont imaginé les systèmes électoraux les plus sortades pour affaiblir la représentation des Français qui briterait volontairement cette tradition. » En ce qui concerne le projet de réforme de la loi électorale municipale, le bureau politique du parti communiste précise : « Les préparatifs des projets gouvernementaux sont connus à l'habitude tenus secrets. C'est pourquoi le parti communiste français en appelle immédiatement à la vigilance et à l'action populaires pour déjouer toute nouvelle manœuvre gouvernementale. Depuis des années, pour les élections municipales comme pour toutes les autres, le parti communiste combat pour l'instauration du seul scrutin clair, honnête, juste, assurément, comme le seul programme commun. « une représentation démocratique et plus juste de la population ». Ce mode d'élection, c'est la représentation proportionnelle. » Le scrutin proportionnel est le seul qui permette une représentation équitable des candidats de chaque formation. Il ne peut favoriser la gauche dès l'instant où celle-ci pratique une politique d'unité, loyale et efficace, fondée sur le programme commun et sa mise en œuvre résolue, une politique débarrassée de toute combinaison électorale. »

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

La direction de l'exploitation des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France informe ses usagers qu'en raison de la construction d'une ligne aérienne, des restrictions de circulation auront lieu du 28 au 30 janvier entre l'échangeur de CAMBRAI et la gare de péage de THUN-LEVEQUE, au P.K. 33000 de l'Autoroute A-2 Paris-Bruxelles. Ces restrictions de circulation consistent en : — La mise en voie unique de chacune des chaussées avec interdiction de doubler et limitation de vitesse à 60 km/h. — Arrêt total de la circulation pendant des durées ne pouvant excéder 5 minutes. La plus grande prudence est demandée aux usagers, qui voudront bien tenir compte de la signalisation mise en place.

lis ne sont pas d'accord entre eux dans l'opposition, ils ne sauraient pas être davantage pour leur part leur rôle de majorité.

Donc, l'évolution politique doit conduire, non pas immédiatement, mais progressivement, à une évolution considérable des forces politiques en France pour servir cette politique de réforme. »

RAPATRIÉS

LE FRONT NATIONAL VA RÉUNIR SES ASSISES NATIONALES

Le Front national des rapatriés (1), constatant que « la gouvernance de nos rapatriés est composée de représentants des Français spoliés outre-mer et qui, avec une trop grande précipitation, a annoncé le règlement des contentieux français, alors que tant de problèmes restent en suspens », a décidé de réunir ses assises nationales le samedi 11 janvier au C.I.C.L., 25, avenue Guy-Garnier à Lyon (7<sup>e</sup> arrondissement). Le lendemain, dimanche 12 janvier, le F.N.R. et d'autres associations se retrouveront aux états généraux pour l'étude d'une charte des rapatriés. De nombreux parlementaires de la majorité et de l'opposition ont été invités à assister aux travaux, qui seront présidés par le général Edmond Jouhaud. M. Gilbert Causse rendra compte des travaux de la commission de concertation et de la récente réunion avec M. Chirac tandis que les problèmes de la liquidation des dossiers d'indemnisation, de l'amnistie, des retraites, des baraks, du moratoire et de la réinstallation seront exposés respectivement par MM. Curatier, Trappe, Perron, le colonel Gardie, MM. Khisri et Laquière. (1) F.N.R., 24, place Bellecour, 69002 Lyon, tél. (78) 42-08-41.

La tente aux enchères des biens de nos rapatriés a été différée, jeudi 9 janvier, par le tribunal civil de Nice, qui a fixé la vente au 13 mars 1975, et donné ainsi au débiteur, M. Alessandra, promoteur à Menton, un délai pour faire face à ses engagements et couvrir une échéance de 48 000 F. Une centaine de membres des associations de rapatriés, qui étaient venus à l'audience exprimer leur soutien à M. Alessandra, ont applaudi la décision du tribunal. Dans une communication, ces associations « remercient les autorités préfectorales et la magistrature qui ont fait preuve de compréhension », mais ajoutent que « la carence de la loi d'indemnisation est flagrante ». — (Corr.)

BYBLOS logo and contact information: PHONE (94) 50.00.04 - TELEAX 97 235 6



# POLITIQUE

## La validité du dernier numéro de «Frontière» est contestée

Lancée en décembre 1973, la revue *Frontière* était née d'un accord entre les Cahiers du CERES et la revue *Socialisme aujourd'hui*, animée par M. Gilles Martinet. Le comité de direction de *Frontière* comprend en conséquence sept membres du CERES, dont le rédacteur en chef, M. Didier Motchane, et sept membres de *Socialisme aujourd'hui*, dont le directeur, M. Gilles Martinet.

A la suite de la publication du numéro de janvier de la revue (*Le Monde* du 10 janvier), M. Martinet nous précise :

« Le Monde a publié des extraits d'un numéro de revue portant le titre de *Frontière* et faisant figurer mon nom comme directeur de la publication. Je suis effectivement le directeur de *Frontière*, mais les textes que vous rapportez ont été publiés à mon insu et à l'insu d'un moins la moitié des membres du comité de direction de *Frontière*. Les lecteurs et les abonnés de la revue ne doivent donc pas être abusés à ce sujet et je tiens à faire savoir que les suites appropriées seront données à cette affaire. »

M. Motchane a répliqué en déclarant :

« Le mensuel *Frontière* est depuis sa création l'organe du courant de gauche du parti socialiste. Gilles Martinet s'est mis de lui-même à l'écart de ce courant à l'occasion de la préparation du congrès de Pau. Il n'a donc pas à s'étonner que des suites appropriées soient données à son attitude. »

\* *Frontière*, mensuel, 8 F, 266, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

N.D.R. — Une divergence d'attitude était apparue au sein du CERES entre les fondateurs de ce groupe (MM. Chevènement, Motchane et Sarri) et les amis de M. Martinet. Le CERES a décidé de présenter pour le prochain congrès du P.S. une motion concurrente de celle de M. Mitterrand, alors que M. Martinet et ses partisans ont signé le texte du premier secrétaire tout en déposant un amendement. MM. Martinet, Gontcharoff, Pietri, Ponchik, Rioux, Boue et Favrener, membres du comité de direction de *Frontière* refusent de laisser au CERES le monopole du « courant de gauche ». Ils contestent non pas l'article sur la contro-

verse P.C.-P.S., dont nous avons cité des extraits dans nos éditions du 10 janvier, mais un autre article consacré au congrès du P.S. et qui exprime le point de vue du CERES. Ils s'étonnent surtout que la revue ait pu sortir sans leur accord.

Un incident de même nature a dirigé le parti. Or la CERES et la direction du P.S. à propos des motions diffusées pour le congrès de Pau. L'article 5 des statuts du P.S. prévoit qu'une motion doit être annexée une liste de candidats aux organismes directeur du parti. Or le CERES a refusé de donner sa liste de candidats, car il entend tenir une assemblée générale de sa tendance dans le cadre des assises de Pau, pour arrêter la liste de ses futurs représentants au comité directeur du P.S. La direction du P.S. a en conséquence diffusé dans les sections de cette formation une mise au point qui précise notamment :

« Il est nécessaire de rappeler qu'il n'y a qu'une seule loi dans le parti, et non deux, qu'il n'y a qu'un parti et non deux, et que le comité directeur a tranché cette question le 21 décembre 1974. »

Une dérogation a toutefois été exceptionnellement consentie au CERES, mais la direction du P.S. indique qu'elle ne vaut que pour ce congrès et seulement au plan national, et ne saurait en aucun cas être appliquée au niveau des sections et des fédérations, pour quelque courant que ce soit. »

Du 15 au 17 janvier

### LE VICE-PRÉMIER MINISTRE CUBAIN EFFECTUERA UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE

M. Carlos Rafael Rodríguez, vice-premier ministre cubain, est attendu à Paris en visite officielle du 15 au 17 janvier. Au cours de son séjour, il signera un accord de coopération entre la France et Cuba.

C'est la première fois depuis 1959 qu'un dirigeant cubain est officiellement invité en France, et l'on notera que M. Carlos Rafael Rodríguez, qui était membre de l'ancien parti communiste cubain, joue actuellement un rôle capital à La Havane.

## «L'Humanité» dénonce les «arguments spécieux» de M. Claude Estier

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, note en post-scriptum de son éditorial publié par l'hebdomadaire socialiste l'Unité :

« Georges Marchais, qui semble lire attentivement, pour en tirer des arguments spécieux contre le parti socialiste et, maintenant, contre son premier secrétaire, des textes qui n'engagent en aucune façon le parti socialiste, ferait mieux d'examiner avec le même soin le texte de la motion par laquelle François Mitterrand et la majorité de la direction actuelle du P.S. s'engagent pour le prochain congrès de Pau devant le parti tout entier et devant l'opinion elle-même. Il y ferait notamment ce qui réduit à néant la nouvelle attaque à laquelle il s'est livré mardi soir à Europe 1 et dont l'ensemble de la presse hostile à la gauche ne manque évidemment pas de faire ses choux gras. »

L'hebdomadaire socialiste cite alors un passage de la motion signée par M. Mitterrand (*Le Monde* du 9 janvier) dans lequel le premier secrétaire du P.S. répond aux critiques du P.C.

« L'Humanité du 10 janvier répond : « Sans apprécier aujourd'hui le contenu de cette motion, notons que le « post-scriptum » de Claude Estier n'est vraiment pas de nature à modifier en quoi que ce soit l'opinion émise mardi soir par le secrétaire général du parti communiste français : le silence observé par François Mitterrand à propos des déclarations de certains dirigeants socialistes ne peut que conduire à la conclusion que, non seulement il ne désapprouve pas leurs points de vue, mais qu'il les partage. »

« Loin d'exprimer une telle opinion, la réponse que fait Claude Estier à la préparation du congrès socialiste ne peut que la confirmer. En effet, non seulement François Mitterrand garde le silence sur les déclarations en question, mais leurs auteurs sont candidats sur la liste conduite par François

● Nouveau sous-préfet à Châteaunouveau. Un décret paru au Journal officiel du 9 janvier nomme M. Kamel Khristate, auparavant sous-préfet de Saint-Martin-Saint-Barthélemy (Gard), sous-préfet de Châteaunouveau (Moselle).

Mitterrand pour l'élection aux organismes de direction du parti socialiste.

« Les arguments spécieux de Claude Estier ne peuvent masquer l'étrangeté du silence de François Mitterrand. »

### La venue de M. Galley à Charleville-Mézières

#### LA FÉDÉRATION COMMUNISTE DES ARDENNES EXPLIQUE SA POSITION

A la suite de l'article consacré aux relations entre le P.S. et le P.C.F. dans les Ardennes (le 9 janvier), la fédération départementale du parti communiste nous précise :

« Il n'existe pas de potémique entre nous et la fédération du parti socialiste à propos de la venue de M. Galley dans le département. Pour deux raisons : d'abord parce que la fédération du parti socialiste n'a fait paraître aucun communiqué sur ce sujet ; ensuite parce que de toute façon nous ne nous adressons pas au parti socialiste mais nous expliquons aux travailleurs notre point de vue sur ce sujet.

En second lieu, l'article fait le silence sur une des questions essentielles posées devant les travailleurs, à savoir que M. André Lebon, député socialiste de Charleville-Mézières, initie à l'inauguration d'une pénitente urbaine payée à 55 % (avec la T.V.A.) par les habitants de Charleville-Mézières un représentant du gouvernement qui impose l'austérité et les sacrifices aux travailleurs.

« Peut-on à la fois inciter un représentant des militaires à une cérémonie officielle, lui donner la parole, ainsi qu'au député U.D.R. M. Meunier, et être en position de défendre efficacement les intérêts des travailleurs et des citoyens ?

« Nous pensons que non. D'autant plus qu'une telle initiative ne peut recevoir le soutien des travailleurs. En témoignage notre rébellion et la protestation des syndicats C.G.T. et F.E.N. »

### A La Garenne-Colombes

## Les états d'âme d'un conseil municipal

« Quand on ne s'entend plus, il faut avoir le courage de rompre. » M. Fabbri a donné le 31 décembre dernier sa démission de maire de La Garenne-Colombes, mais il souhaite que ce divorce entre son équipe municipale et lui ne nuise pas trop aux « enfants », c'est-à-dire à la gestion de la commune et au contrat politique qui l'a soutenu. « Ce qu'il faut maintenant, explique-t-il, c'est que ni la majorité à laquelle j'appartiens ni le budget en cours, donc la population de La Garenne, ne souffrent de cette situation. »

« Rompre », pourtant, n'a pas été facile. M. Fabbri est membre du conseil municipal de sa ville depuis vingt-sept ans. Il se flatte d'être « le seul survivant des élus d'octobre 1947 ». Après les municipales de 1971, c'est à l'unanimité que ses collègues (14 U.D.R., dont lui-même, 9 modérés favorables à la majorité et 5 Centre démocrate) l'ont élu maire. Il était encore alors, et depuis 1959, conseiller général.

Pourtant, dès cette époque, l'harmonie de l'équipe municipale de La Garenne-Colombes était quelque peu menacée. M. Fabbri n'entendait pas les meilleurs rapports avec le député républicain indépendant de la circonscription, M. Charles Degre, maire de la commune voisine, Courbevoie. « Il avait suscité la constitution d'une liste contre la nôtre aux élections municipales de 1965 et de 1971 », s'indigne aujourd'hui M. Fabbri, en accusant d'une excessive complaisance à l'égard de son homologue certains de ses propres conseillers municipaux. « Lors de la création du département des Hauts-de-Seine, en 1967, M. Fabbri avait voulu être le candidat de la majorité aux élections législatives. M. Degre, sénateur (gauche démocrate), Les élus socialistes justifient leur décision par leur désaccord avec le budget de 1974 de la ville et le manque de concentration au sein du conseil municipal. Ils ajoutent : « Les options de la majorité du conseil municipal, si elles ont pu faire illusion pendant un moment, se sont révélées sous leur vrai jour, contraire à nos aspirations. »

M. Latrobe, adjoint au maire, s'il est solidarisé avec ses collègues, a justifié quant à lui sa démission par des raisons de santé. Bernay fait partie des villes de moins de trente mille habitants.

tenu quelque temps à l'écart de sa charge. « C'est sans doute à cette époque, note-t-il avec amertume, qu'on a décidé de me remplacer. Tous a été fait, depuis pour me dissuader de poursuivre l'exercice de mon mandat, me décourager et empêcher de travailler. » Lui-même avait pourtant qu'il remettrait sa démission au préfet à la fin de 1974 si le budget communal pour 1975 était voté par ses anciens amis dans les délais voulus. Le 31 décembre, à 15 heures, il a tenu parole, suivi par deux « fidèles », MM. Marty et Sarrazin, également U.D.R.

En attendant les élections municipales partielles, c'est M. Sourbelle, premier adjoint, qui dirige désormais l'action de la municipalité. Le premier tour doit avoir lieu dimanche 26 janvier et le second, éventuellement, une semaine plus tard. Les trois démocratiques n'y seront pas candidats : « Les gens ne comprennent pas... »

Pour les municipales de 1977, toutefois, « si nous avons encore quelques forces... »

BERNARD BRIGOLEUX.

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES DE BERNAY DONNENT LEUR DÉMISSION

Les quatre conseillers municipaux socialistes de Bernay (Eure), MM. Jeanneau, Lechapelle, Latrobe et Rau ont remis leur démission au maire de la ville, M. Gustave Léon, sénateur (gauche démocrate). Les élus socialistes justifient leur décision par leur désaccord avec le budget de 1974 de la ville et le manque de concentration au sein du conseil municipal. Ils ajoutent : « Les options de la majorité du conseil municipal, si elles ont pu faire illusion pendant un moment, se sont révélées sous leur vrai jour, contraire à nos aspirations. »

M. Latrobe, adjoint au maire, s'il est solidarisé avec ses collègues, a justifié quant à lui sa démission par des raisons de santé.

Bernay fait partie des villes de moins de trente mille habitants.

# Un exploit: la quadriphonie à 4 450 F

**Printemps**



La Maison du Printemps  
Hausmann  
Nation  
Paris 2  
Vélizy 2  
Créteil



La quadriphonie vous ouvre les portes de la Scala de Milan, du Covent Garden de Londres, de l'Opéra de Paris.

Avec la chaîne Hi-Fi quadriphonique Sonyo, reconstruisez chez vous l'espace acoustique d'une salle de concert.

Cette chaîne comprend : une platine Sonyo, un ampli-tuner Sonyo quadriphonique 4 x 20 W, 4 enceintes et un disque quadriphonique offert gracieusement par le Printemps.

La chaîne quadriphonique : 6 280 F 4 450 F

La même chaîne avec seulement 2 enceintes de 30 W (3 voies) : 5 490 F 3 990 F

3000 d...  
ont cons...  
LE...  
GRAT...  
Exam...  
le premier...  
sans obli...  
d'ach...  
d'aucune

L'Encyclopædia Universalis...  
dopédie française. Cette...  
dans, depuis l'œuvre de...  
pouvez en aucun cas vous...  
époque. Plus de 7000...  
passions 6000 articles-c...  
Universalis contient, en 20 v...  
de pointe à l'intelligence p...  
Que vous soyez lycéen e...  
technicien, vous trou...  
Universalis une aide ins-tim...  
permettra d'affronter...  
les problèmes de la vie, d...  
exhaustive et claire. Vivan...  
photos, tableaux, graphiq...  
Universalis ne se contente p...  
commentaire. Instrument de...  
information. L'Encyclopæ...  
raisonner : ce sera pour to...  
ambitieux et durable.

Une la presse françai...  
suel Jugez-en...  
la nuit de science pour com...

مكتبة من الأصل

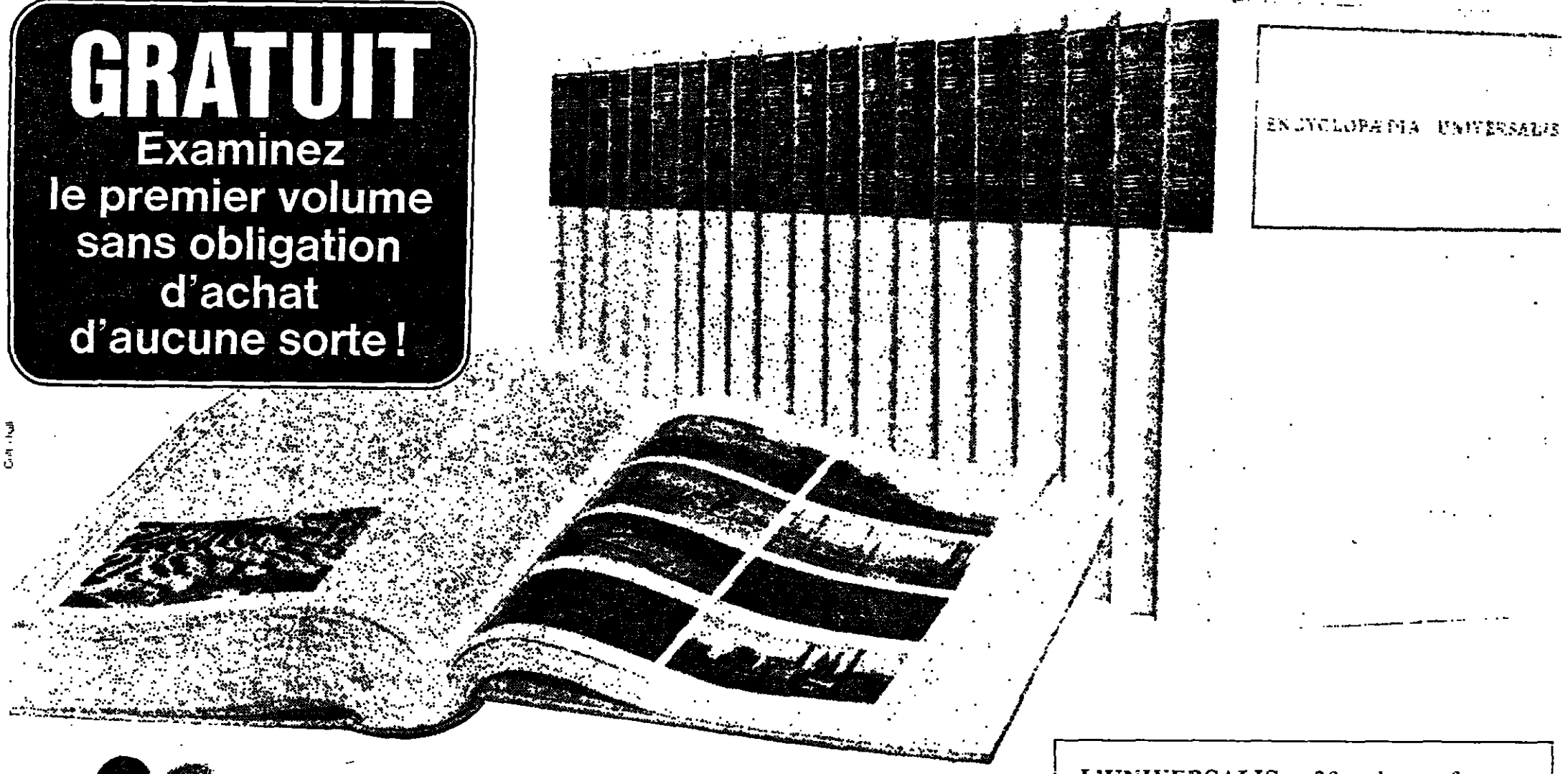


صلى الله عليه وسلم

# 3000 des plus éminents spécialistes du monde ont consacré 7 années de travail à l'élaboration de L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

**Geneve-Columbus**  
**e d'un conseil municipal**  
pour...  
Bernard BRIGOUDE  
**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES DE BERNAZ DONNENT LEUR DEMISSION**

**GRATUIT**  
Examinez le premier volume sans obligation d'achat d'aucune sorte!



Faites connaissance avec l'Encyclopaedia Universalis, le plus grand événement de l'édition française depuis 200 ans, en compulsant le Tome I, chez vous, sans aucun engagement.

**L'UNIVERSALIS...** 20 volumes format 21 x 30 cm • 21 000 pages • 60 kg • 6 000 articles principaux et articles de complément rédigés par 3 000 des plus grands spécialistes de France et du monde entier • 15 000 dessins, cartes, tableaux, schémas et photographies en noir et en couleurs • 30 000 000 de mots.  
**L'UNIVERSALIS...** Une élégante et très solide reliure ivoire gravée à l'or. Une mise en page heureuse et d'une extrême clarté. Des textes limpides et précis. Une orientation de pensée ultra-moderne.

**4450**  
vous ouvre les portes du Couvent Gerden de Paris.

L'Encyclopaedia Universalis est la nouvelle grande encyclopédie française. Celle que l'on attendait depuis 200 ans, depuis l'œuvre de Diderot. Celle dont vous ne pouvez en aucun cas vous passer pour comprendre votre époque. Plus de 3000 spécialistes ont fait de leurs passions 6000 articles-dossiers; l'Encyclopaedia Universalis contient, en 20 volumes, la connaissance totale jointe à l'intelligence pure.  
Que vous soyez lycéen ou étudiant, professeur, cadre ou technicien, vous trouverez en l'Encyclopaedia Universalis une aide inestimable, mieux, une arme qui vous permettra d'affronter avec confiance et lucidité tous les problèmes de la vie, de faire face et de vaincre.  
Exhaustive et claire, vivante et largement illustrée (photos, tableaux, graphiques, éclatés, cartes...), l'Universalis ne se contente pas de définir, elle explique et commente. Instrument de formation autant que d'information, l'Encyclopaedia Universalis apprend à raisonner: ce sera pour toute la famille un profit immédiat et durable!  
**Toute la presse française est enthousiasmée! Jugez-en...**  
"Un puits de science pour combler nos gouffres d'ignorance."  
J. Brice LE FIGARO

"Une cathédrale... une invitation au voyage."  
J. Buèges MATCH  
"Incontestablement, l'Universalis est une des plus belles, une des plus nobles réalisations de l'édition française."  
P. Kyria COMBAT  
**Consultez chez vous gratuitement le Tome I de cette grande œuvre française!**  
Les 20 volumes de l'Encyclopaedia Universalis ont suscité l'admiration générale. Déjà des milliers de lecteurs enthousiastes! Bientôt vous: l'Encyclopaedia Universalis vous offre la chance exceptionnelle de pouvoir juger personnellement de sa valeur: remplissez le bon ci-contre, renvoyez-le nous, et vous pourrez consulter gratuitement le Tome I de l'Encyclopaedia Universalis chez vous, en famille, pendant 10 jours, sans aucun engagement de votre part. Vous pourrez ensuite nous le renvoyer sans explications. Mais, si vous êtes conquis et si vous décidez de souscrire à la totalité des 20 volumes, vous pouvez encore bénéficier des conditions de souscription exceptionnelles réservées aux amis du Club Français du Livre. Vraiment, l'Encyclopaedia Universalis mérite la première place dans votre bibliothèque: elle sera le capital-culture inépuisable de toute votre famille.

**BON D'EXAMEN DU TOME I de l'Encyclopaedia Universalis**  
à retourner au Club Français du Livre  
9, place Stalingrad 75491 Paris Cedex 10  
Veuillez m'envoyer, pour un examen de 10 jours, gratuitement et sans engagement de ma part, le tome I de l'Encyclopaedia Universalis. Si je n'en suis pas satisfait, je vous le retourne avant 10 jours dans son emballage d'origine et je ne vous devrai alors absolument rien. Si je désire le conserver, je bénéficierai des conditions de souscription exceptionnelles pour la totalité des 20 volumes de l'Encyclopaedia Universalis. Ces conditions me seront indiquées dans le bulletin accompagnant le tome I.  
Nom .....  
Prénom .....  
Adresse avec code postal .....  
Date .....  
Signature .....  
Offre valable uniquement pour la France métropolitaine

# ÉDUCATION

## UN COLLOQUE DE L'O.C.D.E.

### L'enseignement peut-il réduire les inégalités ?

L'éducation peut-elle réduire les inégalités ? Si oui, est-ce souhaitable ? C'est à ces deux questions que se sont efforcés de répondre les participants à un colloque de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), réuni à Paris du 9 au 11 janvier pour débattre de l'éducation, des inégalités et des chances dans la vie. Bien que l'enseignement ait, dans les pays membres (1), fait des progrès considérables, les inégalités demeurent. L'éducation ne semble pas avoir une grande influence sur les revenus ni sur la mobilité sociale. Si les incitations financières peuvent avoir, dans ce domaine, des résultats positifs, l'égalité absolue se heurte à l'équité économique et à certaines conceptions de la liberté.

« La situation de tous les pays membres est loin d'être démocratique. » Malgré les progrès importants enregistrés entre 1960 et 1970, cette conclusion d'un des participants résume assez fidèlement le bilan des politiques menées jusqu'ici en matière d'éducation par les différents gouvernements. Dans la plupart des pays de l'O.C.D.E., l'élevation du niveau d'instruction a été réelle. Cependant, ce phénomène n'a pas réduit les écarts sociaux existants. Les moins instruits, même s'ils ont accédé plus largement à l'enseignement, sont restés au bas de l'échelle sociale. Sur le diagnostic, comme sur les remèdes, les débats ont révélé d'assez sensibles discordances.

Comment mesurer l'égalité ? Appelés à se pencher au chevet du malade, les médecins ont éprouvé des difficultés à se mettre d'accord sur cette délicate question. Les économistes se résistent volontiers aux revenus. Les sociologues s'attachent en revanche au « statut ». L'autonomie, la liberté dans le travail, la considération, rendent à leurs yeux mieux compte du degré d'égalité entre les individus.

#### Situation sociale ou hérédité ?

Que l'on choisisse l'une ou l'autre unité de mesure, l'influence de l'éducation ne paraît pas toutefois déterminante. Encore que l'O.C.D.E. ne dispose pas de données statistiques homogènes permettant des comparaisons internationales, il est certain — c'est le cas notamment aux États-Unis — que les écarts de revenus n'ont pas diminué parallèlement à l'essor de l'enseignement. Cette constatation a conduit divers spécialistes à douter de l'action exercée sur les salaires par le niveau d'instruction.

L'étude de la mobilité sociale, c'est-à-dire du changement de statut, pose de son côté de redoutables problèmes méthodologiques. Un certain nombre d'experts ont estimé malgré tout que l'instruction n'avait pas non plus d'influence sur elle. M. Raymond Boudon, sociologue français, a proposé, dans sa communication, une explication de ce phénomène. Selon lui, les efforts consentis en matière d'éducation sociale dépendent de la position sociale des individus. Désireux de conserver leur rang, ceux qui appartiennent à une classe élevée seront davantage de-

#### LA FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE LANCE UNE CAMPAGNE « BESOINS-VÉRITÉS »

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) lance ce mois-ci une campagne intitulée « Besoins-Vérités », pour évaluer les besoins réels de chaque secteur de l'éducation et de la culture. Ce recensement est confié par les quarante-deux syndicats nationaux de la FEN. Chacun agissant dans son secteur spécifique selon les directives de la Fédération, qui assurera ensuite la coordination au niveau départemental et national.

Les sections syndicales vont établir la liste des besoins quantitatifs et qualitatifs dans les établissements, les départements, les académies concernant les locaux, les équipements, le matériel, les crédits de fonctionnement. Il sera aussi tenu compte des besoins en personnel d'accueil des élèves, en formation initiale et permanente des personnels, en formation permanente des jeunes et des adultes. L'enquête fera aussi état des heures nécessaires à l'exercice du droit syndical et des mesures sociales comme cantines, bourses. Dans un second temps, la FEN exploitera ces données dans des actions qui seront déterminées au cours de la prochaine réunion de la commission administrative, le 15 janvier.

mandeurs d'études. Les parents d'origine modeste se contenteront, en revanche, plus facilement d'un faible niveau d'instruction pour leurs enfants. « Pour vérifier la théorie de M. Boudon, a fait remarquer M. Ange Maddison, du secrétariat de l'O.C.D.E., et organisateur du colloque, il faudrait démontrer que la structure sociale est restée stable au cours d'une période de progression de l'instruction. » Or cette vérification paraît difficile à réaliser.

Comment expliquer l'impuissance relative de l'éducation devant l'inégalité ? Pour les hommes politiques qui ont insisté l'instruction obligatoire et gratuite, l'enseignement était le principal moyen d'améliorer les chances des enfants d'origine modeste. Des progrès ont été accomplis, mais beaucoup d'autres restent à faire. Certains ont conclu qu'il convenait aussi de mettre l'accent sur l'éducation précoce. Les dispositions prises en ce domaine n'ayant pas provoqué les résultats attendus, on a cherché à savoir si la clause de l'inégalité ne se situait pas davantage en amont. Le milieu familial — déterminant dans la très petite enfance — est alors apparu comme le grand responsable. L'Anglais Arthur Janson, souvent cité au cours de ce colloque, a, pour sa part, été plus loin encore. L'hérédité explique, selon lui, à 80% les différences d'aptitude. Dans ces conditions, il ne serait guère raisonnable d'attendre des résultats des modifications de l'environnement familial ou du système scolaire.

Cette théorie, vivement combattue, a trouvé toutefois des opposants au sein du colloque. Sans nier le rôle de l'hérédité, certains préfèrent une explication plus nuancée. Ainsi pour M. Trosten Husén, de l'université de Stockholm, trois facteurs doivent être pris en compte : les dispositions génétiques, le milieu et l'interaction de l'hérédité et de l'environnement.

#### Dégager une élite

Constat pessimiste sur la démocratisation de l'enseignement, divergences dans le diagnostic, les participants ne pouvaient guère, dans ces conditions, proposer de solutions communes. Pour certains, il s'agit essentiellement d'ouvrir l'accès de l'enseignement public gratuit au plus grand nombre et plaçant les élèves sur la même ligne de départ. Dans la plupart des pays de l'O.C.D.E., ce résultat est loin d'avoir été atteint. Comme l'a fait remarquer, par exemple, un expert anglais, Mme Maureen Woodhall, « en dépit des tentatives faites depuis vingt ans pour parvenir à une plus grande égalité dans l'enseignement supérieur, les barrières financières existent encore. Les étudiants sont souvent découragés de poursuivre des études par les coûts directs et indirects de celles-ci. »

Pour le secrétariat de l'O.C.D.E. d'autre part, la fortune héritée tient encore une certaine place dans la répartition des revenus. Les gouvernements ne se sont pas attaqués non plus de façon sérieuse à l'inégalité des ressources. Or les facilités financières n'ont pas été imputées dans la décision de poursuivre des études. Qui plus est, les aides publiques sont concentrées dans l'enseignement supérieur, alors que c'est souvent avant ce stade que se produisent beaucoup d'abandons. Faut-il renforcer ces mesures en offrant des moyens scolaires accrus aux élèves d'origine modeste ? Soucoup en résistent convaincus, bien que le colloque ait dénoncé l'échec de la plupart des enseignements dits « compensatoires ».

Pour certains participants, l'adaptation du système scolaire est inévitable, puisqu'il a pour but de dégager une élite. Des spécialistes américains se sont, à cet égard, récemment élevés contre l'« égalitarisme », qui, risque sous prétexte d'égalité, d'abaissier les normes et de porter préjudice au plus « doués ». Selon un participant, un système d'enseignement général non spécialisé au niveau supérieur et à l'accès largement ouvert ne serait pas, à l'impie d'un grand secours dans un pays qui a besoin de techniciens et de cadres suffisamment formés. Une politique laxiste de distribution des diplômes irait, d'autre part, à l'encontre de l'objectif recherché.

Si l'on donnait artificiellement à chacun un même niveau d'instruction, l'enseignement ne serait plus un moyen de s'élever socialement et de réduire les inégalités. Certaines universités américaines ont, en effet, tenté de le faire.

(1) Allemagne fédérale, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

(2) En Israël, notamment dans les régions de Galilée, le ministre de l'Éducation, Shimon Peres, a été nommé par Bruno Bettelheim dans le cadre du projet « Robert Lafont ».

par exemple, vu récemment leurs efforts baliser, les candidats jaugeant un diplôme de l'enseignement supérieur ne leur garantissent pas des débouchés à un assez haut niveau ou plus exactement que, compte tenu des efforts consentis, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle.

L'égalité peut aussi, comme l'ont fait remarquer plusieurs experts réunis à ce colloque, être un obstacle à une certaine conception de la liberté. Si l'on admet que l'inégalité prend sa source dans la petite enfance, dans un environnement familial défavorable, on peut être amené à décider une séparation précoce des enfants et de leurs parents. Ce système a déjà été pratiqué (2). Il suppose néanmoins une transformation radicale de l'organisation sociale.

L'élevation du niveau d'instruction ne s'est pas accompagnée d'une réduction des inégalités sociales. Faut-il, pour y parvenir malgré tout, limiter l'accès de certains niveaux d'études aux fils de famille ? « On pose par là la question de l'éducation des questions auxquelles nous ne pouvons pas répondre, a fait observer un participant. Ces questions s'adressent en réalité aux hommes politiques. » A ce point du débat, affectivement, la balla était dans le camp des gouvernements.

BERTRAND LE GENDRE.

## MANIFESTATION NATIONALE DES ÉLÈVES ÉDUCATEURS A PARIS

Une manifestation nationale des éducateurs spécialisés en formation devait avoir lieu à Paris ce vendredi 10 janvier dans l'après-midi, à l'appel des syndicats C.F.D.T. et C.G.T. Les élèves éducateurs réclament l'extension des bourses accordées par l'Association pour la gestion des fonds des institutions du secteur sanitaire et social (A.G.F.S.). Ils réclament aussi le droit syndical dans les écoles et la convention nationale sur les stages qu'ils font en cours d'études.

Depuis le mois d'octobre, un mouvement de grève a touché la plupart des écoles d'éducateurs. Une dizaine sont encore « occupées » aujourd'hui. Après l'occupation du siège de l'AGF.S. le 18 décembre, des négociations entre le ministère de la Santé et les syndicats d'employés n'avaient pas abouti à la signature d'un protocole d'accord (le Monde du 24 décembre). Les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F. ont porté recours à nouveau ce vendredi au ministère de la Santé pour fixer un calendrier de négociations pouvant aboutir à une convention nationale des stages. Le nombre et le montant des bourses ne devraient pourtant pas y être à nouveau discutés.

## Majoritaire dans les premières élections universitaires L'UNEF (ex-Renouveau) réclame des négociations sur les problèmes des étudiants

« Nous sommes le premier syndicat étudiant de France. Il faut que cesse l'ostracisme qui nous frappe et aboutit à l'absence de toute négociation réelle avec les étudiants depuis des années », a déclaré M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau), animée par des étudiants de gauche, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 9 janvier. Cette occupation estime que ses revendications et ses propositions ne sont jamais entendues au secrétariat d'État aux universités. En prédisant les résultats partiels des élections aux conseils d'unité d'enseignement et de recherche portant sur près de la moitié des étudiants inscrits, M. Maurice a précisé que l'UNEF avait doublé ses voix par rapport à 1973-1974. « Pour la première fois, a-t-il ajouté, l'UNEF est majoritaire en province, contre l'ensemble des listes adverses. »

Porte de ces résultats « d'autant plus intéressants qu'ils s'accompagnent d'une augmentation de 6 % de la participation des étudiants », l'UNEF « n'entend laisser aucun repère au secrétariat d'État aux universités », a poursuivi M. Maurice. Il a ainsi annoncé qu'un collectif national extraordinaire de l'UNEF se réunira à Paris le 18 et 19 janvier prochains, suivi d'un rassemblement national des étudiants préparant le CAPES et l'agrégation, le 1<sup>er</sup> février.

Pour « sortir l'université et les étudiants de l'impasse où la politique gouvernementale les a poussés », l'UNEF est résolue à « interpeller M. Soisson » et à engager avec lui une confrontation publique. Les prochaines élections aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), « deuxième moment fort de la lutte des étudiants pour l'amélioration de leur condition », pourraient en être l'occasion. L'UNEF qui présente des candidats communs avec la Fédération des étudiants de France (F.E.F.) et l'Union des grandes écoles (U.G.E.), « met fin au salariat étudiant par la mise en place d'une allocation d'études ». Cette allocation et « l'abolition de tous les numéros classés » seront les deux axes d'une campagne de sensibilisation de l'opinion publique, que l'UNEF entend mener avec les grandes centrales syndicales C.F.D.T., C.G.T. et F.E.N., « parce que l'ensemble des catégories sociales sont touchées par ces problèmes ».

C'est dans la même perspective que se tiendront à Lyon, du 27 février au 2 mars prochains, le sixième congrès de l'UNEF. Ce congrès, qui réunira mille délégués, coïncidera avec le trentième anniversaire du début du syndicalisme étudiant tel que nous le connaissons aujourd'hui », a conclu M. Maurice.

## SCIENCES

### La physique nucléaire dans les dix prochaines années A la recherche de noyaux d'atomes de plus en plus complexes

Suivant l'exemple de leurs collègues américains, qui s'efforcent de rédiger un rapport de prospective tous les dix ans environ, une dizaine de physiciens du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et de l'Institut national de physique nucléaire (I.N.P.N.) ont commencé à se pencher sur l'avenir de la physique nucléaire d'ici 1980-1985. Ce rapport, demandé par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, vient s'ajouter à ceux déjà rédigés en France par des chercheurs d'autres disciplines.

La prospective est un art difficile, et plutôt que de se lancer dans des prévisions hasardeuses, les physiciens français ont préféré faire porter leur réflexion sur l'évolution de la physique nucléaire au cours de ces vingt dernières années et sur le développement prévisible des recherches actuelles.

La physique nucléaire recouvre plusieurs domaines. Elle tente d'abord de mieux connaître les noyaux et leurs propriétés, et surtout de mieux évaluer les forces qui relient les constituants de la matière. Mais elle étudie aussi les propriétés nucléaires électriques, chimiques ou lumineuses de la matière, ce qui a conduit à coté de la physique des solides et à l'existence de phénomènes observés lorsque la matière est portée à très basses températures par exemple (supraconductivité).

Certains des caractéristiques de l'évolution de la physique nucléaire de ces vingt dernières années sont communes à bien d'autres sciences. D'abord, la recherche n'est plus faite par un scientifique isolé, comme ce pouvait encore être le cas jusqu'en 1950, mais par des équipes qui s'agrandissent de plus en plus. Une des récentes découvertes (« les courants neutres ») fait au Centre sud-est de recherche nucléaire à Genève, par exemple, provoque la publication d'une communication signée par une cinquantaine de personnes. Il y a encore quelques années, les équipes de chercheurs étaient souvent de sept à dix personnes. Elles ne cessent de devenir plus nombreuses et de plus en plus spécialisées, cet exercice collectif a souvent cessé d'être amusant.

Une autre caractéristique qui partage la physique nucléaire avec d'autres sciences est l'étude d'objets de plus en plus complexes. La notion de taille ou de masse a perdu une grande partie de sa signification en physique des hautes énergies, où l'on est passé de l'étude des constituants du noyau de l'atome (proton, neutron, méson, quark) à l'étude de la physique nucléaire, où les spécialistes observent autrefois les noyaux d'atomes proches de leur état normal d'équilibre.

Désormais on se préoccupe de plus en plus des états anormaux de la matière nucléaire et on cherche à sonder les noyaux lorsqu'ils sont loin de leur état d'équilibre. C'est un peu la même démarche que celle des physiologistes et des médecins, auxquels la pathologie apprend beaucoup sur l'état normal de l'être vivant.

Ainsi les physiciens nucléaires s'intéressent-ils désormais beaucoup à la collision de noyaux complexes et lourds, à leur éventuelle fusion, ou à leur éventuelle fusion ou à leur éclatement en un grand nombre de morceaux. Ils tentent aussi de brasser de nouveaux de neutrons et d'étudier la désintégration de ces noyaux, très instables. Ils s'efforcent, par des collisions appropriées, de voir s'il ne serait pas possible de fabriquer des atomes, beaucoup plus

### La NASA a commencé l'entraînement spatial de quatre femmes

Au centre spatial de Huntsville, dans l'Alabama, quatre femmes s'entraînent depuis six mois en vue d'un vol spatial à bord de la navette américaine à partir de 1980. Elles viennent de terminer un séjour d'une semaine dans un simulateur semblable au laboratoire orbital Spacelab que construit l'Europe et qui sera placé sur orbite par la navette. Le Spacelab pourra abriter à la fois quelques passagers et des instruments scientifiques.

La navette a ainsi été conçue par la NASA pour pouvoir être empruntée par des ingénieurs, ou des scientifiques, qui n'auront reçu qu'un entraînement limité de quelques mois.

Les quatre femmes qui ont commencé leur entraînement sont toutes ingénieurs ou chercheurs au centre spatial Marshall. Une mathématicienne et ingénieure, Doris Chandler, dirigeait l'équipe qui comprenait le docteur Mary Johnston, Ann Whitaker et Carolyn Grimer.

La NASA n'a encore pris aucune décision sur le choix des premiers équipages qui voleront à bord du Spacelab ni sur l'éventualité que certains de ces équipages incluent des femmes. Mais il est probable que les premières femmes américaines feront un vol spatial durant la décennie 1980-1990, succédant ainsi à la Soviétique Valentina Tereshkova, qui accomplit un vol de trois jours en 1963.

Le Spacelab donnera leurs premières chances non seulement aux femmes mais aux Européens. Jusqu'ici, à ce jour, scientifique européen n'a commencé à s'entraîner. Mais il est probable que le premier Européen à voler à bord du Spacelab sera allemand, puisque l'Allemagne finance la majeure partie du coût du développement du Spacelab.

### LE JAPON ÉTUDIE L'EXTRACTION DE L'URANIUM A PARTIR DE L'EAU DE MER

Le quotidien japonais Asahi a annoncé jeudi 9 janvier que le ministère des finances avait décidé d'accorder 130 millions de yens (environ 1 700 000 F) à l'étude des technologies permettant d'extraire l'uranium de l'eau de mer. Le Japon n'exclut pas la possibilité de construire ultérieurement une unité d'extraction.

Particulièrement touché par la hausse du prix du pétrole, le Japon veut, comme la France, accélérer la construction de centrales nucléaires. Mais il est assez pauvre en ressources uranifères, qui sont évaluées aujourd'hui à 7 000 tonnes d'oxygène seulement. Or, les besoins seront de 2 300 tonnes en 1975 et de 7 800 tonnes en 1980, soit un total cumulé de près de 100 000 tonnes d'ici à 1984.

Pour assurer son approvisionnement, le Japon continue de prospecter son territoire et a entrepris surtout des recherches à l'étranger, en Afrique, en collaboration avec la France ; au Canada et aux États-Unis en collaboration avec des sociétés canadiennes et américaines.

Théoriquement, l'eau pourrait être une source considérable d'uranium, puisqu'on évalue les réserves contenues dans l'eau de mer à 4 milliards de tonnes, contre 100 000 tonnes sur terre. L'uranium est que chaque litre d'eau de mer ne contient que 3 millionsièmes de gramme d'uranium. Il faut donc un million de tonnes d'eau pour obtenir 3 kilogrammes d'uranium. Encore le rendement des procédés d'extraction est-il faible, ce qui augmente la quantité d'eau à traiter.

La société japonaise Japan Monopoly Corp., et l'Institut expérimental Shikoku ont étudié depuis plusieurs années une technologie. On estime que chaque litre d'uranium extrait pourrait coûter entre 20 et 25 dollars (220 à 200 francs), soit 4 à 5 fois plus que l'uranium extrait des mines terrestres. Il faut donc que le prix du pétrole augmente encore beaucoup pour que cet uranium devienne compétitif.

## MÉDECINE

### VARIANT DE 7 à 11 F LE PRIX DES PILULES CONTRACEPTIVES VA ÊTRE RAMENÉ A 6.25 F LA BOITE

Le prix des pilules contraceptives devrait prochainement être abaissé et uniformisé. Cette décision a été prise le 7 janvier par la commission Coeurdur du ministère de la Santé chargée de fixer le prix des médicaments.

Actuellement le prix de la boîte variant de 7 à 11 F, ils seront abaissés uniformément à 6,25 F. Seul le tarif de la marque qui vend la boîte 5,20 F restera inchangé.

Cette mesure prise après d'âpres discussions avec les laboratoires pharmaceutiques, a été motivée par l'adoption de la loi sur la contraception en novembre, qui prévoit le remboursement par la Sécurité sociale de produits contraceptifs.

L'accord de Mme Veil, ministre de la Santé et de M. Durafour, ministre du Travail, devrait être donné cette semaine, et l'entrée ministérielle portant sur le prix des pilules contraceptives devrait être publiée au Journal officiel avant la fin de ce mois.

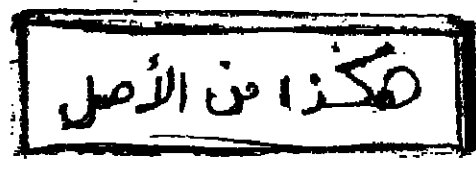
ARAB SHIPBUILDING AND REPAIR YARD COMPANY  
BAHRAIN  
PREQUALIFICATION OF CONTRACTORS  
FOR CIVIL ENGINEERING AND BUILDING WORKS

Notice is hereby given of the intention to pre-qualify Contractors before inviting Tenders for the Civil Engineering and Building Contracts for the construction of the Arab Shipbuilding and Repair Yard in Bahrain.

Contractors who have experience in large scale civil engineering and building work and who wish to be considered for pre-qualification are requested to apply not later than 15th January 1975 for preliminary information and instructions from:

GIBB PROFENGINEERS  
Standard House,  
London Road,  
Reading, RG1 1PS  
England.

It is expected that the Tender Documents will be available to pre-qualified Contractors in late February 1975.



Mr KOOP DEMANDE L'APPROBAT DE REINTEGRER DES PRENES MARIES DANS LE MARITIME

LE TIERCE EST DEVENUE LE DROQUE NATIONALE

Madame Mgr Etcheberry avenue de Marseille

LES



premières élections universitaires... réclame des négociations... mêmes des étudiants

entraînement sportif... femmes

MÉDECIN... LE PRIN DES PILULES CONTRACEPTIVES VA ÊTRE RAMENÉ A 6,25 F LA BOITE

Au Brésil

Mgr KOOP DEMANDE A L'ÉPISCOPAT DE RÉINTÉGRER LES PRÊTRES MARIÉS DANS LE MINISTÈRE

Mgr. Pedro Paulo Koop, évêque de Lins (Brésil), a demandé devant la conférence épiscopale du Brésil que les deux mille prêtres mariés qui ont dû quitter le ministère passent à nouveau, s'ils le désirent, exercer leurs fonctions sacerdotales.

« LE TIÉRCÉ EST DEVENU UNE DROGUE NATIONALE » déclare Mgr Etchegaray archevêque de Marseille

Sous le titre « Le tiércé, notre Noël », Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, écrivant dans son bulletin diocésain daté du 12 janvier, évoque les récents scandales qui ont défrayé la chronique hippique et demande : « qui aura profité de ces tristes résolutions pour soulager le problème du tiércé ? »

DEVANT LA TRENTE-DEUXIÈME CONGRÉGATION A ROME

Le général des jésuites a fait état de « quelques difficultés » avec le Vatican

Rome. — Les relations entre la Compagnie de Jésus et le Saint-Siège sont bonnes sans être excellentes : il y a eu, ces derniers temps, des difficultés, mais elles étaient dues aux initiatives de quelques-uns et, le plus souvent, à des incompréhensions. En exprimant ce point de vue devant les membres de la trente-deuxième congrégation

générale des jésuites, réunie à Rome depuis le 1<sup>er</sup> décembre dernier, et en acceptant qu'il soit rendu public, le Père Pedro Arrupe a pris une initiative sans précédent : jamais un général des jésuites n'avait évoqué aussi ouvertement des difficultés entre le pape et un ordre religieux qui lui doit, en principe, une obéissance absolue.

De notre correspondant

de saint Ignace et l'ont même dit publiquement, souvent dans des écrits anonymes. Si de tels faits se reproduisaient, le gouvernement de la Compagnie deviendrait impossible.

Le Père Arrupe demande du reste aux membres de la congrégation de lui « donner un programme d'action clair et concret », ce qui lui évitera peut-être les critiques dont il a fait l'objet par le passé.

« Simplicité, respect et fidélité »

Avec le Vatican, le Père Arrupe a essayé d'établir des relations empreintes de « grande simplicité, respect et fidélité ». De ce contact avec Paul VI, il est revenu « fortifié et encouragé », même quand le pape a fait allusion aux « déficiences » de la Compagnie.

Sur les vocations : « Il faudra reconnaître la position des jésuites qui consistent à des jeunes de ne pas entrer dans la Compagnie ou de retarder leur entrée. » Sur la divulgation de lettres, de conversations privées avec les supérieurs : « La violation du secret est une des difficultés les plus graves qu'on puisse trouver dans le mode de gouvernement personnel et surmural de la Compagnie. » Une suggestion à la congrégation générale, dont les travaux dureront sans doute jusqu'au 2 février : « Il faudra déclarer, même brièvement, quelques principes pour un bon gouvernement, qui soient comme le fondement et la condition sine qua non pour que quelques-uns puissent être considérés comme appartenant à la Compagnie. Qu'on le fasse au moins au prochain si l'unanimité n'est pas réalisable quant au langage théologique de tels principes. »

« On ne pourra pas tolérer que se reproduise ce qui est arrivé ces dernières années, à savoir que plusieurs ont considéré la trente et unième congrégation générale comme une déviation de l'esprit

un grave dommage du fait des nombreuses rumeurs qui ont circulé, spécialement ces dernières années, et à Rome en particulier, sur un prétendu manque de confiance dans nos relations avec le Saint-Siège. En cette matière, il y a des réserves qui ne peuvent s'avouer innocentes. Quelques religieux romains — d'origine ou d'adoption — sont ici directement visés. Enfin, avec les différents dicastères du Vatican — l'excellent esprit de collaboration et de compréhension mutuelle n'empêche pas quelques difficultés. Elles concernent essentiellement la doctrine, la liturgie, l'enseignement l'engagement politique, la collaboration de certains jésuites avec des groupes contestataires et les divergences avec quelques évêques sur des méthodes — pastorales — de mauvaises informations ont amené certains membres de ces dicastères à se forger une image très négative » de la Compagnie.

En conclusion, le Père Arrupe a remarqué : « À notre époque de changements et d'adaptation, nous avons à résoudre des problèmes très difficiles dans lesquels il faut nous appuyer de la collaboration de la Compagnie avec le Saint-Siège, et spécialement avec la personne du pape, est — la condition sine qua non de notre existence et de notre apostolat. » Beaucoup de jésuites, même parmi les moins conformes, semblent être d'accord sur ce point. Commentaire de l'un d'eux : « C'est la prise au sérieux de nos liens particuliers avec le Saint-Siège qui nous fait éprouver plus douloureusement ces difficultés. D'autres pourraient manifester la plus grande indifférence. Nous, nous sommes écorchés. »

ROBERT SOLE.

RELIGION

CORRESPONDANCE

L'Église orthodoxe et l'Année sainte

M. Olivier Clement, théologien orthodoxe, nous adresse le texte suivant : « En écho, semble-t-il, à la proclamation de l'Année sainte, le patriarche de Constantinople et primat d'honneur de l'orthodoxie, Dimitrios I<sup>er</sup>, dans ses messages de Noël et de Nouvel An, appelle les hommes « de toutes confessions et religions » à mettre l'accent cette année sur le service et l'amour de l'homme. »

Le mot employé, *phylanthropia*, désigne dans le liturgie et la spiritualité de l'Orient chrétien l'amour de Dieu pour l'homme ; Dieu, par définition, est en effet « celui qui aime l'homme » et qui nous permet de l'aimer. Dans notre monde de désespoir et de puissance, note le patriarche, « le Christ nous offre un exemple, et nous permet de l'imiter. Dans les millions d'habitants de la terre... persévère parvins tous ceux qui souffrent persécution. » La pensée de Dieu, c'est de s'identifier à l'homme, son image, c'est la nature, c'est-à-dire une théophanie d'impuissance. Mais cette « laiblesse de Dieu » permet le jaillissement de l'amour créateur au sein de l'humanité. En présentant le 1<sup>er</sup> janvier, les vœux du clergé et du peuple au patriarche, le métropolitain Méllon a souligné que l'appel à la *phylanthropia* signifie l'appel à la *philanthropia* humaine ; ni Dieu contre l'homme ni l'homme contre Dieu, mais une spiritualité créatrice capable d'introduire dans l'histoire, pour la féconder, un ferment venu d'ailleurs.

DEJA DE TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS LA RUE DE PROVENCE ÉTAIT COMME AUJOURD'HUI LA RUE DE L'ARGENTERIE BIJOUX D'OCCASION 2 Spécialistes réputés vendent et achètent : AU GUY BLANC n° 36 rue St-Georges HERMANN n° 46 rue de Tolbiac

ODOUL Garde-meubles 208 10-30

TRECA VENEZ ESSAYER LE "CAD" Sommier articulé automatique toutes positions, relaxe et détente, télécommande électrique. Exposition et Centre d'Essai CAPELOU Distributeur. 37-AV. DE LA REPUBLIQUE PARIS XII<sup>e</sup> TEL. 357 48 35

MEME SI VOUS MESUREZ 2 METRES, soldes BERDY 79 AVENUE DES TERMES PARIS 17 TEL. 380 35-13

LES BONNES AFFAIRES des prix incroyables dans tous les rayons jusqu'au 24 janvier ● encore la mode d'hiver au grand complet ● déjà la mode printemps-été au prix d'avant saison galeries lafayette HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

# JUSTICE

Dans un asile pénitentiaire italien

## La mort d'Antonia Bernardini

De notre correspondant

Roma. — La mort d'une inconnue atteinte d'un mal indéterminé dans un établissement pénitentiaire au statut mal défini est en train de provoquer en Italie une émotion qui est fort étonnante. Antonia Bernardini, cette Romaine âgée de quarante et un ans, détenue pour avoir giflé un policier en civil. N'était-elle pas oubliée de Dieu et des hommes depuis quatorze mois dans le sinistre asile de Pozzuoli, près de Naples ? On vient d'apprendre son « suicide » survenu le 27 décembre dernier dans d'horribles circonstances : attachée sur son lit, Antonia Bernardini réclama depuis plusieurs heures un verre d'eau qui ne venait pas. Quand on s'inquiéta enfin de son sort, elle était morte, brisée vive.

Deux enquêtes — l'une judiciaire, l'autre administrative — ont été aussitôt déclenchées, et le ministre de la Justice a dû s'expliquer à la télévision, tardifs qu'à la Chambre des députés des parlementaires pressaient vivement à partie les autorités.

Pourquoi Antonia Bernardini croupissait-elle en prison depuis plus d'un an pour un motif aussi futile ? Pourquoi l'usage de la lit à angles, interdit par une circulaire ministérielle en février 1974, est-il encore en vigueur à Pozzuoli ? Pourquoi ne s'est-il trouvé personne pour secourir la « criminelle » ? et comment celle-ci e-t-elle pu se procurer des allumettes pour mettre fin à ses jours ou simplement attirer l'attention de ses gardiens ?

Ce ne sont pas des questions sans réponse. Avec stupéfaction, les Italiens qui lisent les journaux commencent à comprendre le comment et le pourquoi. Ils découvrent l'existence de six autres de ce type où sont détenues quelque deux mille personnes, dans des conditions aberrantes. Les manicomis giudiziari — miselles psychiatriques, mi-prisons — ont été le théâtre de deux « accidents » de ce genre en 1970 et en 1973.

On y raconte des histoires qui font dresser les cheveux sur la tête. Celle d'un berger arabe, par exemple, auteur d'un crime en 1931, qui n'a été libéré que quarante-trois ans plus tard, car le séjour en manicomio n'est pas déduit de la peine de détention qui sera encourue : c'est un temps d'observation, précise l'article 148 du code pénal. Mais qui observe ? Pour les six établissements de ce type on ne compte que onze médecins. Le personnel manque de qualification et reçoit des salaires de misère.

Attacher un malade à son lit est souvent le seul moyen d'avoir la paix. Même si la raison invoquée, après la mort de Antonia Bernardini, est que « souffrant du délire de la persécution », il fallait l'empêcher de tuer du mal à ses compagnes tout en le défendant contre elle-même ». A Pozzuoli, on en est encore à la préhistoire de la psychiatrie.

Encore faut-il remarquer que tous les pensionnaires ne sont pas forcément des malades mentaux. On y voit aussi des détenus « ordinaires », qui se sont rebellés de manière un peu trop vive contre leurs gardiens. Etablissements hybrides, les manicomis cumulent les inconvénients de l'asile et de la prison. « On y est doublement puni, remarque un médecin, comme malade mental et comme criminel ».

Appuyés par des députés, l'association Psychiatrie démocratique réclame, pour sa part, la fermeture de tous les manicomis d'Italie, estimant, à juste titre, que leurs pensionnaires devraient être orientés soit vers des prisons ordinaires, soit vers des établissements spécialisés. La mort d'Antonia Bernardini aura, au moins, servi à attirer l'attention sur un système « absurde, inhumain, anti-scientifique et contraire aux droits élémentaires de la personne humaine », comme l'affirme un député socialiste. — R. S.

## L'arrêt condamnant à mort

### le meurtrier de trois prostituées a été cassé

Condamné à mort le 25 octobre dernier par la cour d'assises de la Seine pour avoir étranglé trois prostituées et tenté de tuer trois autres femmes, dont deux auto-stoppeuses, l'ouvrier agricole Antonio Cabrera sera jugé par la cour d'assises de l'Hérault : l'arrêt de mort a été annulé jeudi 9 janvier par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Combaldeu, statuant sur rapport du conseiller Chaper, observations de M<sup>rs</sup> Colom et Gallabé et conclusions conformes de M. Boucheron, avocat général.

Selon l'article 40, paragraphe 2 du décret du 6 juillet 1960, modifié par celui du 13 décembre 1965, le premier président de la cour d'appel qui fixe l'ouverture de chaque session d'assises et désigne les membres de la cour, doit, en cas d'empêchement, être suppléé par le plus ancien des présidents de chambre.

Or, l'ordonnance du 12 juillet dernier fixant l'ouverture de la session des assises du Gard pour le quatrième trimestre de l'année 1974, au cours duquel Cabrera a été jugé, a été rendue par M. Ferrer, président de chambre à la cour de Nîmes, sans qu'il ait été indiqué qu'il était le plus ancien des présidents de chambre.

« Dès lors, déclarent les magistrats suprêmes, il n'est pas établi que les membres de la cour [d'assises] aient été désignés par le

● Mise au point. — M. François Cerjack, qui a pris la parole aux obsèques des victimes de la catastrophe de Liévin, est délégué de la C.F.P.T. (et non de la C.F.P.T.).

● M. Louis Zollinger, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, est nommé conseiller à la cour d'appel de Paris par décret publié au Journal officiel du 10 janvier.

PIANOS, ORGUES ET CLAVECINS

242.26.30

**piano center**

Credit de 2 à 5 ans : exclu PIANO-BAIL

## DEUX OPINIONS APRES LE PROCES DES TROIS SOLDATS DE DRAGUIGNAN

● LE FIGARO : un seul vainqueur, M. Alain Krivine.

« (...) Le procès de Marseille a été faussé. Il y avait pourtant matière à un débat constructif. Ceux qui connaissent les causes réelles de la crise, le nombre, l'importance et l'urgence des réformes accomplir pour occuper l'armée à sa mission nationale resteront déçus. (...) »

« Le seul vainqueur de cette joute truquée est M. Alain Krivine. Son programme de défense nationale tient en ces quelques mots : il faut détruire l'armée bourgeoise. Les accusés de Draguignan étaient les trois premiers noms placés par son organisation pour faire sauter la base. » (JEAN FODGET.)

● LIBERATION : la naissance d'un nouvel officier.

« Bidasse est mort à Draguignan », disait, au moment du verdict, un avocat de la défense. Les gauchistes l'ont tué. Un nouveau soldat va naître. Il aura des droits que n'avait pas Bidasse. C'est une victoire incontestable. Il n'en reste pas moins que Giscard utilisera notre victoire pour consolider sa position politique dans l'armée, l'enjeu pour lui n'était pas le soldat, mais l'officier. (...) »

« Dans sa lutte contre une U.D.R. qui a fait faillite, incapable de garder le pouvoir, Giscard a besoin d'alliés. Ses alliés, ce sont les idées nouvelles revues et corrigées par l'Express et mises en loi. Elles lui servent à affaiblir les vieux lobbies qui jaloux de l'antant, à l'imposer comme le leader effectif de ces classes dites moyennes, faites d'entre autres, et qui menacent à l'usage du pouvoir dans les entreprises et, pourquoi pas ? dans l'armée. » (SERGE JULY.)

## UN DIPLOMATE CONDAMNÉ

M. Gérard L'Hôte, cinquante et un ans, diplomate et trafiquant de devises, a été condamné par défaut, jeudi 9 janvier à deux ans d'emprisonnement et 5 000 F d'amende pour contrefaçon et usage de faux documents administratifs par la troisième chambre correctionnelle de Paris, qui a délégué contre lui un mandat d'arrêt.

Interpellé le 17 novembre 1973 par des policiers de la D.S.T. à l'aéroport d'Orly, alors qu'il s'apprêtait à se rendre aux Indes, il a reconnu spontanément qu'il avait effectué une quinzaine de voyages pour les besoins d'un trafic de devises entre l'Inde et divers Etats européens, mais non la France. Rémis en liberté le lendemain, M. L'Hôte a disparu. (Secrétaire des affaires étrangères, ancien élève de l'ENA, M. L'Hôte a été en poste à Damas, Vientiane, Guinée et New-Déah. Il a été en poste à l'administration centrale de 1970 à 1972.)

## DEUX MÉDECINS SONT CONDAMNÉS POUR FRAUDE FISCALE

Le tribunal de grande instance de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) a condamné, jeudi 9 janvier, deux médecins de Biarritz, MM. Henri Darasse et Jean Durand-Cassagne, à 8 000 francs et 8 000 francs d'amende pour fraude fiscale. Le tribunal a, en outre, ordonné la publication du jugement dans la presse.

Les deux médecins, associés à la tête d'un laboratoire d'analyses, étaient accusés d'avoir fourni des déclarations de revenus incomplètes et d'avoir ainsi dissimulé plus de 50 % de leurs bénéfices. Lors de leur comparution en audience, le 5 décembre 1974, ils avaient argué de leur bonne foi, reconnaissant toutefois que les relevés de la sécurité sociale comportaient des omissions.

## L'affaire du prix Bride abattue

### M. Jean-Pierre Philipponer dément les accusations de plusieurs témoins

M. Jean-Pierre Philipponer, le jockey écroué depuis le 10 décembre dernier pour infraction à la législation sur les courses, tentative d'escroquerie et corruption d'employés, à propos du prix Bride abattue, s'est défendu avec vigueur, le 9 janvier, dans le cabinet de M. Michaud, premier juge d'instruction, qui l'a confronté avec des témoins accusateurs.

Le principal de ces témoins est M. Daniel Trupin, trente et un ans, qui prétend avoir été chargé par le jockey de parler pour son compte, avec l'aide d'amis jouant avec lui, soit au P.M.U., soit sur les hippodromes : MM. Miché Abitbol, coureur — dont MM. Philipponer et Trupin sont des clients —, Maurice Liewer, directeur commercial d'une société de vente de tissus, Paris textiles ameublement, et Michel Lamour, ancien lad.

Les paris effectués par ces quatre hommes auraient permis, selon lui, de réaliser un gain total de 230 000 francs sur le seul tiercé truqué du prix Bride abattue, et M. Philipponer en aurait perçu la moitié.

## Des lingots d'or dans une voiture

M. Liewer, écroué depuis le 4 janvier pour l'une des diverses affaires de « carambouille » dans lesquelles sont impliqués MM. Trupin et Abitbol, entendus l'un et l'autre par le magistrat, ont indiqué qu'ils avaient effectivement joué aux courses pour le compte de M. Trupin. M. Lamour, pour sa part, a affirmé avoir trouvé un lingot d'or dans la voiture, bien que M. Trupin ait déjà fait allusion devant lui au mois d'août à ce prétendu trésor caché dans la voiture. Quant à M. Trupin lui-même, il déclare tout ignorer de cette histoire apparemment rocambolesque.

Pourquoi M. Trupin manifeste-t-il tant de hargne à l'égard du jockey ? Ce dernier, qui conteste formel-

lement ces accusations et qui admet seulement lui avoir donné quelques « tuyaux » innocents sur la forme des chevaux, explique que M. Trupin s'imagine sans doute — à tort — qu'il l'a dénoncé à la police comme étant l'un des organisateurs possibles du racket du prix Bride abattue.

En outre, M. Trupin a été fort mécontent de le voir prendre possession de la Mercedes achetée grâce à des traites avalisées par le jockey.

Cette Mercedes aurait-elle été, elle aussi truquée ? La femme de M. Philipponer est venue réclamer un fait étrange au juge d'instruction le lundi 30 décembre, un inconnu lui aurait téléphoné de la part de M. Trupin pour lui indiquer que ce dernier serait prêt à se rétracter si son mari restituait les douze lingots d'or retendus qu'il aurait retrouvés dans le véhicule ou s'il acceptait de payer l'équivalent de leur valeur.

Mme Philipponer a mentionné qu'elle a parlé de cet appel téléphonique, au cours d'une visite en prison, à son mari et que celui-ci affirme n'avoir trouvé aucun lingot d'or dans la voiture, bien que M. Trupin ait déjà fait allusion devant lui au mois d'août à ce prétendu trésor caché dans la voiture. Quant à M. Trupin lui-même, il déclare tout ignorer de cette histoire apparemment rocambolesque.

## FAITS DIVERS

● Deux ouvriers du centre nucléaire de La Hague, près de Cherbourg (Manche), ont été grièvement brûlés par l'explosion d'une préparation chimique, et transportés le 9 janvier à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Il s'agit de MM. Georges Hamel, trente-sept ans, et Jean Bourget, trente-six ans. Leurs yeux ne sont pas en danger, déclare-t-on au commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui précise, dans un communiqué, que cet accident « ne présente aucun caractère radioactif ». Le centre de La Hague, créé par le C.E.A. il y a dix ans, est spécialisé dans le traitement des combustibles irradiés en provenance des centrales nucléaires de l'É.D.F.

● Menaces de mort contre le maire de Pau. — M. André Labarrère, maire de Pau (P.P.), a reçu jeudi 9 janvier un paquet-

cadeau qui contenait cinq balles de pistolet et un simple billet sur lequel on pouvait lire : « La prochaine est pour toi ». Le maire de Pau, ville où se réunira prochainement le congrès du parti socialiste, avait déjà reçu des menaces et avait dû, par mesure de sécurité, reporter il y a quelques mois l'inauguration d'une rue à laquelle la municipalité avait décidé de donner le nom de Salvador-Allende. M. Labarrère a déposé plainte.

PIANOS, ORGUES, CLAVECINS

Plus de 15 modèles • 300 modèles exposés

**piano center**

242.26.30

● Deux enfants sont morts asphyxiés dans l'incendie de leur maison, mercredi 8 janvier, à Carrouges (Orne). Leur mère, Mme Monique Jovain, vingt-quatre ans, avait laissé ses quatre enfants seuls quelques minutes pour aller faire des achats. A son retour, un incendie provoqué par un poêle à bois surchauffé s'était déclaré dans la cuisine. Les sauveteurs découvrirent les enfants inanimés au premier étage. Deux d'entre eux — Loïc, quatre ans, et Frédéric, deux ans, — devaient succomber un peu plus tard dans l'ambulance qui les transportait vers l'hôpital d'Alençon. Les deux autres ont été hospitalisés mais leur état n'inspire pas d'inquiétude.

● Une explosion s'est produite à Porto (Corse), le 9 janvier, à proximité d'une vieille tour

genoise. Un message retrouvé sur les lieux déclarait : « C'est trop long. Nous voulons le port. La tour est minée ». On devrait découvrir au pied même de la tour une autre charge d'explosif dont la mèche s'était éteinte. L'allusion contenue dans le message concerne le projet d'un port de plaisance dans le golfe de Porto.

PIANOS, ORGUES, CLAVECINS

**piano center**

242.26.30

LUXEMBOURG CARLOUEZOUAT SURMERVAZE

71, RUE DE L'ÉGLISE - 92250 LA GARENNE

Pour faire place aux nouvelles collections, à partir du 8 janvier remises de 25 à 50 % à tous les rayons hommes du C.C.C.

# SOLDES

Quelques exemples... Des centaines de chemises ville ou sport à carreaux, rayures ou unies en polyester mélangé, coton, soie, crêpe, laine. Prix exemple : F 70 soldé F 35 F 140 soldé F 70

Imperméables en pliclo-tergal droit chaudière doublé acrylique. Coloris mastic. F 338 soldé F 170 Loden véritable - modèle droit à marches raglan - prince-de-Galles gris bleuté. F 580 soldé F 280

Pardessus droit - manches épaissies - pied-de-coq beige. F 640 soldé F 350 Blousons sport en peau laniée - fermeture à glissière coloris bleu délavé. F 585 soldé F 390

Costumes sport en laine - forme droite 2 boutons - dessin chevron, carreaux ou deux à deux - le costume 2 pièces : F 544 soldé F 250 le costume 3 pièces avec gilet fantaisie F 694 soldé F 300

Blazers écossais en laine et polyester, pli permanent. 2 coloris : beige et vert. F 435 soldé F 200 Blousons en lainage écossais F 310 soldé F 130

Pantalons Prince-de-Galles en laine et polyester, pli permanent. 2 coloris : beige et vert. F 190 soldé F 95 et une quantité de pantalons de forme et coloris différents à tous prix. Jean's soldés à F 25

Chemises, bonneterie, griffés couturiers : 25 % de réduction.

# CCC

Soldes C.C.C., soldes de qualité. Soldes également aux rayons "dames" et "enfants".

39/41, bd Haussmann

مكتبة من الأصل





# tourisme

## L'Orient aux portes de Salonique

### La Grèce ce printemps



**L**a Grèce cette année, la Grèce du tourisme, n'était pas sous la protection des dieux. Les biens ne seront pas fameux. Mais la Grèce a retrouvé la démocratie et les casquettes à galons ne viendront plus faire de l'ombre au pays. Il n'est pas trop tôt pour imaginer déjà de prochains voyages chez les Hellènes.

Le Nord : Salonique et les touches de l'Orient ; le Mont-Athos tout près, où le temps s'est arrêté à la chute de Byzance en 1453, et dont les servants, même s'ils refusent toujours la présence du beau sexe, ont su déverrouiller leur mystérieux et magique territoire.

**E**NTRE les arcades de la place Aristoteles, on aperçoit la mer, souvent grise à cette saison, mais donnant à toute la ville une douceur perdue dès que l'on s'agite les montagnes environnantes. Le bote, le noir, s'illumine depuis le port jusqu'à Kalamaria, loin vers le sud. Jeux de lumière horizontaux d'un côté, se doublant dans l'eau sombre de reflets multicolores ; jeux de lumière grimant dans les collines de l'autre, le long des ruelles du vieux Salonique, fermées par la très ancienne linte des remparts. Même délabrés, ils peuvent rivaliser avec ceux de l'antique Byzance. La Sublime Porte convoitait il est vrai, cet emplacement privilégié, au fond du golfe de Thessalonique. Le sultan Mourad II, quand il s'empara de la ville — baptisée Thessalonique par son fondateur Cassandre, du nom de son épouse, sœur d'Alexandre le Grand — ne faisait que reprendre les rêves des Serbes, des Bulgares et des Nor-

mands, subjugués par le site, et désireux de s'assurer, au sortir de terres pastorales, un débouché sur le « mare nostrum ».

Au carrefour de tant d'ambitions, la cité a grandi en se composant des visages tour à tour très différents : maçonneries romaines, palais et églises riches de mosaïques, aiguilles des minarets, bastions féodaux des Vénitiens, dont la tour Blanche est restée le seul vestige.

L'artere de la ville demeure l'Egnatia, comme aux temps des conquêtes, et a hérité de sa lointaine sœur, voie stratégique par excellence, la même agitation, adaptée seulement aux nécessités modernes. Elle traverse la partie nord-ouest de Thessalonique et mène à l'arc de Galère, dont les bas-reliefs ornés retracent les victoires de cet empereur cruel qui fit périr Démétrios, le saint patron de la ville.

Le pittoresque ici voisine avec la géométrie constructive actuelle ; petites maisons à encorbellement, pavées de linge, s'épaulant au hasard des rues irrégulièrement pavées, immeubles cosmopolites, sans style, rigides et descendant vers la mer, reliés entre eux par les échoppes habituelles en Grèce, véritables petits bazars ouverts sur le trottoir.

L'Orient affleure, et ponctue discrètement la vie. La domination ottomane a marqué en profondeur un style d'existence déjà par lui-même porté au folklore, au mouvement de couleurs, à la contemplation des beautés naturelles. A un détour d'avenue, en pantalons bouffants, tels ceux qu'on voyait autrefois aux farouches janissaires, une jeune fille svelte porte sur sa tête un panier d'osier ; accrochée à sa taille partout, tombant des épaules, à la fois croulants et savamment équilibrés, d'autres paniers, de toutes formes, légers, vides, à vendre.

Il faut, pour bien comprendre Salonique, prendre de la hauteur. Du monastère de Viatodon, bâti au quatorzième siècle sur la falaise où prêcha saint Paul, la vue amplifiée jusqu'au large d'écarter les croissances successives de la ville, marquées de repères monumentaux. Plus haut encore, dans la montagne, le site de Panorama garantit une étendue à la mesure du nom : ondulations arides, coupées de végétation sombre, maisons blanches serrées de labour, et au-delà le golfe bleuâtre, vu par la distance. Un autobus, décoré au pare-brise de mille objets clinquants, serpente. Il regagne cette métropole, fière d'être capitale de la Grèce du Nord, mais que l'on abrège toujours en Thessalonik. A l'arrière, deux grandes photos de Constantin Caranfilis ont été collées : héritage publié de la récente campagne électorale, menée ici avec une nonchalante passion.

MANUEL ADEVE.

## Longue marche sur le Mont-Athos

**S**AINTE MONTAGNE... Cité céleste... Gymnase de la Vertu... Porte du Ciel... Jardin de la Toute Sainte... Maison de Dieu... Vatican de l'Orient... Thibet de l'Occident... Le dithyrambe hérité de l'Antique se pratique encore ici à tout va. Même dire bonjour à un moine rencontré sur le chemin n'est pas simple quant au fond : « Evloçiti... » (« Bénissez-moi, Saint Père... ») Et le caloyer de répondre en toute modestie : « O Kyrios... » Contraction dans laquelle il faut entendre : « Ce n'est pas moi, pauvre pêcheur, qui vous bénis, mais le Seigneur. » Comment, dès lors, aborder le mont Athos sans complexe ?

Parti d'Ouranopolis (en grec, « ville du ciel ») pour joindre le petit port athonite de Daphni, le caloyer entonnait son chant de pélerin dans un monde intimidant dont l'architecture torturée des monastères aperçus au passage renforçait encore le mystère. Tours carrées au portail grand ouvert pour gober les barques des moines-pêcheurs. Hauts murs hérissés de passerelles suspendues sur le vide. Buttes vertes ou rouges des coupées surgissant dans la folloisante anarchie des constructions poussant la une sur les autres. Bâtiements aux yeux morts, certains aux toits crevés, d'autres attaqués par la pourriture, rongés par les effondrements, assaillis par les racines, les troncs, la végétation triomphants.

Le « phare de l'orthodoxie » brille cependant encore d'un vif éclat au

nord de la Grèce, sur ce long doigt de la Chalcidique brandi dans l'Égée comme l'index du Seigneur vers le ciel. Les Grecs, pélerins convulsifs, y viennent assez nombreux. Nombreux aussi les curieux — peut-on dire touristes ? — attirés ici par ce radeau de l'histoire ou flote, rescapé de tous les désastres, miraculeusement intact depuis mille ans, un morceau de la fabuleuse Byzance.

Daphni, passage obligatoire. Epaminondas m'attendait devant les trois maisons du minuscule port, à l'arrivée du caloyer à remonter le temps. Epaminondas, au nom de général spartiate, soixante-dix-neuf ans, bérêt noir marqué de l'aigle byzantin bicéphale, bâton à la main, était le garde civil chargé de délester une femme éventuelle parmi les passagers. Car le territoire autonome du Mont-Athos, république de moines dédiée à la Panaghia, la Toute Sainte Vierge Marie, ne saurait souffrir à son bord d'autre présence féminine que celle de la mère de Dieu, et cela depuis la fondation d'un des premiers monastères, la Grande Lavra, en 1008, par saint Athanase.

« Ni femme, dit la loi, ni animaux femelles, ni enfants, ni animaux », Epaminondas et moi bômes une limonade fraîche sous la glycine de la petite taverne tenue par un nommé Oreste, et je montai dans le bus conduit par saint Christophe déguisé en chauffeur, qui, au bout d'une heure d'escalade sur un chemin dont la description échapperait à l'entende-

dement d'un Occidental, me déposa à la capitale, Karyes.

Le siège la Sainte Epistatie, c'est-à-dire la réunion des vingt pères représentant les vingt monastères de la presqu'île, qui forment le gouvernement. On vous y accorde ou non le « diamonitikon », le permis qui ouvre la porte des communautés religieuses, avec le lit et la table gratuits, car si l'on recolt volontiers les visiteurs, on commence à se méfier des pique-assiettes, qui trouvent, dans cette antique tradition d'hospitalité, un moyen commode de passer des vacances à l'œil.

**Soupe de haricots**

D'étape en étape, par des sentiers taillés en tunnel dans le maquis, ou des chemins grossièrement pavés, installés dans le peu d'un pèlerin du Moyen Âge, j'en revins sans effort d'imaginer les peines et les sentiments. Trois heures de marche depuis Daphni jusqu'au monastère de Simonos-Petra perché sur une aiguille de rocher suspendue à quelques centaines de mètres au-dessus de la mer. Bienfait de l'eau fraîche offerte à l'arrivée, du morceau de pain, du maigre soupe de haricots. On m'avait dit : « Dépêchez-vous d'aller là-bas pendant qu'il reste encore quelques moines. Il n'y a plus que des vieux et personne pour les remplacer. Athos est en pleine décadence, la mort guette la Sainte Montagne à brève échéance. »

Dix à douze mille moines vivaient

encore il y a début du siècle. On n'en compte plus guère aujourd'hui que quinze cents : la révolution russe a privé plusieurs monastères de leurs ressources et le million de Grecs chassés de Turquie par Atatürk en 1922 occupent depuis lors les terres des autres communautés. Saint-Pantéléimon n'est plus qu'une gigantesque désolation. Saint-André, complètement désert, retourne à la poussière derrière ses portes fermées. Sur la côte nord, les longues façades aristocratiques de Vatopédi et d'Iviron tout encore illusion, mais le choléra, maladie des vieillards, dévore les bâtiments par pans entiers, et les barbes des vénérables qui les hantent se penchent à la rencontre de l'herbe qui envahit les cours.

La situation est étrange. Pendant que l'on installe le téléphone de monastère à monastère — première concession faite au « progrès » depuis mille ans... — les moines d'Esphigmeon enclouaient leur porte, hissaient sur leur tour carré un drapeau noir fait d'une de leurs robes déchirée et attachaient à une haute galerie visible de la mer un aigle peint sur un calicot : « L'orthodoxie ou le chaos ! » Moins de la moitié, farouchement hostiles au rapprochement avec les Églises chrétiennes souhailées par le patriarcat ocuménique, ils refusent d'abandonner le calendrier julien pour le calendrier grégorien en vigueur cependant depuis le seizième siècle.

Stavronikita au matin : une petite forteresse moyenâgeuse battue par les vagues, avec tour crénelée, porte bardée de fer. A l'extérieur, une belle terrasse pavée s'ouvre sur la courbe d'une longue baie. La mer et le ciel confondus dans la brume légère qui monte de l'une pour composer l'autre.

Stavronikita, le plus petit des monastères, le plus pauvre aussi, était, m'avait-on affirmé, à l'abandon. J'avais trouvé en vérité une merveille de grâce, admirablement restaurée, occupée par quinze jeunes moines, tous universitaires, dont le plus âgé, trente-cinq ans peut-être, l'igoumène (le supérieur), grand, mince, distingué, avait fait ses études à Paris. Alors que l'ignorance y était autrefois de règle et la science considérée comme vaine curiosité, la Sainte Montagne amorçait-elle un renversement de vapeur ?

« Nous ne sommes pas un cas isolé, me dit l'igoumène. A Philothéou, à Diokharion, c'est le même chose. A Athènes, à Salonique, beaucoup de jeunes Grecs attendent d'avoir terminé leurs études pour venir nous rejoindre... Ce qui nous pousse ici ? Le monde... Consommer, toujours consommer... Dans quel but ? Pour quelle fin ?... L'igoumène parlait lentement, prenant ses temps de silence... »

LOUIS DOUCET.



**Vous aurez bien plus de choses à raconter sur votre voyage en Angleterre, si vous prenez l'Hoverfly.**

100 à l'heure en trois langues à un prix... c'est un voyage fabuleux... L'Hoverfly est un avion à réaction... Embarkement et débarquement... en quelques minutes... à la Duty Free Shop de l'Hoverfly... de traverser la Manche en... et six passagers sont transportés confortablement.

VEHICULES		MOTO	
VOITURE à partir de	125 F	65 F	(un passage gratuit)
PASSAGERS A FIED			
PARIS-LONDRES (Service d'autocars Express)	93 F	47 F	Jeunes Gens (moins de 19 ans) 22 F
CALAIS-RAMSGATE	47 F	37 F	
EXCURSION D'UN JOUR			
CALAIS-RAMSGATE-CALAIS	50 F	44 F	

Les étudiants jusqu'à 26 ans... moins de 18 ans... à condition qu'ils étudient à plein temps. Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement.

**HOVERFLY**  
TOUT LE MONDE, DANS VOS VOYAGES

Adresse : ...  
Code postal : ...  
Desire recevoir gratuitement une brochure HOVERFLY ?  
A retourner à HOVERFLY  
Hoverport International - 61106 Calais

**VACANCES NEIGE POUR LES JEUNES MARDI-GRAS - PAQUES**

L'OCCA, Association sans but lucratif, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat Général au Tourisme (n° 87008) organise, pour les jeunes de France qu'ils résident en France ou à l'étranger, des vacances de neige. Si vous aimez la neige et si vous désirez profiter des avantages réservés aux membres de l'OCCA, demandez d'urgence la documentation — soit en retournant le coupon ci-après à OCCA, 20, bd Polignonière, 75009 PARIS. — soit en appelant directement le 776-23-85.

M. et Mme .....  
Adresse .....  
Cde Post .....  
Mon 5 .....

**HOTEL MONT-BLANC**  
JANVIER ET MARS 20%  
REDUCTION DE 20%  
PRIX FORFAITAIRE 7 JOURS

Ecrire au téléphover : 74120 MEGEVE  
Tél. (50) 21-20-02. Telex : 9681

**VOTRE LIEU DE RENCONTRE HIVERNAL**

ALPES VAUDOISES  
JURA  
LAC LÉMAN

RÉGION DU LÉMAN CANTON DE VAUD SUISSE

UNE QUALITÉ DE VIE  
UNE QUALITÉ DE SÉJOUR

**7 JOURS DÈS SF. 307.-**

Renseignements : Agences de voyages Office National Suisse du Tourisme 75, Paris 9<sup>e</sup>, 1160 rue Scribe Tél. 073/83 30

Office du Tourisme du Canton de Vaud 10, av. de la Gare CH-1002 Yverdon Tél. 194/21 22 77 82

**DES LOISIRS**

**Le XIV**

**UNE A**

**LES ANIMATIONS AU SALON**

30-Export, le grand salon d'animations...  
Sur le stand de la Fédération...  
Le CWENO propose...  
Pour la première fois...  
Sur le stand de l'U.C.P.A...  
Un jury de sept membres...  
Le plaisir désigné de l'été...  
à bord, de l'esthétique, d'un sport, d'équipement, d'un après-vente.

مكتبا من الأصل



# Le XIV<sup>e</sup> Salon de la navigation de plaisance

## COMMENT se présente l'année nouvelle dans le domaine de la plaisance ? A coup sûr chacun y verra plus clair et ce sujet lorsque le XIV<sup>e</sup> Salon de la plaisance fermera ses portes au soir du 20 janvier. Sur le plan international comme sur le marché intérieur, cette manifestation a pris, peu à peu, au fil des ans, une signification et une importance de premier plan. Au cours de l'exposition, on verra se préciser des tendances qui, pour le moment, n'apparaissent pas

## Pour passer ses vacances sur la mer

plusieurs entreprises pourraient connaître des difficultés sérieuses dans le courant de l'année. Certaines d'entre elles ont déjà sollicité le secours de l'IDI : celui-ci ne devrait évidemment être accordé que lorsque la société a déjà pleinement fait usage de ses ressources propres et a remis de l'ordre dans sa gestion comme dans sa politique commerciale. Mais ces conditions sont-elles toujours respectées ?

**E**N dépit des circonstances, la profession veut faire preuve d'un optimisme mesuré. En effet, à travers les hauts et les bas de la situation économique, les Français continuent à s'intéresser de plus en plus au bateau sous toutes ses formes. Ils ont toujours aimé passer leurs vacances au bord de la mer ; beaucoup d'entre eux tiennent maintenant à le passer sur la mer. Les perspectives d'expansion demeurent

considérables malgré le coup de frein actuel. Nous avons dit que la situation se présentait de façon très différente d'une branche à l'autre. En effet, la crise affecte plus le moteur que la voile et les vedettes de forte puissance sont plus éprouvées que les embarcations dotées d'un moteur hors bord ; ce dernier est d'ailleurs souvent utilisé comme auxiliaire sur un voilier.

table] et acquis par des amateurs qui ne songent pas à la compétition, mais qui donnent la préférence à des bateaux bien conçus et qui — inconsciemment peut-être — s'intéressent à des modèles qui ont fait parler d'eux dans une grande épreuve. Plusieurs types de voiliers dérivés de la compétition sont ainsi visibles au Grand Palais ; ils retiennent l'at-

tion car ils éclairent le visiteur sur les tendances de l'architecture navale. Mais l'immense majorité des acheteurs se tournent, nous l'avons dit, vers des voiliers pratiques, proposés à des prix raisonnables. Parmi les nouveautés du quatorzième Salon, on remarque ainsi le Joubert-18, de Yachting-France, qui mesure 5,80 m, le S/B Sea-20, de Gilbert Marins (6,05 m), et le Kati, de Kati Marine (6,20 m). Ces trois petits sloops

comportent quatre couchettes. Monn propose l'Elor-65, dessinée par Elvström ; il mesure 6,50 m et renferme cinq couchettes. Comme on le voit, le petit bateau habitable continue à bénéficier d'une grande faveur, alors que la progression du dériveur léger s'est beaucoup ralentie. Parmi les créations de taille plus

importante, on s'intéressera au nouveau Du'aur-31, de 9,40 m de long. Le chantier rochelais, qui est le plus grand d'Europe, utilise ce nouveau alut dans la campagne de vente qu'il organise actuellement aux États-Unis, et qui connaît un succès encourageant. Construit en aluminium, le Brise-de-Mer, de 11 m de long

YVES ANDRÉ.

### Le couronnement suprême

La voile elle-même présente des aspects très divers. Dans le monde des dériveurs et des quillards de compétition, un petit nombre de modèles font parler d'eux et il est bien difficile à un nouveau monotype de s'imposer à côté de classes bien établies. En cette matière, le succès repose non seulement sur les qualités propres du bateau, mais aussi sur l'organisation interne de la série, le dynamisme de ses adeptes, l'image qu'elle propose.

### MEMENTO DU SALON

- LIÉGE : Centre national des industries et techniques (C.N.I.T.), rond-point de la Défense, 92280-Puteaux.
- JOURS ET HEURES D'OUVERTURE : les 9 et 10 janvier sont réservés aux professionnels (10 h. à 20 h.). Du 11 au 20 janvier, tous les jours, de 10 heures à 20 heures et jusqu'à 23 heures le mardi et le vendredi.
- ACCÈS : métro express S.E.R. S.N.C.F. : arrêt Défense, ligne de Saint-Lazare. Autobus : 158, 159, 161, 174, 175.
- PRIX D'ENTRÉE : 5 F. Enfants de sept à quatorze ans : 5 F. Moins de sept ans : gratuit. Étrangers : entrée gratuite sur présentation du passeport.

### L'influence de la compétition

Cela dit, la compétition exerce une influence certaine sur la construction des voiliers habitables. En particulier on constate une multiplication des modèles correspondant aux grandes coupes internationales disputées sans handicap : quarter, half, three-quarter et one ton cup. Il s'agit d'unités mesurant respectivement 7,50 m, 9 m, 10 m et 11 m environ. L'émulation très vive qui règne dans ce secteur amène les plus grands architectes à concevoir des

### Une charte professionnelle

Sur un tout autre plan, on remarque que, depuis peu, la profession s'efforce d'assainir une activité qui, comme l'autonomie et le tourisme, a vu apparaître les entreprises incertaines et des initiatives douteuses. L'Association nationale des spécialistes du yachting veut d'édicter une charte professionnelle et de créer le label de qualité de service ANSNA. On trouve dans cet organisme des négociants, des réparateurs, des spécialistes du gardiennage, de la location, des écoles motonautiques et de croisière. Les détenteurs du label (qui doivent exercer leur profession depuis trois ans au moins et être agréés par une commission technique) prennent des engagements sur le matériel et les services, sur les renseignements fournis à la clientèle, sur la publicité, la garantie, l'entretien, ainsi que sur la qualification professionnelle, la sélection du personnel technique et la stricte commercialité du personnel de vente.

### Un service sérieux

La création de ce label présente un intérêt certain pour l'utilisateur, sollicité par des entreprises de mérites très divers et parfois trop sensible à des argumentations mal fondées. Naturellement, seule l'expérience permettra de vérifier la valeur exacte du sigle ANSNA dont les utilisateurs sont en droit d'attendre beaucoup. Ajoutons que sur le plan commercial d'autres initiatives paraissent de nature à apporter au plaisancier des satisfactions. Ainsi le label F.Y.L. (France Yachting Location) regroupe cinq sociétés réparties sur les côtes françaises de la Bretagne nord à la Corse, constituant un réseau étendu doté d'une bonne infrastructure, avec personnel permanent, hangars d'hivernage, aire d'entretien, ma-

### UNE ACTIVITÉ DISCIPLINÉE

**A**LORS que les consommateurs font sentir de façon de plus en plus sensible leur présence, il paraît utile de rappeler que la plaisance est une activité plus saine que bien d'autres activités aux côtés de l'administration en même temps qu'aux exigences, très diverses, de la clientèle.

### LES ANIMATIONS AU SALON

- 20-Export, le grand ketch en aluminium qui a participé au tour du monde est exposé pendant toute la durée du Salon et chacun pourra le visiter.
- Sur le stand de la Fédération des industries nautiques, le revue Bateau et la société Olympe ont mis au point un centre de renseignements permanent et gratuit. Les visiteurs peuvent interroger un ordinateur qui répond aux questions concernant : le prix des bateaux d'occasion, le code administratif, le palmarès des championnats et grandes épreuves, les caractéristiques des bateaux en vente, etc.
- Le CNECO propose aux visiteurs : une zone « spectacles » avec programme audiovisuel sur grand écran, une zone « concours » (jeu : Connaissances - sous la mer ?), une zone « concours de connaissances ».
- Pour la première fois en France : le simulateur électronique de navigation présenté par l'U.C.P.A. Un système électronique hydraulique dirigé par ordinateur reconnaît les mouvements de la coque ; tous les points de navigation sont inclus dans le programme.
- Sur le stand de l'U.C.P.A., un jeu-concours : « La conquête de la mer ».
- Un jury de sept personnalités de la plaisance désignera le bateau de l'année en fonction des caractéristiques architecturales, de la conception, de l'équipement, de la vie à bord, de l'équipement, du rapport qualité/prix et du service après-vente.

### UNE ACTIVITÉ DISCIPLINÉE

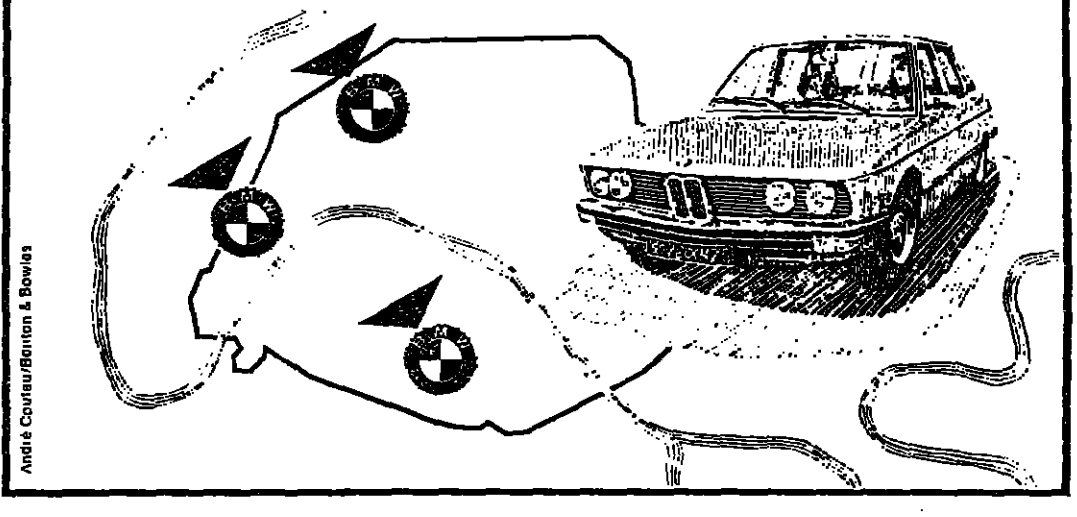
coques réussies et parfois très originales, surtout sur les deux dernières catégories. Pour les « quarter », il existe souvent une version croisière, plus spacieuse que le modèle compétition lui-même. Il est évident, par exemple, que la prochaine Quarter Ton Cup, qui sera disputée à Deauville du 6 au 18 juillet prochain, va susciter l'apparition de plusieurs modèles, de 10 m de long construits en série (sous une forme plus habi-

### 14<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

telier de manutention, camions-ateliers, secrétariat permanent. Si la location de bateaux de plaisance sans équipage bénéficie chez nous d'un développement rapide, elle doit proposer à ses clients des bateaux modernes, bien entretenus, et un service sérieux.

### 10<sup>e</sup> SALON DE LA PISCINE PRIVÉE ET PUBLIQUE

OUVERT AU PUBLIC DU 11 AU 20 JANV. 1975 DE 10 A 20 H NOCTURNES : MARDI ET VENDREDI JUSQU'A 23 H PALAIS DU CNIT, ROND-POINT DE LA DÉFENSE, PARIS



André Courtefontaine & Bouvier

### RE HIVERNAL

**HOTEL MONT-BLANC**  
JANVIER - MARS 20%  
REDUCTION  
PRIX FORFAITAIRES  
7 JOURS  
41120 MEGEVE  
Tél. 0477 11 11 11

### COISES

**MAN**  
DE VALD

### COISES

**MAN**  
DE VALD

plaisirs de la table

Menus d'ailleurs

J'ai souvent regretté, parlant du Vieux Berlin, l'excellent restaurant de la Maison d'Allemagne, que d'autres pays n'aient pas à Paris de semblables ambassades gourmandes. J'y pensais l'autre midi en me régalant au Copenhague. Réus fort chère ! C'est que ce Copenhague n'est pas subventionné par le gouvernement danois et qu'il ne peut être qu'une affaire commerciale. En tout cas, il faut féliciter son directeur, M. Lennart Engström : il en a fait la véritable table (pour ne pas dire la seule) ambassade de cuisine nordique à Paris.

Pour chamoiser, je lui reprocherais quelques plats français (et pas de méchants plats comme cette poignée d'œufs aux morilles, séchés ou le gratin de homard !) mais du moins peut-on ici découvrir, avec l'akavari indispensables

aux poissons fumés ou marinés et les bières danoises remarquables, le renne jumé, le canard pré-salé poché, le pâté de foie de porc danois et la table des smørrebrød. Elle doit nous convaincre de la vérité de la devise des Vikings : « Sans manger ni boire nul ne se couvre de gloire ! »

Le Copenhague est au premier étage, bien dirigé par M. Bernhard. Au rez-de-chaussée, le grill est devenu Flora Danica Grill, en hommage à ce service que la Manufacture royale de porcelaine de Copenhague entreprit de fabriquer en 1790, d'après les premières planches de l'œuvre botanique célèbre. Et là vous trouverez, outre des menus à 22 et 34 francs (sans boisson), un hommage au saumon nordique absolument époustouffant. Setze plats différents qu'il vous faudra découvrir un à un (ou deux par deux si vous avez appétit et monnaie) et dont les sommets sont le gravlax (saumon cru mariné à l'acide), le saumon fumé chaud au nid d'épave, le saumon frais grillé à l'antiférial, etc.

MARIO est revenu ! Oui, Mario, le bon Mario, le joyeux Mario, l'italienisme Mario nous manquait au lycée, car chez Mario sans Mario ce n'était plus ça ! Le voici donc nous conseillant le même « carrello degli antipasti » (15 F) si copieux qu'il ne doit précéder qu'une portion savoureuse de « pasta asciutta » (et on a le choix entre la farfalle des papillonnés, spaghetti, cannelloni, tagliatelle, lasagne, ravioli, à la bolognese, à la napoletana, à la carbonara, à la salsa, que sais-je...) Le voici coupant en zéphyr l'admirable san-danièl (20 F), vantant ses scampi en deliziosi, en brochettes, grillés, ou son osso buco « pépéronata » (18 F). Bref nous révoilà, nous, chez Mario (17, rue des Ecoles, tél. 326-83-59) avec le plaisir retrouvé de la jactance, de l'amitié, du plaisir de vivre et de se régaler, de vider bonnement son verre de vin italien dans la bouteille pan-sue qu'il a fallu déshabiller pour la plonger dans le seau à rafraîchir, de regarder monter le sabaglione... Enfin, de passer une bonne soirée.

TROP court séjour à Bruxelles. C'était à Saint-Nicolas, mais à peine ai-je eu le temps de passer chez Dandoy

acheter les jumeaux « spéculoos » de tradition. Bon dîner, qui n'étonnera personne, à l'Éclairier du Palais-Royal (18, rue Botembroek - tél. 512-87-51 - fermé dimanche), où l'on honore suffisamment le poisson pour lui trouver un autre accompagnement que les insipides pommes de terre : enlèves ou purées de légumes avec le carbot, lentilles à la crème avec la barbe, potereux avec la lotte, etc. Un petit reproche : le chocolat n'appartient pas au dîner, il s'agit d'être plus chaud, brûlant !

Passage aussi aux Provençaux (22, rue Gréty - tél. 318-20-91), que M. Beyrath a « remis », comme on dit là-bas (et également en Suisse). Le successeur, un cuisinier qui fut au Vieux Dieuxheim garde la même carte un peu sophistiquée, un peu « vieille cuisine », où le pintadeau est en saumis, le caneton au chambertin et les crêpes flambées. Mais il a de la patte. Et une bien belle cave pour exposer sa cuisine, celle-ci fut-elle un peu trop française.

Passage chez Pierre Romeyer (à Roelbaert, près Bruxelles, 109, chaussée de Croendendal - tél. 57-05-81) pour un admirable repas belgissime avec l'escarbache à la manurotte et des choesés où il y en avait vraiment ! (Les choesés sont ce que Montierlant appelait les honneurs du taureau). Il ajoute à ce plat du porc, de la queue de bœuf, des chipolatas, du ris de veau, dans une sauce au modère succulent. Nous bîmes un romande saint vivant et un nautis saint-georges 1911, et une discussion s'engagea entre Jacques Kothler, Robert Goffard, Romeyer et l'ami Jacques du Chatelet qui, gardant un œil sur ses Soffies (il devrait bien en fêter deux sur la cuisine déficiente du Soffie Sévres), mérite le prochain succès des Soffies. Pour moi, et contrairement à mes amis, je pense le nautis saint-georges,

de moindre prolongement en bouteille, plus séduisant cependant que le romande. Ce n'était point leur avis. Nous goûtions alors, pour amuser ces vins, un peu de crémique. Je n'achais des regrets de herre, ce merveilleux fromage dont les restaurateurs de Bruxelles semblent avoir honte !

Enfin, j'ai découvert un nouveau restaurant et qui sera, je crois, une découverte pour de nombreux Bruxellois.

Dans une maison particulière de la chaussée de Bruxelles (numéro 328-228), en l'ombant une cloison, Roland de Reu a fait une salle intime (vingt-cinq couverts au maximum). Seul dans sa cuisine donnant sur un jardin paisible et verdoyant, ce cuisinier, qui n'hésite pas à venir deux fois par semaine faire son marché à Rangin, prépare une précieuse cuisine qui ne du foie gras maison aux truffes fraîches du Périgord en chausson, ou au champagne, ou en garniture d'une volaille sautée, en passant par une soupe de poissons ou les écrevisses, à la nage, en croustade, etc.

Sur commande, et en saison, il propose la « vraie » sole normande (550 F.B.), suggère que le chateaubriand soit escorté de champignons de forêt et de nouilles fraîches (300 F.B.), mais n'hésite pas à trosser le water-sool ou l'onguille au vert. Je me régalai, de reste, d'une anguille au vert préparée à la bière (ce qui donne une tonalité assez heureuse), suivie du plat du jour, une somptueuse choucroute heureusement garnie accompagnée d'une purée de pommes de terre très souple et sage à la fois. La carte des vins m'a paru belle. Lorsque Roland de Reu aura un peu plus de clients sa carte ne sera pas trop importante, ainsi qu'elle m'a paru, et il donnera toute sa mesure pour le plein bonheur des gourmets. (Chez Roland de Reu, tél. 43-54-60).

L. R.

animaux

Maigret chez les bêtes

« M ADAME B... demeurant 14, rue de la République à F... nous signale que des gémissements de chiens s'échappent d'une tenière du troisième étage du n° 13 de la même rue. Pouvez-vous nous rendre sur les lieux et enquêter ? »

Tel est le genre de lettre que reçoivent constamment, dans leur pavillon de la banlieue parisienne, M. et Mme Serieys-Lacaine : ils sont enquêteurs de la D.P.A. (Défense et protection des animaux) (1), très active société de protection animale. Les messages reçus sont ensuite transmis par la D.P.A. à ses « enquêteurs », c'est-à-dire à ceux de ses membres qui se portent volontaires pour vérifier le bien-fondé des accusations.

Très souvent, en effet, celles-ci sont mensongères et ne relèvent que de mauvais voisinages. Mais il en est d'exacées, et c'est alors que l'enquêteur doit agir avec tact et perspicacité.

Le plus souvent, il s'agit d'un chien attaché trop court, ou maltraité, ou enfermé dans une cave. D'autres fois, c'est à des chats ou à des oiseaux que de mauvais traitements sont appliqués. Les animaux découverts sont alors enlevés par les enquêteurs, qui les confient à un refuge de la D.P.A. La police donne, en général, son accord à l'opération.

Des affaires d'empoisonnement ne sont pas rares : pour élucider l'une d'elles, dans la Sarthe, M. et Mme Serieys-Lacaine durent jouer les inspecteurs Maigret. Plusieurs chiens étaient morts mystérieusement, après avoir manifesté les mêmes symptômes. Un voisin était soupçonné de les avoir empoisonnés. En examinant l'herbe de sa propriété, les enquêteurs découvrirent un produit verdâtre suspect. Mais, surtout, l'estomac de l'une des victimes fut adressé à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, où l'analyse confirma

l'hypothèse d'une intoxication par la strychnine. Certaines affaires gardent longtemps leur mystère. A l'automne dernier, des habitants de Sannois (Val-d'Oise) alertèrent la D.P.A. : sur un terrain vague, un curieux personnage hébergeait des dizaines de chiens faméliques. M. et Mme Serieys-Lacaine furent chargés d'enquêter. Le spectacle était lamentable : les animaux étaient logés dans des baraquements, des niches sordides. Faute d'un ordre préfectoral, qui faisait de se faire attendre longtemps, l'administration et la police ne pouvaient agir, mais elles donnèrent cette blanche à la D.P.A.

Des opérations de commando permettent de prendre peu à peu tous les chiens. Mais l'origine demeure. D'où viennent les bêtes ? A qui étaient-elles destinées ? Sans doute, ce bidonville pour chiens était-il « approvisionné » par des voleurs d'animaux opérant en province, aucune disparition n'ayant été signalée dans la région. Les chiens devaient être vendus ensuite à l'un de ces multiples laboratoires pharmaceutiques, qui en « consomment » de grandes quantités, dans des buts bien plus commerciaux que scientifiques.

Les enquêteurs sont parfois chargés d'investigations dans des magasins d'animaux : tout récemment, dans la banlieue parisienne, M. et Mme Serieys-Lacaine furent alertés au sujet d'une telle boutique qui avait été abandonnée par les commerçants : les singes, affamés, avaient dévoré les cochons d'Inde...

Le couple héberge chez lui certains des animaux qu'il a attachés à la croisée et à la bête humaine. Les chats ont droit à une pièce spéciale et... à une musique douce, qui a, paraît-il, un effet bénéfique sur eux et les aide à oublier les mauvais moments qu'ils ont passés.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 25, rue Bergère, 75009 Paris.

SAINT-MÉDOC. N'édit dît une scène de Rembrandt, l'autre jour, au château Mouton-Rothschild. Dans le fraîcheur et le clair-obscur du chal aux mille barriques neuves, autour d'une table tendue de blanc, sept hommes en pardessus escuissent cinq médoo : mouton-baron-philippe, médoo d'estourmel, elero-milon, ducru-beaucailou, mouton-rothschild. Epreuve inhabituelle : les vins soumis à l'essai sont des « 74 », à peine nés, des vins « encore emmaillottés, tripés, et si peu « faits » à ce moment de l'année qu'il est tenu pour proprement insensé par les bons usages bordelais de les soumettre en l'état à la question. « Nous prenons un risque, concède M. Cottin, un des adjoints de Philippe de Rothschild. Seulement, on a tant dit que le bordelais « 74 » est mauvais, que nous avons voulu prouver le contraire. » Mouton-baron-philippe sera jugé « léger, déjà plaisant », elero-milon « vigoureux », ducru-beaucailou sera remarqué pour sa « finesse et sa longueur en bouche » ; mouton-rothschild, pour son « tannin, sa rondeur et son fruit ». Quant à l'année, toujours cette année savante, un peu précieuse des comarsons dans le temps ! — la millésime 74 rappellerait 67, ce qui le classerait dans une honnête moyenne. Peut-être... Mais pour quels propriétaires ? Tout le monde, ou seulement quelques-uns ? Il faut savoir que les cinq « châteaux » mis à l'épreuve avaient envoyé à la vinellerie environ les 1/3 de leur récolte 74, celle-ci ayant été gâtée sur le tard, comme dans presque tout le vignoble français, par un automne pluvieux. Comment croire que tous les petits viticulteurs bordelais aient pu se résoudre à pareil sacrifice ? En avaient-ils seulement les moyens après avoir vendu leur récolte 73 au prix du gros rouge ? — P.-M. D.

philatélie. FRANCE : Le premier timbre du programme de l'année apparaîtra à la série touristique d'usage courant et repêché le château de Rochechouart, en vente générale le 13 janvier. Le second timbre d'usage courant, dans la série touristique, sera dédié à une ville du Périgord, Saint-Pol-de-Léon. Le troisième timbre d'usage courant sera plus important, ainsi qu'elle m'a paru, et il donnera toute sa mesure pour le plein bonheur des gourmets. (Chez Roland de Reu, tél. 43-54-60).

CONGO : Locomotive à vapeur. Un timbre, avec l'effigie de Stephenson (1781-1848) dans le coin à gauche et une locomotive à vapeur, a été émis par les postes de la République populaire du Congo. ADALBERT VITALYOS.

LA REYNIERE (Le Monde, 25-12-74) LE MERCURE GALANT 25, rue des Petits-Champs (1<sup>er</sup>) Tél. 742-82-98

Allez de découverte en découverte au Sofitel de Paris. Dégustez-vous en savant vous baignez dans la piscine panoramique. Participez aux petits soupers « in » du Montsouris, où l'on donne tout Paris. Découvrez une vue superbe de Paris par l'ascenseur balda. Venez découvrir dans une ambiance pleine de charme la cuisine de la Vierge. Dégustez en direct au Relais de Sevre, où vous apprécierez toute la finesse de la cuisine du chef Gerard, meilleur ouvrier de France.

Rive gauche. LE PETIT ZINC. LE FURSTENBERG. Le Finiche.

NUIT DE SAINT-JEAN. Spécialités : Cassoulet, Arpajouais, Caviar de vin, profiteroles, Vie de Cabars, Cordon-rouge et Tron Norraud offert par la Maison. — Fermé le dimanche.

Cantegril. Fruits de mer, Moules farcies au curry, Poissons grillés, Au beurre blanc, Rogons flamés, Côte de bœuf, Ses soufflés.

Chez pos de LUXEMBOURG. CHEZ GRAMOND. CUISINE FAITE PAR LE PATRON. Cadre agréable.

Dessirier. Maître-Écailleur Restaurateur. 9, place Patrice, Paris 17<sup>e</sup> - 754-74-14

Rive droite. RECH. HUITRES-COQUILLAGES.

Soleillou. Michèle Chassagne vous invite à goûter ses derniers préparatifs maison. Les sauces gastronomiques, en bouc, cuisinées, cuites à la main, sans chimie alimentaire, et aromatisées avec des ingrédients naturels.

BRASSERIE 1925. Son banc d'huitres. FOIE GRAS AU RIESLING - 77 F. JABRET DE PIGR FURGE - 73 F. COCHONNETTE PAYSANNE - 72 F. FOIE GRAS FRAIS A EMPORTER.

LES ARMES DE BRETAGNE. 108, avenue du Maine, PARIS 14<sup>e</sup> - 306.53.03 - 567.87.63. Spécialités : Le Grand Restaurant de Passons de la Gère (La Reynière, 6-11-72).

AUBERGE MORVANDELLE. Michel Gacon vous propose Son Sautiquet aux 3 purées. Son Steak Morvandelle. Sa Charlotte aux marrons. Dîner aux chandelles. 46, av. Secrétan (19<sup>e</sup>) Tél. 607-98-63. (Fermé samedi soir et dimanche).

MARIUS et JANETTE. Tous les fruits de mer et toutes les spécialités provençales. 4, av. Serge-El, ELY. 71-78 BAL 84-37.

Entre CONCORDE et Place VENDÔME. POUR VOS REPAS DE FIN D'ANNÉE. ANDRÉ FAURE vous propose TOUTE UNE GAMME MENUS DE CLASSE A DES PRIX DOUX. 36, rue de Mont-Thabor (F. Drou).

Environs de Paris. HOTEL-RESTAURANT Quincangrogne. Restaurant de tradition culinaire. HOTEL DE GRAND LITGE. 77-DAMPART. 639-66-52. (1<sup>er</sup> de Laguy).

DU NOUVEAU CHEZ FLO. Faites-vous livrer SON FOIE GRAS FRAIS. 63, rue du Fg-Saint-Denis (10<sup>e</sup>) - 770-13-59 - Fermé dimanche.

Un personnage. Mysterieux. Une salle élégante, mieux, distinguée, où la conversation, de table en table, peut rester discrète, paisible comme une digestion heureuse : c'est le Mercure Galant. Cela sent suffirait à séduire, avec la qualité de la cuisine. Mais il faut y ajouter une recherche abondante à des trouvailles gourmandes... Ici, nous sommes au Palais-Royal, le stationnement, le site, et tout, la cuisine, une vraie cuisine. On peut être et sans se tromper : à Bonne Année 75 au Mercure Galant.

LA REYNIERE (Le Monde, 25-12-74) LE MERCURE GALANT 25, rue des Petits-Champs (1<sup>er</sup>) Tél. 742-82-98

MARIUS et JANETTE. Tous les fruits de mer et toutes les spécialités provençales. 4, av. Serge-El, ELY. 71-78 BAL 84-37.

Entre CONCORDE et Place VENDÔME. POUR VOS REPAS DE FIN D'ANNÉE. ANDRÉ FAURE vous propose TOUTE UNE GAMME MENUS DE CLASSE A DES PRIX DOUX. 36, rue de Mont-Thabor (F. Drou).

Environs de Paris. HOTEL-RESTAURANT Quincangrogne. Restaurant de tradition culinaire. HOTEL DE GRAND LITGE. 77-DAMPART. 639-66-52. (1<sup>er</sup> de Laguy).

DU NOUVEAU CHEZ FLO. Faites-vous livrer SON FOIE GRAS FRAIS. 63, rue du Fg-Saint-Denis (10<sup>e</sup>) - 770-13-59 - Fermé dimanche.

DES LOISIRS. RECO. Un personnage. Mysterieux. TOURISME. HOTELS RECOMMANDES. Côté d'Azur. VILLEFRANCHE-SUR-MER. Montagne. Province. BORDEAUX. AROSA (Gironde). VICTORIA (Landes).

كندا من الأصل



chez les bêtes

Le monde des animaux... Les animaux domestiques... Les animaux sauvages... Les animaux exotiques...

hippisme

RECORDS ET DEUILS

JOURNÉE record à Vincennes : il s'est joué dimanche sur le terrain de Vincennes... Le décès d'Arpad Plesch... Les records de Vincennes...

chronique sportive

Formule 1 et sexe faible UN JUPON SUR LES CIRCUITS

Formule 1 et sexe faible... UN JUPON SUR LES CIRCUITS... La première fois, une femme pilote prendra part régulièrement aux épreuves de formule 1...

JEAN-JACQUES BARLON... 119 22...

LA NEYRIERE... LE MERCURE GALANI... 15, rue des Fêtes, Champigny...

MARIUS et JANETTE... 100, rue de la République...

le soufflé... 10, rue de la République...

Quincangrogne... 77 DAMPMARI...

CHEZ FLO... 77 DAMPMARI...

HAMILTON HOUSE HOTEL... 35 F...

échecs

42<sup>e</sup> championnat de F.F.E.S.S. - Blancs : V. K. ... Noirs : O. ROMANICHENKO... Partie espagnole...

NOTES

Dans la défense fermée de la partie espagnole, il est courant, si non automatique, d'éviter le clouage... Les blancs ont une position plus active...

bridge

LA DÉFAITE D'ALBION

La chute du chelem à carreau avec l'as de pique et le roi de carreau... Le jeu de la dame de cœur...

LA DOUBLE VOIE DE TRAAE

Sans être difficile, ce problème de l'Américain Nyls Traane obligera le lecteur à de sérieuses recherches... Comment Sud peut-il gagner le jeu ?

LA PAIRE DE FOUS

42<sup>e</sup> championnat de F.F.E.S.S. - Blancs : V. K. ... Noirs : O. ROMANICHENKO... Partie espagnole...

ÉTUDE A. KORANI (1960)

BLANCS (4) : Rd8, Tg6, Pd7 et h5. NOIRS (4) : Rh5, Td1, Pè3 et h4. Les Blancs jouent et gagnent.

JOUER AU BRIDGE C'EST FACILE

Un véritable petit manuel pour le vrai débutant... et le moins débutant... CHARLES MONK... ALBIN MICHEL

bridge

LA DÉFAITE D'ALBION

La chute du chelem à carreau avec l'as de pique et le roi de carreau... Le jeu de la dame de cœur...

LA DOUBLE VOIE DE TRAAE

Sans être difficile, ce problème de l'Américain Nyls Traane obligera le lecteur à de sérieuses recherches... Comment Sud peut-il gagner le jeu ?

JOUER AU BRIDGE C'EST FACILE

Un véritable petit manuel pour le vrai débutant... et le moins débutant... CHARLES MONK... ALBIN MICHEL





# Polémiques autour du livre

A la suite des déclarations de M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé d'une mission interministérielle de coordination dans le domaine du livre, parues dans « Le Monde » du 17 décembre 1974, et relatives à l'abandon du blocage des prix, à l'amélioration du statut social des écrivains, à une politique d'aide à la librairie et à l'édition et à un programme de développement de la lecture publique, nous avons reçu de M. Guy Hermier, membre du bureau po-

litique du parti communiste français, le texte que nous reproduisons ci-dessous.

Nous avons également reçu des mises au point émanant de l'Union nationale des bibliothèques (Fédération de l'École nationale supérieure des bibliothécaires). Enfin, la section des bibliothèques publiques de l'Association des bibliothécaires français nous a aussi fait parvenir un plan de développement des bibliothèques publiques françaises.

Sans vouloir anticiper sur ce que pourra être la réponse de M. Paul Granet à ces critiques ni entrer dans le fond du débat, signalons toutefois deux équivoques dans les prises de position de nos correspondants M. Paul Granet, dans ses déclarations, ne présente pas le bénévolat comme devant se substituer à la compétence des bibliothécaires qualifiés, mais la compléter pour des actions promotionnelles et ponctuelles, telles que l'organisation de colloques, débats, expositions, etc. Sur le problème des stocks, il semble qu'une

confusion s'établisse entre le fait qu'un livre soit inventuré et son absence d'intérêt. Cela reviendrait à dire que seuls ont les honneurs et les avantages du succès les livres qui portent la marque du talent. Ce qui est loin d'être le cas.

Il y a des tressors méconnus dans les cent cinquante millions de volumes en stock dans les réserves des éditeurs et dans les bibliothèques, entre autres structures, pourraient bénéficier.

P. M.

## Croissance zéro ou essor

M. Granet parle longuement de l'édition, mais il esquive le fond des problèmes.

Pas un mot sur le fait que si tant de Français n'achètent pas de livres, ne lisent pas, ne fréquentent pas les bibliothèques, c'est que, pour l'essentiel, la politique du pouvoir en place ne leur donne ni le temps, ni les moyens, ni des raisons de lire et d'acheter.

Pas un mot non plus sur les conséquences du processus de concentration et d'industrialisation de l'édition française qui, dans les conditions d'un marché du livre nécessairement réduit, soumet encore davantage auteurs, éditeurs et libraires à la loi du profit, à la domination de quelques puissants groupes financiers.

Ce mutisme a une raison. C'est que la crise du livre n'est pas un phénomène isolé mais une composante et un facteur d'aggravation de la crise qui affecte la société française tout entière.

M. Granet feint de l'ignorer. Il se place dans la position du médecin qui prescrit des remèdes, mais en refusant d'établir le diagnostic de la maladie qui prétend guérir.

Il ne propose évidemment aucune mesure véritable pour s'attaquer aux causes profondes de la crise, qu'il s'agisse de la situation sociale à l'école ou des conditions de travail et d'existence de la masse des Français.

Plus généralement il demande beaucoup de subventions aux municipalités, des investissements aux libraires, et même leurs stocks de livres aux éditeurs. En revanche il abonde en projets qui ne coûtent rien : appel au volontariat pour les bibliothèques, dont le nombre et les moyens sont néanmoins insuffisants, la création d'un festival de livres à Nice, et bien d'autres vœux pieux pour l'avenir.

En vérité, la seule mesure concrète est l'annonce de la baisse des collections à prix unique (livres de poche) va être abandonnée. Sans doute l'augmentation brutale des prix de revient, la spéculation sur le prix du papier, compromettent-elles les chances de survie de nom-

breux éditeurs. Mais une telle décision, prise isolément, ne peut conduire qu'à une hausse accélérée du prix des livres, que certains proposent déjà de porter à cinquante ou soixante-dix francs.

S'engageant dans cette voie, c'est creuser l'écart entre le livre et son public, accentuer la tendance à la baisse des ventes, accroître les difficultés des petits et moyens éditeurs, des libraires, accélérer leur disparition. En quelque sorte la « croissance zéro » de l'édition française visée dans la politique de reconstruction préconisée par le VI<sup>e</sup> plan.

M. Granet a donc raison de dire qu'il n'a pas été désigné « seulement pour gérer la crise », puisque ses projets ont pour conséquence de l'aggraver.

Les propositions du parti communiste français visent au contraire à sortir l'édition et le livre de la crise.

Dans l'immédiat, des mesures urgentes s'imposent. Sur un plan général pour combattre l'inflation et assurer le niveau de vie et l'emploi. En France, comme dans le domaine de l'édition pour préserver et élargir le marché du livre, le protéger contre les effets de la spéculation et la recherche du profit maximum.

Il s'agit, par exemple, de supprimer les 7 % de T.V.A. sur les livres ; de prendre des mesures énergiques contre la spéculation sur le papier, d'octroyer des crédits à des taux avantageux pour les petits et moyens éditeurs ; d'aligner les tarifs de transport sur ceux actuellement consentis à la presse ; d'accroître substantiellement l'aide aux bibliothèques d'Etat comme à celles des municipalités ; de relever les subventions patronales aux comités d'entreprise.

Ces solutions, pour urgentes et nécessaires qu'elles soient, ne sauraient cependant suffire à résoudre la crise de l'édition française. Il faut définir une grande politique nationale du livre et de la lecture. Les fondements d'une telle politique existent. Ce sont les profondes réformes sociales, économiques, politiques, et les mesures spécifiques que préconise le programme commun de la gauche. Pour sa part, le parti communiste français tendra, au début de 1975 une journée d'étude pour contribuer à l'approfondissement de ces propositions.

Situé en ce cadre de son action, M. Granet n'hésite pas à affirmer que « dans notre société libérale, une totale liberté de publication est nécessaire ».

Mais la réalité est tout autre. La politique actuelle, qui fait du livre une marchandise et un luxe, établit une véritable censure par l'argent en écartant le plus grand nombre de la lecture. Elle conduit des éditeurs, comme Garnier, à renoncer à l'édition ou à la réimpression de grands textes de la littérature classique française. Des milliers de livres ne verront pas le jour qui auraient mérité d'être publiés, sans parler de l'autocensure et des manœuvres de M. Granet, est donc mal placé pour parler de liberté de publica-

tion quand, dans les faits, il refuse les moyens d'exercer cette liberté.

C'est pourquoi il tente une diversion anticomuniste qui fait curieusement affirmer que « contrairement à ce qu'en a dit M. Georges Marchais, pour qui tout écrivain pourrait être « à la condition de trouver un éditeur », nous affirmons que l'édition doit être publique sans aucune condition. Mais alors, cela signifie-t-il que M. Granet a dorénavant l'intention de dicter aux maisons d'édition ce qu'elles ont à publier ? et si oui, est-ce le cas, au lieu de s'enflammer pour Soljenitsyne, qui ne manque pas d'éditeur, pourquoi n'a-t-il pas la même fermeté quand il s'agit d'auteurs qui, dans le système actuel, ne peuvent être publiés ?

En ce qui le concerne, le parti communiste français, comme le souligne Georges Marchais dans le *Défi démocratique*, se prononce pour la confrontation des idées, des tendances et des œuvres, pour la liberté de création et de pensée et par conséquent pour la liberté de leur expression et de leur diffusion. Demain, le programme commun et au-delà le socialisme créeront les conditions d'exercice de ces libertés en mettant notamment en œuvre une grande politique d'essor du livre de la lecture. Dans ce cadre existera une pluralité de maisons d'édition qui disposeront d'une pleine liberté d'initiative. Et nous sommes d'autant plus attachés à cette conception que nous revendiquons pour nous-mêmes la liberté de critiquer l'Etat ou le livre, et que nous employons nos efforts pour développer notre propre capacité éditoriale.

On le voit, c'est entre les mains des forces de changement qu'est l'avenir du livre et de l'édition française.

GUY HERMIER.

Membre du bureau politique du Parti communiste français ; professeur de droit.

## Le retard des bibliothèques françaises

Certaines des phrases de M. Granet sur les bibliothèques ont soulevé dans les milieux professionnels une très grande indignation. Et le syndicat national des bibliothèques ne peut s'abstenir de réagir à des déclarations qui émanent d'une personnalité très proche du chef du gouvernement.

Nous, pour mémoire seulement, nous avons noté les bibliothèques sous la tutelle du ministère de l'Éducation, alors qu'elles ont été placées, depuis le dernier décret du secrétaire d'Etat aux universités.

Nous ne pourrions qu'applaudir M. Granet quand il souligne son tour le faible pourcentage de lecteurs et de fréquentation des bibliothèques en France par rapport aux grands pays étrangers et l'on pourrait aussi citer de petits, tel le Danemark, et quand il dit : « C'est ce retard qui nous fait réfléchir sur la nécessité de développer une politique de bibliothèques ». Mais le contexte nous fait frémir quand au contenu de cette politique.

En effet, il semble ressortir de ces propos que les bibliothèques seraient alimentées par des livres ou collections de prestige distribués dix ans après leur parution, et par les stocks d'inventurés dont les éditeurs se débarrasseraient ainsi. On y trouverait moins que jamais les nouveautés. Elles fonctionneraient mieux grâce à une innovation : le développement du bénévolat. Quant aux bibliothèques municipales, l'aide de l'Etat consentirait à inclure les communes de plus de mille habitants à réserver un millier de leur budget à la lecture publique, à leur donner des conseils et peut-être à centraliser leurs achats. Pour ceux de moins de mille habitants et ce pourcentage ? Cette grande politique des bibliothèques paraît surtout marquée par un grand souci d'économie des deniers de l'Etat.

En même temps, un certain nombre de bibliothèques sélectionnées « joueraient le rôle de foyer culturel, entretenues autour de leur secteur de rattachement un climat de curiosité et de stimulation intellectuelle ». C'est là un des rôles de la bibliothèque publique. Pourqu'on est chargé des établissements culturels ?

Nous voulons croire que ce n'est pas la grande politique des bibliothèques qui a conduit M. Soussun. Il n'en reste que les propos de M. Granet, même s'ils ne sont pas le reflet exact des orientations gouvernementales, correspondent à une conception des bibliothèques et de lecture publique que nous voyons, hélas à l'Etat, dépasser. Les bibliothèques pour certains, sont encore considérées comme de bonnes œuvres auxquelles les âmes charitables consacrent généreusement leurs livres, leur temps, leur argent, sans intérêt chez les éditeurs comme ailleurs des bienfaits démodés.

C'est grâce à cette conception trop longtemps répandue que notre pays a conquis, parmi les grandes nations développées, le titre peu flatteur de champion de la non-lecture.

Nous n'avons cessé, depuis des années, de dénoncer le péril que nous fait courir l'absence de la lecture publique. Quant aux bibliothèques municipales, l'aide de l'Etat consentirait à inclure les communes de plus de mille habitants à réserver un millier de leur budget à la lecture publique, à leur donner des conseils et peut-être à centraliser leurs achats. Pour ceux de moins de mille habitants et ce pourcentage ? Cette grande politique des bibliothèques paraît surtout marquée par un grand souci d'économie des deniers de l'Etat.

professionnelle ou privée, continuant à être administrées par le nombre d'ouvrages édités en France et en dépit de la baisse du mouvement des livres et de la baisse incontestable de l'activité intellectuelle d'un pays.

En fait, les bibliothèques constituent l'infrastructure indispensable à l'édification d'une culture universitaire, des bibliothèques universitaires, des bibliothèques de recherche, des bibliothèques de documentation, des bibliothèques de mouvement social, de la recherche documentaire sans lequel toute recherche scientifique est paralysée.

Comment d'autre part, concevoir l'éducation permanente, de plus en plus indispensable au progrès de l'ensemble de la nation, sans des bibliothèques largement ouvertes, offrant à tous le dernier état des problèmes scientifiques, techniques, culturels ?

Pour cela, la bonne volonté ne suffit pas ; il faut un personnel hautement qualifié, rompu aux techniques de recherche bibliographique et documentaire, aux moyens modernes de catalogage et de gestion des fonds, aux techniques d'animation culturelle. Quant aux inventurés, on ne saurait qu'en faire, alors que l'important est de constituer des collections de livres et de documents souvent très vite dépassés.

C'est à la réalisation de ce réseau documentaire coordonné que devrait tendre la grande politique de bibliothèques que nous réclamons depuis si longtemps. Le VI<sup>e</sup> Plan a prévu la création d'un groupe de travail Bibliothèque et Lecture publique l'occasion de dresser un bilan impressionnant de la situation. Il aurait fallu en cinq ans doubler le personnel, l'a augmenté d'environ 25 %. Les augmentations de crédits de fonctionnement ne couvrent pas l'augmentation des prix, et les quelques constructions nouvelles sont loin de réaliser le programme prévu.

Les bibliothèques universitaires ont réduit, parfois arrêté leurs achats de livres, suspendu tout ou partie de leurs abonnements de périodiques. Professeurs, étudiants, chercheurs ne peuvent plus trouver la documentation récente dont ils ont un besoin absolu. La Bibliothèque nationale a étouffé dans des locaux trop petits, les travaux prévus ne sont pas en juillet 1975 ne saura plus ou ranger les quatre mille fascicules de périodiques qui arrivent chaque jour par le dépot légal.

Les bibliothèques centrales de prêt, créées en 1945, ne pourront qu'au nombre de soixante-treize prévues par le VI<sup>e</sup> Plan pour 1975. On en ouvert douze depuis 1970, et le budget de 1975 ne prévoit aucune création.

Le fonctionnement des bibliothèques municipales reste à la charge presque entière des municipalités, la participation de l'Etat variant entre 4 et 6 %. Le personnel est communal, sauf pour les cinquante-quatre bibliothèques classées dans les conservateurs, sont fonctionnaires de l'Etat et en partie payés par lui. Ces bibliothèques étaient au nombre de cinquante en 1970, il en était prévu quatre-vingt-sept en 1975. Pour le moment on compte seulement cinquante-quatre.

Si « la part de l'Etat se traduit par une politique d'achat de livres, de création de postes de bibliothécaires et de documents », il faut préciser que, pour 1975, le nombre total de postes créés par la direction des bibliothèques est de cent neuf, du magasinier au conservateur, dont trente pour la bibliothèque du centre Beaubourg. Les crédits de fonctionnement nouveaux sont de 20 800 000 francs, pour un budget de 255 millions.

Nous pourrions citer bien d'autres exemples. Un énorme effort reste à faire en ce qui concerne à la fois les moyens (crédits d'équipement, de fonctionnement, de personnel) et les structures (coordination, définition des rôles, planification du réseau).

C'est qu'ainsi que l'on développe les bibliothèques et la lecture publique et que l'on donnera par là à notre pays son autonomie scientifique et la place qui lui revient parmi les grandes nations.

FRANCE PASCAL  
Secrétaire général  
du Syndicat national  
des bibliothécaires FEN.

## Loi du bénévolat

L'entretien de M. Paul Granet a suscité de la part de l'Association de l'École nationale supérieure des bibliothécaires, qui regroupe la majorité des bibliothécaires de l'École nationale supérieure de bibliothécaires, titulaires du diplôme supérieur de bibliothécaire, de nombreuses réactions fondées sur la disposition de l'absence de qualification professionnelle du personnel des bibliothèques et le recours au bénévolat.

Contrairement à ce que préconise M. Granet, l'appel au bénévolat pour faire fonctionner les bibliothèques n'est pas une idée neuve. C'est une solution à laquelle on a recouru si souvent dans le passé qu'elle a conduit au retard, que l'on sait des bibliothèques françaises. En effet, l'organisation d'une bibliothèque commune à tous les professionnels du monde des bibliothèques et de la documentation, un groupe de travail

mes complexes et requiert un personnel qualifié.

Certes, un effort de formation professionnelle a été entrepris ces dernières années, mais il ne concerne que des jeunes diplômés ne trouvant pas d'emploi, faute de création de postes. D'autre part, le nombre de postes offerts au sein de l'Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires (il se réduit sensiblement chaque année 190 postes en 1969, 120 en 1970, 80 en 1971, 50 en 1972 et 1973, 44 en 1974) alors que tant dans les bibliothèques publiques que dans les bibliothèques d'étude et de recherche, il y a un grand besoin d'un personnel compétent, apte à répondre aux demandes des usagers.

Conscient de la nécessité d'une formation commune à tous les professionnels du monde des bibliothèques et de la documentation, un groupe de travail

représentant les organismes et les associations professionnelles a entrepris d'étudier un programme commun à tous les professionnels des écoles de bibliothécaires et de science de l'information. On est donc loin du bénévolat.

Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires manifeste le souci que les efforts entrepris par les bibliothécaires et la direction des bibliothèques et de la lecture publique ne soient pas réduits à néant par l'orientation que semble retenir M. Granet pour l'organisation des bibliothèques.

M.-T. POUILLIAS  
présidente de l'Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires.

(1) Maintenu installé à Lyon, 17-21, boulevard du 11-Novembre-1918, 69621, Villeurbanne.

## PRESSE

### RENONÇANT A L'AIDE SPÉCIALE

#### Le « Quotidien de Paris » augmente son prix de vente

M. Philippe Tesson, directeur-fondateur du *Quotidien de Paris*, a décidé de porter le prix de son journal de 1 F à 1,20 F à partir du lundi 13 janvier. De ce fait, il renonce au bénéfice de l'aide spéciale aux quotidiens d'opinion que reçoivent depuis 1974 le *Croix et l'Humanité*.

Dans son éditorial de vendredi matin, M. Tesson écrit : « L'aide d'opinion — est une imposture, un grand mot pour une petite chose. Une imposture, dans son principe, ou en tout cas un principe éminemment contestable même s'il était appliqué dans un esprit de justice. Il s'agit d'une aide qui lève la conscience de l'exécutif et de législatif. Ceux-ci savent parfaitement que les aides indécises — fice, papier, etc. privilégiés depuis longtemps les « grands » journaux aux dépens des petits.

Une imposture dans son application. Si le *Quotidien de Paris* acceptait l'aide, il devrait accepter à bloquer son prix de vente jusqu'en 1<sup>er</sup> juillet 1975. Telle est la condition posée. Que l'Etat ne nombre-t-il donc l'exemple par sa politique des prix des services publics ? »

La direction du *Quotidien de Paris* a dû calculer que cette aide

(ou parle de 150 000 F) ne compenserait pas le manque à gagner » qu'entraîne le blocage du prix de vente. Ajoutons que la situation du journal qui vend entre 17 000 et 27 000 exemplaires, pour un tirage de 40 000 à 50 000 — demeure précaire, en raison aussi de la faiblesse des recettes publicitaires (10 % du total).

#### « L'imprévu » sortira le 27 janvier

Le quotidien *L'imprévu* fera en principe paraître son premier numéro le lundi 27 janvier, écrit Henri-Bernard Lévy et Michel Butel, les promoteurs de ce nouveau quotidien du matin qui fait partie de « l'équipe Tesson ». Un pendant six mois, l'autre pendant quatre ans.

Le premier numéro de *L'imprévu* devrait comprendre six pages en offset et être tiré à 120 000 exemplaires. Son équilibre financier serait atteint sur la base de 40 000 exemplaires vendus. Rappelons que sa sortie avait été primitivement annoncée pour la première quinzaine de janvier (le *Monde* du 21 décembre 1974).

## Manifestation à Montpellier en faveur des travailleurs immigrés qui font la grève de la faim

Montpellier. — Les travailleurs immigrés saisonniers continuent à Montpellier la grève de la faim qu'ils ont commencée dimanche 5 janvier pour protester contre le refus des autorités de régulariser leur situation. Leur nombre est passé de quatre-vingts à un peu plus d'une centaine, pour des raisons pratiques uniquement, ils se sont installés au temple protestant de la rue Maguelone, au cœur de Montpellier, après avoir quitté le centre Lacordaire.

D'autre part, le conseil général de l'Hérault, saisi par les syndicats et les partis de gauche, a voté, en faveur des travailleurs marocains dépourvus de contrat de travail, un crédit de 80 000 F. Au cours de la discussion, M. Marcel Blanc, préfet de l'Hérault, a déclaré qu'un logement convenable avait été offert aux vingt travailleurs marocains réfugiés dans une bergerie (le *Monde* du 8 janvier), mais que ces derniers avaient préféré, selon l'entrepreneur, s'installer sur leur lieu de travail.

Les services administratifs ont ouvert une enquête sur les conditions de ces hébergements, notamment sur le plan sanitaire.

### De notre correspondant

Le prêt a renouvelé les conditions proposées par l'administration : rapatriement payé avec un pécule de 800 F, ou recrutement par priorité pour les travaux saisonniers agricoles. Le bureau d'aide sociale de Montpellier a mis à la disposition de ces travailleurs une quarantaine de places au foyer de travailleurs migrants de La Pallade et au foyer de l'Armée du salut.

Le crédit de 80 000 F voté par le conseil général, en attendant les contrats prévus en février, correspond à une indemnité forfaitaire de 20 F par jour (6 F pour le logement et 7 F pour chacun des deux repas). Cette indemnité serait versée par les bureaux d'aide sociale de Montpellier et de Béziers, chacun prenant en charge cent travailleurs. De son côté, le maire de Montpellier a offert un hébergement provisoire dans deux foyers sociaux. Les travailleurs n'ont pas encore fait connaître leur réponse, mais quatre cents personnes se sont rendues jeudi 9 janvier, à 18 heures, devant la préfecture, pour participer à une manifestation de soutien qui s'est déroulée sans incident. Une délégation composée d'ouvriers marocains et de représentants syndicaux a été reçue

par M. Marcel Blanc, qui a confirmé qu'il ne pouvait envisager de nouvelle solution.

Il a demandé aux responsables de la délégation de faire comprendre aux ouvriers immigrés ou à leur véritable intérêt.

Dans un communiqué, la préfecture précise qu'à l'occasion des rendez-vous huit cent quatre-vingt-onze contrats saisonniers ont été ouverts dans l'Hérault en raison de la pénurie de main-d'œuvre locale. Cinq cent trente-sept travailleurs marocains ont été introduits effectivement sous contrat de deux mois. L'Office national de l'immigration confirme que lors de l'embauche, les stipulations du contrat, portant notamment sur son caractère temporaire et sur le fait qu'à son expiration le voyage de retour est assuré aux frais de l'employeur, sont lues en arabe aux travailleurs. La préfecture ajoute : « Soixante-quatorze de ces Marocains ont demandé à bénéficier de cette disposition et sont rentrés chez eux. D'autres, ou contraire, réclament un contrat de travail de plus longue durée, les travaux publics et même un titre de résidence en France. La situation du marché du travail, notamment dans l'agriculture, ne permet pas d'accéder à cette requête. »

ROGER BÉCIAUX.

## SOCIÉTÉ

Le fonctionnement des bibliothèques municipales reste à la charge presque entière des municipalités, la participation de l'Etat variant entre 4 et 6 %. Le personnel est communal, sauf pour les cinquante-quatre bibliothèques classées dans les conservateurs, sont fonctionnaires de l'Etat et en partie payés par lui. Ces bibliothèques étaient au nombre de cinquante en 1970, il en était prévu quatre-vingt-sept en 1975. Pour le moment on compte seulement cinquante-quatre.

HUMEX

# CARNET

## Naissances

M. Erick Wollner et Mme. née Veronique Jacquet, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Tatiana, Paris, le 3 janvier 1975.

M. Mag du Cheyron a la joie d'annoncer la naissance de son fils Raphaël, Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

## Fiançailles

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Bénédicte de Margerie, fille de M. Henri de Margerie et de Mme. née Annie Morane, avec M. Jean-Félix Blaise Duplan, fils de M. Jacques Blaise Duplan et de Mme. née Anne-Marie de Séna.

On nous prie d'annoncer les fiançailles d'Arline Morin, fille de M. Jean Morin et de Mme. née Sonia Veitlan, avec Yves-Bernard André, fils de M. Charles André et de Mme. née Suzanne Vix, 48, avenue Georges-Clemenceau, 93, boulevard Saint-Marcel, Paris.

## Décès

Mme Roger Bigonnet, née Mollaret, M. Robert Bigonnet, M. Marc Bigonnet, Mme Jules Mollaret, M. et Mme Maurice Guieu, née Bigonnet, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Victor Genin, née Bigonnet, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Claude Mollaret, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Max Mollaret et leurs enfants, Mme Françoise Bigonnet, Dr et Mme J. Polsson et leurs enfants, Les petits-enfants de feu Auguste Donnadieu, Et les familles Mollaret, Martin, Roussin, Sourdy et Vincent, ont la douleur de vous faire part du décès de M. Roger BIGONNET, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45, officier des Arts et Lettres, officier du Mérite touristique, survenu le 2 janvier 1975, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en la chapelle de Feytaud (B.-du-R.), la famille ne reçoit pas. Le Prédicateur : M. Jean-Marie, 1, avenue Marius-Jourdain, 13100 Aix-en-Provence.

(Le Monde a publié le 9 janvier la biographie de M. Bigonnet.)

On nous apprenons la mort du peintre Maurice CAROURS, qui était âgé de quatre-vingt-trois ans, exposé dans les salons traditionnels de la Nationale, des artistes français et de la Nation, des paysages et scènes de genre, où le Carours occupait souvent une place privilégiée.

Pour le décès de Mme Madeleine CARPENTIER, née Flapp, une messe sera célébrée le jeudi 13 janvier 1975, à 19 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

On nous prie d'annoncer le décès de Jean-Claude COULON, le 9 janvier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part de Mme Jean-Claude Coulon, M. et Mme Serge Vallette, 8, rue du Val-de-Grâce, Paris (9<sup>e</sup>).

Le docteur et Mme Jacques Xirau aiment que leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de Mme Jeanne DANIELS, leur grand-mère et arrière-grand-mère, survenue le 8 janvier 1975, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Son inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité le 10 janvier 1975, à Paris, au cimetière Montmartre. Cet avis tient lieu de faire-part. 22 bis boulevard Gambetta, 52000 Chamonix.

## Soutenances de thèses

— Lundi 6 janvier, M. Guy Vénin, soutient sa thèse de doctorat de sciences économiques (troisième cycle d'histoire économique), intitulée « L'Administration américaine et les milieux d'affaires », devant le département d'économie politique de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

— M. René Janson, soutient sa thèse de doctorat de lettres, intitulée « Les poèmes de Paul Valéry », devant le département de lettres de l'université de Paris-VIII (M.M. Benard, Damon, Herzig, membres du jury).

## Bienfaisance

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

— Dans le cadre de l'action d'assistance internationale engagée par la Ligue des sociétés de Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du séisme du Pakistan, la Croix-Rouge française ouvre une souscription. Les dons peuvent être adressés par chèques au siège du mouvement, 17, rue Quantin-Bouchard, à Paris-8<sup>e</sup>, ou au C.C.P. Croix-Rouge française (désignation Pakistan-Paris).

## Communications diverses

— A.P.F.D.U. : La réception du 16 janvier est annulée.

— Jean Muzier annonce l'ouverture de l'exposition Tapisseries de Choucha et Bijoux de Sorori. Du 10 janvier au 10 février, 87, avenue Niel, Paris-17<sup>e</sup>.

— Un grand voyage d'amitié et de soutien moral aura lieu du 28 janvier au 5 février 1975, sous la conduite du professeur Georges Wilms. Voyage avec El-Al. Prix Paris-Paris en hôtel 4 étoiles : 1400 F. Tél. : 266-40-00 (L.I.C. 59 A.).

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

— L'Association Présence de Gabriel Marcel, qui veut être un instrument au service d'une œuvre, un foyer de rayonnement et un centre de rencontres, organise sa première manifestation publique le lundi 13 janvier, à 19 h. 45, à la chapelle Saint-Jacques, 10, rue de Montparnasse. Cette manifestation débute par une messe au cours de laquelle le Père Tillet prononcera l'Inchique. Puis une rencontre animée par M. Henri Gouhier, de l'Institut, réunira Mme Marie-Madeleine Davy, maître de recherche au C.N.R.S., M.M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Jean Leclercq, professeur à la Sorbonne (Paris-IV), et Gastave Thibon.

# SPECTACLES

## Musique

### « OBERTO », DE VERDI

Un nouveau Verdi avait attiré, jeudi soir, la grande foule au Studio 104 de la Maison de la Radio : son premier opéra, Oberto, comte de San Bonifacio (1839), jamais joué en France. L'atmosphère était joyeuse. Le public, réuni aux péripéties inévitables du livret, applaudissait en connaissance de tous les airs et ensembles, découvrant avec bonheur et intérêt un monde si différent de celui qu'il connaît. Les gestes vastes et infatigables, modulés dans les cavatines avec une élégance sans mollesse, mettant le feu aux crevettes nées comme la poudre, faisant claquer les langues d'effroi et les déflagrations hurlantes des petites flûtes. Jour de gloire pour l'orchestre lyrique de la radio menacé dans son existence.

Verdi a vingt-six ans et la musique lui gèle entre les doigts, pimpante, fuyante, fière, sans modèle ni complexe. Ce qui nous paraît poncif n'est que parce que Verdi, plus tard, aura abusé de certains procédés, mais ici la musique dramatique chantée et jouée dans toute sa fraîcheur, plus ou moins réussie selon son inspiration ou sa maladresse, jamais indifférente.

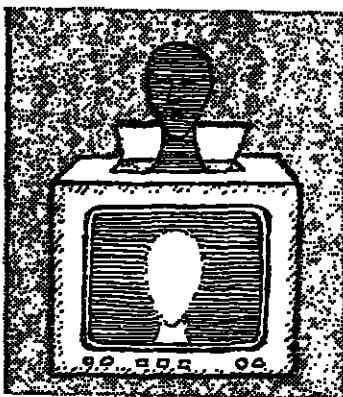
Les sentiments sont simples, les situations conventionnelles : Oberto, une basse à la voix.

Un congrès des chefs de chœur et un assemblée générale du mouvement « A cœur joie » auront lieu les 23 et 24 janvier à Orléans. Quatre cents chefs de chœur y représenteront les vingt mille membres du mouvement. Une soirée musicale se déroulera à la salle polyvalente du lycée mixte de La Source, avec un concert du Berry, un groupe folklorique, un ensemble de cuivres et cinq cents choristes sous



ARTS ET SPECTACLES

Télévision



Première 'Apostrophe' sur Antenne 2

Bernard Pivot présente, à 20 h 20 sur Antenne 2, ce vendredi, 'Apostrophes', un magazine conçu à partir des livres. 'Apostrophes' est un verbe que Mme Françoise Giroud avait employé, un jour, au cours d'un débat. Et Bernard Pivot a tenu de suite décidé de choisir ce titre pour son nouveau magazine. 'Toutes les semaines, dit-il, je vais proposer un thème, regrouper quelques ouvrages qui s'y rapportent et inviter des auteurs n'appartenant pas à une même 'famille politique' à débattre d'un sujet. Quelquefois je consacrerai une heure à un grand écrivain, vivant ou disparu. Je songe à un 'spécial Malraux' à un 'spécial Aragon'. Je pense à Mauriac. Il y a cinq ans qu'il est mort. Alors Mauriac, aujourd'hui? Et puis j'ai l'intention de recevoir une personnalité politique, artistique, qui — entourée d'auteurs spécialistes — évoquerait les écrivains qui lui sont chers. A ce propos, j'attends toujours M. Valéry Giscard d'Estaing. Il m'avait promis de venir, un jour, parler de Maupassant, de Tolstol'.

Restent les ouvrages qui ne traitent pas forcément un sujet précis. J'ai chaque jour dix minutes sur Antenne 2, à 18 h 45, pour présenter un auteur et son livre, explique Bernard Pivot. Il y a donc une complémentarité entre 'Apostrophes' et 'Le livre du jour'. D'autre part, un soir par semaine, à la fin du journal télévisé, je disposerai d'une minute pour désigner 'le livre de la semaine'. C'est une intervention qualitative. On a comme projet de décerner un prix littéraire annuel.

Selon quels critères? 'Notre rôle, dit Bernard Pivot, n'est pas de détecter les chefs-d'œuvre du vingtième siècle, mais de signaler, jeudi, qu'il sortait de cette audience avec la conviction qu'une liberté complète d'information serait laissée aux dirigeants des chaînes de télévision. M. Jullian, qui était accompagné de Jacques Chancel, a encore précisé que l'entretien avait porté sur 'l'avenir des télévisions et non plus de la télévision'.

M. Jullian a confirmé que le chef de l'Etat s'apprêtait à envoyer les livres 'passés-temps' et de dire: voilà ce que vous pouvez lire et telle ou telle chose vous intéresse... — M.-F. L.

M. Marcel Jullian, président de la société Antenne 2 à l'issue d'un long entretien avec le président de la République, a déclaré, jeudi, qu'il sortait de cette audience avec la conviction qu'une liberté complète d'information serait laissée aux dirigeants des chaînes de télévision. M. Jullian, qui était accompagné de Jacques Chancel, a encore précisé que l'entretien avait porté sur 'l'avenir des télévisions et non plus de la télévision'.

Le président d'Antenne 2 a déclaré, d'autre part, les informations selon lesquelles il aurait payé, pour leur collaboration, 300 000 francs à Brigitte Bardot et 2 millions au peintre Mathieu.

74 JUILLET RACINE LES DOIGTS DANS LA TÊTE UN FILM DE JACQUES DOILLON

CINE HALLES POSITIF 72 rue SAINT-DENIS. Tél 236.71.72 Métro CHATELET

L'œuvre maîtresse du cinéma novo Brésilien Les DIEUX et les MORTS un film de RUY GUERRA

A LA RECHERCHE DES BALOUTCHES

Combien sommes-nous à avoir suivi de près les défilés des Pachlous et des Baloutches avec les Pakistais? Et à combien de nous adresse Satellite, le nouveau magazine de Jean-François Chauvel sur TF 1? Il se propose, et il a raison de donner la parole aux témoins de l'événement, en l'occurrence la dissolution, en février 1973, du gouvernement provincial du Baloutchistan par M. Ali Bhutto, premier ministre du Pakistan et la guérilla qui s'est instaurée depuis. Compte tenu de notre ignorance et de notre intérêt — ne nous a-t-on pas dit, d'entrée de jeu, qu'il pourrait s'agir d'un nouveau Vietnam — on ne devait pas craindre, je crois, de se montrer plus didactique. Il fallait souligner, règle en main, sur le carton des grands axes du pays, l'importance et l'orthographe de ses grandes villes — M. météo le faisait bien et la Normandie n'est pas loin — et résumer une situation incroyablement embrouillée, à la façon d'Alain Decaux racontant l'histoire de l'Inde sur la chaîne à côté et non sur la tondeuse à gaz de Jean Caron, qui au cours de longues stances de pose, modèla pour le Monnaie son rude profil. Caron avait su traduire les traits volontaires d'un franc-comtois dont l'immanence, les exclusives, la dent dure, le caractère bourru, démultiplier une sensibilité et une gentillesse réelles. J'en veux témoigner.

Formes HOMMAGES

Chr. George Besson l'impose quel salut à sa mémoire nous va droit au cœur et, dans son ensemble, l'hommage qui lui rendent quasiment tous vivants (1), ne lui avait sans doute pas déplié. Beaucoup des expositifs l'ont connu, ont été guidés, soulevés par celui qui fut un de nos critiques les plus clairvoyants, les plus courageux, et cela dès avant 1914. Il n'était pas question de montrer à nouveau, en tout ou partie, sa célèbre collection qui eut les honneurs du Louvre en 1964-1965, sept ans avant sa mort (c'étaient alors uniquement des œuvres d'auteurs disparus, et Picasso n'était pas encore du nombre). Cette donation est maintenant répartie entre les musées de Besançon et de Nogent-sur-Cher. Il suffit de faire le voyage, qu'il mérité.

On ne verra donc pas cette fois, rue de la Paix, les Bonnard, Maillol, Marquet, Maillol, Signac et autres merveilleux, mais des copies de sculptures qu'il admirait beaucoup, et à bon escient: un nu féminin de Salomé exilé dans le grand marché des Alpes, un bronze de Salmon, un buste de Jean Caron, qui au cours de longues stances de pose, modèla pour le Monnaie son rude profil. Caron avait su traduire les traits volontaires d'un franc-comtois dont l'immanence, les exclusives, la dent dure, le caractère bourru, démultiplier une sensibilité et une gentillesse réelles. J'en veux témoigner.

Ses traits, on les retrouve de face dans la peinture de Jacqueline Bret-André. C'est le George Besson de 1964, concentré, appliqué sur sa page d'écrivain, qui revêt. Pour les autres peintures, de taille fort indigne (on-ils toujours besoin de lui?) mais qui semblent travailler dans le sens de ses préférences, qu'on nous charge une annulation fastidieuse. Soyons injustes. Si on retient Tachizky, c'est parce que Besson l'encouragea à son retour de déportation; Hélène Girod de l'Air (visages d'enfants) ou Gisèle Signac (paysage rouennais de couleur) parce qu'il était le sien bien; 'Til Cos' (si un monochromisme tout noir est beau) parce qu'il avait été mis sur lui. Sur beaucoup d'autres aussi: Despierres (ses baux l'essent enchaînés), Babouline, Brianchon, Corvuz, Fustro, Genis, Guimard, André Masson, Minaux, Toppi... Et qu'il eût été félicité Truphème pour ses progrès, par la lumière adoucie de son œil. Car il y avait, il y a pas mal de Lyonnais dans l'annuaire proche ou lointain de George Besson: A commencer, et à finir, par le grand Salendrie.

On a choisi avec raison la meilleure période de l'œuvre pour le tour de vue mais de l'ordre: entre la rencontre, en Suisse de Paul Klee (annuaire 1923) et le silence relatif, et postérieur, de 1932, qui a suivi le séjour agité et fécond à Paris de son Bulgare venant de se frayer à tous les mouvements, de côtoyer toutes les tendances de la Mitteleuropa. Voici donc le dessus du panier (2) qui suffit à démontrer sa 'prodigieuse diversité' (Philippe Soupault écrivit). Car Georges Papouff, 'franc-tireur' (cette fois c'est de Jacques Baron) du dadaïsme-marchandise des poètes et des peintres, ne peu caméléonesque, a continué à se lier avec les célébrités présentes ou à venir, depuis. Desins,

Il nous aura fallu dix bonnes minutes d'efforts concertés (Ou est-ce qu'il a dit? Combien de rebelles dans les montagnes? Quel ultimatum? Ou ça? A Ouera?) pour entrer dans les raisons d'une résistance à laquelle M. Daoud, le président aghé, apporte son soutien fraternel. Un sujet à reprendre. Et à suivre. Excellent reportage sur le catastrophisme de Liévin, partisan, châteaureux, imagé, parlant. Des puis, des bis, des pers. Le sourire fésiné et déclaré d'un silence à 40 %, déjà incapable de se déplacer, et qui sait ce qu'il attend. Et la visite terrible de ce cimetière où la mort — cailloux, malades professionnelles ou coups de grisou — n'est jamais nulle.

Un peu long, par contre, les exercices de débarquement de la VF flotte en Sardaigne. Bonne interview de son commandant. Satellite est sur orbite. Il est difficile de saltaire et le profane et le spécialiste. C'est pourtant ce qu'on espère d'un grand magazine de télévision. CLAUDE SARRAUTE.

LA MORT DE PIERRE FRESNAY L'interprète du cinéma d'acteur

Il avait commencé sa carrière d'acteur de cinéma dans les années 20, c'est Maris qui lui valut, en 1921, son premier grand succès populaire. Maris réalisa par Alexandre Korda, et Fanny (réalisé par Marc Allégret, 1932), où il était un acteur à accent ou milieu d'acteurs marseillais, allaient le définir comme acteur — très doué — de composition. Il avait alors passé la trentaine et ne fut jamais un 'jeune premier', même dans les films romantiques ou romanesques: 'Les Dames aux camélias', 'Adrienne Lecouvreur', 'Trois Vies' (titre de l'opérette qui avait triomphé au théâtre), où il formait, avec 'Yvonne Printemps', un couple idéal de l'écran. Les spectateurs de cinéma ont toujours apprécié chez Pierre Fresnay la part du métier théâtral. Pourtant, il n'était pas seulement pour eux un acteur de théâtre — comme Jouvet — mais un interprète capable de se glisser dans la peau de personnages divers: le Roman d'un jeune homme pauvre, 'Koenigsmark', 'Monsieur Docteur', 'Mademoiselle Docteur', 'Chéri-Sibi', 'Alerte en Méditerranée'. Mais c'est dans le rôle du capitaine de la Grande Illusion

(Jean Renoir, 1937) qu'il fit sa création la plus remarquable et la plus humaine. En 1939, Pierre Fresnay s'était essayé à la mise en scène de cinéma en réalisant le 'Duel', où il jouait avec Yvonne Printemps et Raymond Rouleau. Il ne parvint pas à moderniser la pièce poussièreuse d'Henri Lavedan. Pendant l'occupation, il devint dans le 'Dernier des sur et L'Été sans habite au 21, un pittoresque commissaire Vercus, policier de cinéma comme on les aimait alors. C'est dans le 'Corbeau' (H.-G. Clouzot 1943) qu'il atteignit, à cette époque, le sommet de sa carrière. Mais Fresnay marquait tous ses rôles, même dans les films purement commerciaux. Et puis, en 1947, son interprétation de Vincent de Paul dans 'Monsieur Vincent' (réalisé par Maurice Cloche) en fit le spécialiste des 'grands figures'. Désormais, toutes les ressources de son métier théâtral allaient être mises à l'épreuve dans le 'Vie de Paris', l'immense fresque d'homme d'Art grand lacou, Monsieur Fabre, l'entomologiste et le docteur Schweitzer composent une galerie de portraits où l'acteur est roi, par son jeu, son art du grimace aussi, sa présence. Les distinctions consistent le

prestige de Pierre Fresnay: Prix du meilleur acteur pour 'Monsieur Vincent', Biennale de Venise 1947, Victoire du meilleur acteur français 1947, Prix Femina du cinéma 1949 pour le meilleur interprète français, Victoire du meilleur acteur français 1949 et 1950. Prix d'interprétation pour Monsieur Fabre au Festival de Karlovy-Vary 1952. Alors que montait au cinéma une nouvelle génération qui, elle-même, allait à la télévision, de la composition, des emplois et de la performance, Pierre Fresnay devait rester, fidèle à lui-même, pendant les années 1955-1956, dans les films de Jean Delannoy, de Leo Joannon, de Gilles Grangier, de Denis de La Paillette. Plus de surprises, un travail parfait, empreint à la longue d'une certaine emphase. Et c'est finalement à la télévision qu'il trouva, avec une scénariste marseillaise, les rôles de sa vieillesse: 'Tête d'horloge' (Jean-Paul Sassy), 'Le Jardinier' (Antoine Lécuyer). Il fit aussi à la télévision, une dernière démonstration d'un talent auquel le public restait sensible: un entretien recomposé de Raoul-Friction (Claude-Lévi-Strauss répondant à Jacques Chancel).

JACQUES SICLIER.

Une certaine idée du Français...

(Suite de la première page.) En compagnie de pensionnaires du Français du son nom, Marie Bell, Pierre Berlin et Ledoux, il triompha dans 'Péridan', dans Octave des Capriotes, jusqu'à ce qu'un décret modifiant le recrutement du Théâtre lui inspire, en 1927, une démission fracassante. Le Boulevard lui tend les bras. Il crée 'Un mystère', de Sacha Guitry, et surtout 'Maris', de Marcel Pagnol, en 1929. La chose a bien fallu ne pas se faire. Jusqu'à quelques jours de la générale, il n'avait pas réussi à prendre l'« assent », et il avait proposé à l'auteur, ainsi qu'à Raimu, d'abandonner le rôle. Mais il a profité d'un bref congé pour gagner Marseille en cachette et passer ses journées dans les districts du Vieux-Port. Au retour, sa démission avait assimilé le petit rebondissement voulu... et n'allait plus s'en séparer.

erreurs. Toute la fin de sa carrière aura été illuminée par sa resurrexion, avec le metteur en scène Pierre Frank, de 'Mon Faust', de Valéry (1962), de 'L'Idée fixe', du même Valéry (1964) et du 'Nouveu de Rameau', d'après Diderot. Il en vint, la voix plus déliée et tressautante que jamais, c'était un régal unique de voir Fresnay imprimer littéralement sous nos yeux tous les mémoires de proses parmi les plus aigüés de notre littérature.

Par chance, ces prodigieuses démonstrations de lecture vivante ont été conservées par le disque et la pellicule. La télévision pourra nous

C'est ensuite la création de 'Noé', d'Obej, de 'L'Herminette', d'Anouilh, et la rencontre, dans 'Mergot', d'Edouard Bourdet, avec Yvonne Printemps, bientôt sa partenaire dans les 'Trois vaies' — le triomphe des années 1930 —, sa compagne dans la vie et son associé à la direction du Théâtre de la Michodière. C'est dans ce temple du Boulevard et du style « nouille », que, en compagnie de Victor Boucher, puis, après la guerre, de François Périer, Pierre Fresnay va se consacrer à un répertoire de divertissement estimable: 'L'écadida', d'Anouilh (1940); 'Père, de Bourdet (1942); 'Après de ma blonde', d'Adieu (1949); 'Les Gens de poutouche et Sabosse', de Roussin (1948-1950); 'La Preuve par quatre', de Marceau...

Parallèlement à sa carrière théâtrale, Pierre Fresnay avait mené au cinéma une carrière que l'on peut dire de Maris, ex-moment populaire. Trois ou quatre films par an dans les années 30-40, entre les trilogies marseillaises de Marcel Pagnol, il fait retentir ses créations dans la Grande Illusion et le Corbeau, puis à partir de 'Monsieur Vincent' (1947), des performances remarquées dans de nombreux rôles de composition. Pierre Fresnay avait également sur la fin de sa vie, fait une brillante entrée à la télévision.

Marie successivement aux actrices Rachel Bérodot et Berthe Bovy, il avait épousé en troisième noces, en 1934, Yvonne Printemps (divorcée de Sacha Guitry, avec laquelle il joua souvent, tant au théâtre qu'au cinéma).

Petites nouvelles

Le directeur à la main moins heureuse que l'interprète. Dès qu'il s'aventure dans des pièces qu'il croit expérimentales, c'est le désastre, même et surtout s'il y risque son prestige et courtois à la mémoire tragique. Mais son rôle est poétique: le théâtre de texte le sauve de ces

Théâtre « EN REV'NANT D'EXPO » à l'Odéon

Cette pièce de Jean-Claude Grumberg, auteur d'un 'Dreyfus', qui fut joué l'an dernier, débute à l'Odéon dans le cadre de la composition universelle de 1900 à Paris.

et les ouvriers qui, debout sur les tables, rabâchent des leçons. 'Caf'cone' ou local de la C.G.T., le dispositif est le même: quelque part un homme péroré à la barbe d'un poignard en latinisme, et cela donne une impression de désordre. De désordre avant tout.

Dans le pavillon de l'électricité, puis dans celui de l'armée de terre, quelques visiteurs d'une basse classe disent des sottises, se charment, rient, rient, belle figure, obsédés sexuels, ils ont jolies figures. Vrai jeu de massacre, qui conviendrait plus s'il était moins gros.

Il est difficile de distinguer si le doute et l'averion que provoque alors 'En rev'nant d'Expo' sont imputables au texte de Grumberg, d'une francophobie trop naïve, ou à la ruine en scène de Vincent, trop « au pied de la lettre » et qui ne cherche pas à corriger par une réflexion quelconque la rudité du propos.

L'un des visiteurs, particulièrement trivial, est « serveur-chauffeur » dans un café-concert, Le Bouchon de Clélie. Il va nous conduire à la vraie charpente de la pièce: Grumberg entrecroise pendant six grandes scènes échelonnées de 1903 à 1914, chansons de comiques troupiers et discours de syndicalistes révolutionnaires. Il n'y a pas de montée dramatique proprement dite, juste l'approche de la guerre. C'est articulé librement, comme une opérlette. Grumberg a réuni une documentation sérieuse sur les luttes syndicales et le 'café-conc' de cette période, et a pratiqué un montage de textes.

Les décors et les costumes de Yannick Roléon sont épatants, mais le parti pris de coincer souvent une troupe de gens déguisés dans un coin de très grand décor est à la longue déconcertant: on dirait que le théâtre a des embolies successives, que l'action ne circule pas. Ce qui accentue le sentiment de caricature, de spectacles chroniques, qui affecte bizarrement un spectacle après tout bon enfant, pas mœleur mais presque.

Le montage n'est pas d'un ton net. L'information politique, quel qu'il soit, a de l'intérêt. Ces faits sont bons à rappeler. Mais nous perdons des quarts d'heure à écoper des chansons nettes et des propos de brasserie qui manquent de tenue. Et, surtout, une correspondance viveuse s'installe entre les gurgusses qui, debout sur l'estrade, chantent des aénies.

Les acteurs, compétents, jouent avec chien, comme on jouait 'Sidonie Panache' au Châtelet vers 1920. Ne pouvait-on leur demander, aujourd'hui, quelque chose d'un peu moins gaillard?

MICHEL COURNOT.

MERcredi

Le Café de la Gare présente un film qui n'a pas besoin de Publicité! Au long de rivière Fango Beside river Fango

TO DE VERDI... CORRESPONDANT... A propos d'André Jolba... DE JOSEPH ROUSSIN... éducation... LES DOIGTS DANS LA TÊTE... CINE HALLES POSITIF... Les DIEUX et les MORTS

**THEATRE**  
place de la République  
22 novembre - 200-40-40

Samedi 11 à 21 h.

**GHEORGHE ZAMPHIR**

**THEATRE de la PORTE ST-MARIN**  
OPERA-EDUITE

23 h.

PAR LE  
FENOMENAL  
BAZAAR  
ILLIMITED

**L'APOLOGUE**

**THEATRE DE GENNEVILLIERS**  
793-21-63

**LE PRECEPTEUR**  
DE LENZ

mise en scène de Bernard Sobel.

**THEATRE OBLIQUE**

EX-CYRANO-THÉATRE 76, rue de la Roquette PARIS 11<sup>e</sup> - 205 78-51

en coproduction avec le GERM  
du 14 au 19 janvier

Pierre MARIETAN  
**LA DOUBLURE**  
Raymond ROUSSEL

dramaturgie et mise en scène Henri RONSE  
Lecture publique, textuelle et musicale

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

**SOUSCRIPTION :**  
Date(s) de votre réservation à cocher :

- 1<sup>re</sup> lecture : 3 fois 1 h. 30 14, 15, 16 janvier à 21 heures
- 2<sup>me</sup> lecture : 2 fois 2 h. 30 17, 18 janvier à 21 heures
- 3<sup>me</sup> lecture : 5 h. 19 janvier à 16 heures

Prix pour l'une ou l'autre lecture : 60 F. (étudiants de moins de 25 ans : 25 F.)

à retourner au CYRANO THÉATRE OBLIQUE  
76, rue de la Roquette, 75011 PARIS - TEL. : 805-78-51

MERCURY - ABC - MONTPARNASSE 83 - CLICHY PATHÉ  
QUINTETTE - CONVENTION GAUMONT - FAUVETTE VICTOR-HUGO  
périphérie : PATHE MULTICINE (Champigny) - BELLE ÉPINE (Thiais) - VELIZY II  
FLANADES (Sarcelles) - PARYLY II - BAMBA (Argenteuil) - PARINGR (Antony s/Bob)

CATHERINE DENEUVE BERNADETTE LAFONT

**ZIG ZIG**

WALTER CHARLÉ - JEAN-PIERRE KALFON  
L'ASZLO SZABO - YVES ANTONIO - GEORGETTE ANYS - STEPHAN SANDOR - JEAN-PIERRE MAUD  
- HUBERT DESCHAMPS

**AVENTURE DES HOMMES**  
présente un film inédit en couleurs  
de Jérôme PONCET et Gérard JANICRON

**DAMIEN**  
**ICEBERGS ET MERS AUSTRALES**

Salle de la Mutualité, 13, 14, 15, 19 janvier, à 21 heures

VILLE DE CHAMPIGNY

**COLLECTIF MUSICAL**  
INTERNATIONAL DE CHAMPIGNY

**THÉATRE DE L'ODÉON**  
LUNDI 13 JANVIER 1975

<p>18 h. 30</p> <p><b>CLAIS</b> Quintette pour cuivres et piano <b>KESSLER</b> Piano Control pour piano et dispositif <b>SHINOHARA</b> Personnages pour mime et bande <b>KOERNER</b> Lamentations II pour 2 pianos et petit ensemble W. BARTSCHL, J. KOERNER C. LAVOIX, piano F.J. DE GRAS, mime J.P. BRIZENUS, dispositif scénique</p> <p>ENSEMBLE 2e 2m</p> <p>Renseignements et location : THÉATRE DE L'ODÉON 5 jours à l'avance au Théâtre, place de l'Odéon de 11 à 18 h. (tous les jours, dimanche compris) - Téléphone : 325-70-32.</p> <p>Prix des places : 18 h. 30 : 10 F. prix unique : 21 h. : 25, 19, 13 et 7 F. J.M.P. Etudiants : 12 F. Collectivités : 10 min. : 19, 14 et 9 F.</p>	<p>21 h.</p> <p><b>AMY</b> Sonata piano forte <b>BERIO</b> Fonats on the curve in fluid... a Part <b>BERG</b> Kammerkonzert K. LABEQUE, R. RINGEISEN, piano E. KRIVINE, violon Anne-Marie RODDE, soprano Anne BARTELLONI, mezzo soprano</p> <p>ENSEMBLE 2e 2m Direction GILBERT AMY</p>
---	---

**SPECTACLES**

**théâtres**

**Les salles subventionnées**

Opéra-Studio, 20 h. 30 : la Vie parisienne.  
Comédiens-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Marigny  
Petit Odéon, 18 h. 30 : Monsieur Teste  
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de Quai-Sauvage ; Petit TEP, 20 h. 30 : la Petite Cullier ; C'est pas mon frère.  
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Rosa Duran et le Cundo Flamenco de Zambra ; 20 h. 30 : Tarcaref. Chaillet ; voir Renaissance.

**Les autres salles**

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.  
Atelier, 21 h. : Avron et Evarad.  
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne viendras point ; Atelier de l'Épée-de-bois, 20 h. 45 : le Chevalier à la charrette.  
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boelting-Boelting.  
Comédie des Champs-Élysées, 20 h. 30 : Colombe.  
Cours des Miracles, 20 h. 30 : Pour l'amour du ciel, ou tous ces gens peuvent-ils bien aller ? 22 h. 30 : le Comte Vlan.  
Danton, 20 h. 45 : Les portes claquent.  
Deux-Portes, 20 h. 30 : Legère en ébouriffé, 21 h. : la Mamma.

**TEP**

14 janvier - 20 h 30

**Orchestre de Paris**

Direction Jean FOURNET  
Solistes :  
Colette HERZOG - Jean STARKER  
DVORAK - Alban BERG  
HINDEMITH

17 rue Malte-Brun 75020 Paris  
N° Gambetta - tél 636.79.08

**DERNIÈRES**

**COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES**

**COLOMBE**  
de JEAN ANOUILH

**le loup des steppes**  
HERMAN HESSE  
STEPHEN WOLFF

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES VO - IMPERIAL PATHÉ VF  
GAUMONT RIVE GAUCHE VF - HAUTEFEUILLE VO  
MULTICINÉ PATHÉ Champigny VO

MARCO VICARIO  
GIANCARLO GIANNINI

**paolo il caldo**

interdit aux moins de 16 ans

ROSSANA PODESTA - GASTONE MOSCHINI  
RICCARDO CUCCIOLA  
ADRIANA ASTI - VITTORIO GIARDINO - LIONEL STANDER

**Vendredi 10 janvier**

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

**LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES**  
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34  
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

**Les théâtres de banlieue**

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Musique pop.  
Boulogne, T.E.B., 20 h. 30 : la Guêpe.  
Clichy, A.R.C., 20 h. 30 : Mime Claude Kienky.  
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : le Précepteur.  
Saint-Maur, Théâtre de la Ville, 21 h. : Grand Standing.  
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : les Colombiens.  
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : la Station Champbaudet ; (petite salle), 21 h. - Hamlet.  
Villiers, Théâtre Jean-Vilar, 20 h. 45 : Un couple pour l'hiver.

**Les chansonniers**

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le chéri.  
Deux - Aves, 21 h. : Au nom du péché et du fisc.  
Dix-Beures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

**Les cafés-théâtres**

Au Sec fil, 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Souriez ou je tire

**Les comédies musicales**

Châtelet, 20 h. 30 : Valces de Vienne. Henri-Varenne-Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française.

**Les concerts**

Hôtel Herouet, 20 h. 15 : Simone Sacre, piano, et le trio Revival (Bach).  
Maison de la radio, 20 h. 30 : El Puig-Rogot, piano ; J. Casparovici, flûte ; E. Selig, soprano ; E. Chojnacka, clavessin (Dallacosta, Petras).  
Musée d'Art moderne, 20 h. 30 : S.E.M., ensemble de Buffalo, dir. P. Kotik (musique contemporaine).

**SERVICE CONTINU NAVY-CLUB-RESTAURANT**  
MIDI 4 H. DU MATIN

HUITRES - COQUILLAGES - SPÉCIALITÉS - FRUITS DE MER  
DISCOTHEQUE 22 H. à l'aube avec ses Gogos Girls

SPECIALISTE RÉUNIONS PROFESSIONNELLES - BUFFET CAMPAGNARD  
AUX FROMAGES DE FERME - LUNCH - COCKTAIL - 300 à 500 personnes

SALLES CLIMATISÉES • 53, Bd. de l'Hôpital • 75013 / 535-91-84  
FERME LE LUNDI SAUF JOURS FÉRIES / 535-99-86

AXIS, 27, boulevard de Clichy  
CINÉ HALLES, 72 rue Saint-Denis

LES VISIONS ÉROTIQUES DE NARCISSE

**PINK NARCISSUS**

En première partie un court métrage F.N.A.R.  
BLUES QU'IL HIVER APPROCHE  
de G. BENSOUSSAN  
Interdit aux moins de 18 ans

ELYSEES-LINCOLN - ST-LAZARE PASQUIER  
QUARTIER LATIN - 14 JUILLET

MICHELLE COITRELLI présente

**MARTIN LOEB**  
dans  
un film de  
**JEAN EUSTACHE**

**mes petites amoureuses**

avec INGRID CAVEN - JACQUELINE DUFRANNE - DIONYS MASCOLO  
PIERRE EDELMAN - HENRI MARTINEZ  
Images de NESTOR ALMENDROS - Sons de BERNARD AUBOUT  
Une production ELITE FILMS distribuée par A.M.L.F.

مكتبة من الأصل



صدا من الاصل

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans, (\*\*) aux moins de dix-huit ans.

WY-CLUB-RESTAURANT
CIALITES-FRUITES DE MER
AVEC ses Gogues Gigs
LES ANNELLES - BUFFET CHAMPAGNE
CANTAL - 300 à 500 personnes

ST LAZARE PASQUIER
LATIN - 14 JUILLET
LES FILMS DE NARCISSUS
PINK NARCISSUS

nes tites ureuses
LES FILMS DE NARCISSUS
CANTAL - 300 à 500 personnes

SPECTACLES

cinémas
BORSALINO AND CO (Fr.) (\*)
GAUMONT-Théâtre, 2 (231-23-16)
CAUMONT-Champs-Élysées SP, 9 (228-67-25)

LE HOLLYWOOD BOULEVARD
BRUCE LEE
LE MAITRE DES ARTS MARTIAUX
LES FILMS NOUVEAUX
MECANICA NATIONAL, film
mécanique de Luis Alvarado

PARADE c'est la grande fête!
avec le nouveau film de JACQUES TATI
PARADE

VOTRE TABLE AUJOURD'HUI
CLUB DES PORTES 551-09-03
REMAIS DE LA-BUTE 005-16-18
LA PÊCHERIE 238-02-41

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES VO
PUBLICIS MATIGNON VO
PUBLICIS ST-GERMAIN VO
PARAMOUNT OPÉRA 2 VO
MAX LINDER VO MOULIN ROUGE VO
PARAMOUNT MONTPARNASSE VO
PARAMOUNT ORLÉANS VO
PARAMOUNT Gobelins VO
PARAMOUNT MAILLOT VO
LUX BASTILLE VO
PUBLICIS SOfITEL VO

TERREUR SUR LE BRITANNIC
100.000 TONNES DE SUSPENSE...
PARAMOUNT ÉLYSÉES II La Celle-St-Cloud VO
ARTEL Nogent VO
STUDIO Rueil VO
CARREFOUR Pantin VO
ARTEL Villeneuve VO
ALPHA Argenteuil VO
FLANDES Sarcelles VO
ULIS Orsay VO
UGC Poissy VO
CLUB Les Mureaux VO
PARINOR VO

attention! cet homme est dangereux il recherche une tête
Sam Peckinpah
Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia
UN FILM DE JACQUES DOILLON
« Une merveille »
J. de Baroncelli











صداي الوطن

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

ÉCONOMIE

DÉMOGRAPHIE

Les projets de M. Durafour

UN RECENSEMENT DE LA POPULATION AURA LIEU EN 1975

« Il est faux de dire que le gouvernement souhaite un ralentissement de la croissance... »

« 1975, a précisé ensuite M. Durafour, sera pour le ministère du Travail... »

« L'année 1975 sera aussi celle de rapports entre les médecins, les dentistes, les biologistes... »

INDUSTRIE

FRUEHAUF VA REPRENDRE L'USINE TITAN-CODER DE MAUBEUGE

« La Société Fruehauf France, filiale du constructeur américain... »

« Il faut rapidement acquiescer de terrain, construire, commencer le travail... »

« Pensez-vous que le service public des postes puisse prochainement retrouver... »

« LA PRODUCTION DE VOLKSWAGEN a diminué de 15 % en 1974... »

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

162, rue Saint-Charles 75015 PARIS

Nouveaux numéros de téléphone : 578-12-37 et 578-91-16

Publicité INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Le numéro : 10 F - Abonnement : 80 F par an

Les déclarations de M. Pierre Lelong

P.T.T.

(Suite de la première page.)

« Les causes en sont multiples. J'en citerai au moins cinq : »

« 1) Dans toute entreprise en forte expansion se produisent des tensions, un sentiment de frustration... »

« La mécanisation, très rapide, de certains services (téléphone, chèques postaux)... »

« 2) L'usage de la grille de la jonction publique est particulièrement évidente... »

« Un autre aspect de cette usure du système réside dans l'absence de la jonction publique... »

« ans, de la « pente » des carrières. Les traitements de début sont en général insuffisants... »

« Les P.T.T. deviennent, alors, une immense machine à transporter dans la région parisienne... »

« Enfin, un troisième aspect de ce vieillissement réside dans le caractère de plus en plus artificiel de certaines unités... »

« 3) A notre époque, les gens aiment travailler dans une entreprise... »

« C'est la première fois que l'administration des P.T.T. maintient un réseau postal... »

« Il n'y a jamais eu de réseau postal à parallèle... »

« 4) A l'intérieur de cet organisme considérable, l'information circule très mal... »

« 5) L'incertitude sur le statut juridique des P.T.T. doit cesser... »

« Qui, pour ce que les réformes nécessaires soient entreprises... »

« Plus, et il n'est pas inutile que vous sachiez que toutes les décisions en la matière ont été soumises au bureau de l'Assemblée... »

« Comme vous le voyez, je n'ai vraiment pas été à l'origine, directe ou indirecte... »

« UN COMITÉ D'INFORMATION SUR LA MER... »

A PROPOS DE... LES FEMMES DANS LA VIE MUNICIPALE

Une sur six cent cinquante

« Les femmes sont-elles tentées par l'action publique politique ? »

« C'est à cette question que Mme Brigitte Gros, sénateur non inscrit des Yvelines, maire de Meulan, essaya de répondre dans un ouvrage qu'elle vient de publier... »

« Je n'ai jamais vu succéder d'entre elles, qu'elles aient dans un conseil municipal... »

« Mais un fait est sûr, sur les 466 000 conseillers municipaux de France, il n'y a que 20 719 femmes... »

« Nos époux ne nous mettent pas de bâton dans les roues pour exercer nos fonctions... »

« Une réforme radicale et en profondeur du logement social sera engagée, à l'annonce de son côté M. Jacques Barrot... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

Les projets des ministres pour 1975

« M. Robert Galley, ministre de l'équipement, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie... »

« Davantage d'autoroutes à péage. « Il y aura plus d'autoroutes à péage... »

« HAUSSE DES TARIFS S.N.C.F. : + 8 à 9 % en avril. Les tarifs de la S.N.C.F. seront augmentés de 8 à 9 % vers le mois d'avril... »

« NOUVELLE LIGNE PARIS-SUD-EST à six voies. Après l'approbation par le conseil général de la Côte-d'Or du tracé de la future ligne ferrée Paris-Lyon... »

« DESERTS DE CERGY-PONTOISE : six 1976. Le train remplacera l'aérotrain pour desservir la ville nouvelle de Cergy-Pontoise... »

« LOGEMENT : priorité au social. « Une réforme radicale et en profondeur du logement social sera engagée... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

« LES ASSOCIATIONS : ne pas les récupérer. « Les associations sont trop de « délégués » et pas assez de « promotion »... »

URBANISME

Le nouvel immeuble de l'Assemblée Nationale

Une lettre de M. Achille Peretti

« Après l'article du 7 janvier sur le nouvel immeuble de l'Assemblée nationale, nous avons reçu la lettre soumise de M. Achille Peretti... »

« Ce que j'ai dit, c'est que j'ai fait connaître au ministre que, dans le cas d'un projet qui ferait l'objet d'une dérogation... »

« Ma position fut acceptée et, de ce moment-là, évidemment, nous ne pouvions pas arriver à constituer un nombre de bureaux suffisant pour que chaque député puisse recevoir une légitime satisfaction... »

« Ce que j'ai dit, c'est que j'ai fait connaître au ministre que, dans le cas d'un projet qui ferait l'objet d'une dérogation... »

Vertical sidebar with various advertisements including 'locations', 'meubles', 'bureau', 'maisons de campagne', 'fermes', 'villages', 'pavillons', 'terrains', 'maisons de campagne', 'fermes', 'villages', 'pavillons', 'terrains', 'maisons de campagne', 'fermes', 'villages', 'pavillons', 'terrains'.

# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## CONJONCTURE

### M. Fourcade confirme ses objectifs pour 1975

- Croissance économique d'environ 4%
- Hausse des prix de 8%

« Au cours des trois premiers mois de cette année, la hausse des prix de détail ne devrait dépasser 2,5 %. Au second trimestre, elle devrait descendre à un rythme annuel de 8 % », a déclaré, jeudi 9 janvier, M. Fourcade au cours du déjeuner-débat organisé par le groupe Réalités-Entreprise-Connaissance des arts.

Après avoir confirmé que l'objectif d'une hausse limitée à 8 % entre janvier et décembre 1975 pouvait être atteint (1), M. Fourcade a prévu la

poursuite de la baisse des taux d'intérêt, « qui sont en France encore supérieurs à ce qu'ils sont à l'étranger ». Mais, a précisé le ministre, les taux ne baisseront que dans la mesure où la hausse de coût de la vie se ralentira. La diminution d'un point du taux de l'escompte, intervenu jeudi 9 janvier, confirme ce mouvement.

Voici, sur différents sujets, l'essentiel des réponses faites par M. Fourcade :

#### • Croissance économique.

« Le taux de croissance de la production intérieure brute que nous avons prévu — 4,2 % — est aussi important que le ralentissement du taux de l'inflation, car il conditionne l'emploi. Il faut donc le respecter. L'O.C.D.E. prévoit, quant à elle 3 %, mais en termes de produit national brut (P.N.B.). Si l'on passe au concept de l'O.C.D.E. (2), notre objectif n'est plus 4,2 % mais 3,8 % à 3,9 % ».

L'écart entre nos 3,8 % et les 3 % de l'O.C.D.E. s'explique de deux façons, selon M. Fourcade. D'une part, les experts de l'O.C.D.E. attachent une très grande importance aux répercussions de l'état de santé de l'économie américaine sur le reste du monde, alors qu'il semble aux pouvoirs publics français que l'état de santé de l'économie allemande est beaucoup plus important pour nous. D'autre part, les prévisions de l'O.C.D.E. sont basées sur les prévisions de chefs d'entreprise, ce qui nous amène à être plus pessimiste que le pessimisme des industriels s'attendant un peu.

« Il est probable », a ajouté M. Fourcade, que l'O.C.D.E. est un peu pessimiste ; il se pourrait que nous soyons un peu optimistes. Ce qui est certain, c'est qu'après l'année 1974, où nous avons réalisé le meilleur taux de croissance des pays industrialisés, nous serons encore, en 1975, parmi les deux ou trois pays qui combattront la croissance économique la plus rapide. Et c'est cela qui est important ».

M. Fourcade a déclaré que le budget de l'État pour 1975 n'était pas un budget défaitiste et que l'État ne déborderait pas comme il l'avait fait en 1974 les surplus budgétaires (excédents des recettes sur les dépenses). « L'argent des contribuables sera dépensé », a promis le ministre. M. Fourcade a ajouté que le gouvernement continuait à miser sur une consommation de ménages soutenus « par ce que dans notre économie industrielle, un décalage amortage de la consommation des particuliers aurait pour effet de freiner momentanément des investissements ».

Le compte économique pour 1975 prévoit une progression de 3,5 % en volume de la consommation des ménages par rapport à 1974.

#### • Crédits.

A un chef d'entreprise qui lui demandait s'il ne serait pas oppor-

#### • Planification.

« Je suis très partisan d'une planification moderne, c'est-à-dire d'une planification comportant des objectifs à cinq et dix ans en matière, notamment, d'industrie, de qualité de la vie, etc. Si nous ne travaillons aucune perspective à la nation — en matière d'armée, d'éducation nationale... nous ne serons que des gestionnaires », a déclaré M. Fourcade. Le ministre a ajouté : « J'ai beaucoup travaillé avec M. Ripert, le nouveau commissaire au Plan, sur le problème du redéploiement de l'industrie française. Il faut que nous arrivions à diminuer — en valeur relative — le poids du tertiaire (c'est-à-dire des services) dans l'économie. Il faut aussi que nous augmentions le poids des industries d'équipement. Tant que le VII<sup>e</sup> Plan ne sera pas élaboré, l'État sera le comité directeur de l'industrie, qui vient d'être créé, pour conduire cette politique ».

#### • Recyclage des capitaux.

La position de la France est ouverte à toutes les solutions : bilatérale (État à État), recyclage par le canal de la C.E.E. (emprunt communautaire), recyclage par le F.M.I. (10 milliards de dollars), recyclage par un fonds de solidarité O.C.D.E. À propos de cette dernière formule d'inspiration américaine, M. Fourcade a précisé qu'elle était « intéressante » dans la mesure où elle n'était pas soumise à l'approbation de l'Assemblée nationale, dans le cadre de l'O.C.D.E., également à l'initiative des États-Unis.

#### • Fisco-litté.

« Nous sommes favorables à un élargissement des rémunérations. Mais les gens qui gagnent beaucoup d'argent doivent payer des impôts en conséquence », a déclaré M. Fourcade, qui a confirmé que le fisc fiscal serait puni de « façon exemplaire ». Il a indiqué que le fisc récupérerait maintenant en amendes et restitutions 4 milliards de francs environ par an. « Il y aura bientôt une charte du contribuable. Cela pour éviter les tracasseries administratives ».

#### • Balance des paiements.

Selon le ministre de l'économie et des finances, le déficit commercial de la France se sera élevé, en 1974, à 10 milliards de francs, au lieu de 22,8 milliards initialement prévus. Le déficit de la

#### • Recyclage des capitaux.

balance des paiements courants aura atteint 30 milliards de francs (au lieu des 35 milliards envisagés). Ce déficit de 30 milliards de francs sera financé pour moitié par les emprunts et pour une autre moitié par les mouvements de capitaux court terme (3). Pour 1975, le ministre a annoncé que le déficit commercial serait de 10 milliards de francs et le déficit de la balance des paiements courants de 20 milliards de francs.

Le déficit cumulé pour 1974 et 1975 de notre balance des paiements sera donc de l'ordre de 50 milliards de francs (30 milliards en 1974 et 20 milliards en 1975). C'est une somme plus faible que celle que nous avons financée en 1974 (56 milliards de francs) enregistree avec la réévaluation de notre dette par le canal de la C.E.E. Le montant exact des contrats industriels conclus pendant la seule année 1974 avec les pays étrangers, notamment exportateurs de pétrole », a souligné M. Fourcade.

#### • Recyclage des capitaux.

« Nous sommes favorables à un élargissement des rémunérations. Mais les gens qui gagnent beaucoup d'argent doivent payer des impôts en conséquence », a déclaré M. Fourcade, qui a confirmé que le fisc fiscal serait puni de « façon exemplaire ». Il a indiqué que le fisc récupérerait maintenant en amendes et restitutions 4 milliards de francs environ par an. « Il y aura bientôt une charte du contribuable. Cela pour éviter les tracasseries administratives ».

#### • Balance des paiements.

Selon le ministre de l'économie et des finances, le déficit commercial de la France se sera élevé, en 1974, à 10 milliards de francs, au lieu de 22,8 milliards initialement prévus. Le déficit de la

### LES INDUSTRIELS FRANÇAIS ENVISAGENT UNE LÉGÈRE PROGRESSION DE LEURS DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Les dépenses d'investissement des entreprises françaises progresseront de 12 % en valeur cette année, soit d'environ 2 à 4 % en volume, révèle l'Institut national de la statistique (INSEE) au vu d'une enquête réalisée sur les services à la fin novembre après de deux mille sept cents industriels. Quelque faible que soit la progression, elle indique que les chefs d'entreprise ne sont pas aussi pessimistes qu'on aurait pu le penser. En effet, en juin dernier, les prévisions portaient sur une progression de 15 %, en valeur ; c'est dire que depuis l'état des industries d'ont pas révisé son programme comme on pourrait le craindre. Il s'empêche qu'une progression de 2,5 % en volume marquerait un sérieux ralentissement par rapport à 1974 qui a vu les investissements progresser de 6 %.

## LES QUESTIONS MONÉTAIRES

### LA RÉÉVALUATION DES STOCKS DE LA BANQUE DE FRANCE L'or n'est plus au centre du système international des paiements

« Il faut tirer toutes les conséquences de l'abandon de l'or au profit des D.T.S. comme instrument central de paiements dans le système international », a déclaré jeudi 9 janvier M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, au cours du déjeuner organisé par le groupe Réalités-Entreprise-Connaissance des arts. (Voir ci-contre les déclarations du ministre sur différents sujets.)

« C'est le sens de l'opération de réévaluation du stock d'or de la France au prix de 170,40 dollars l'once qui a été décidée », a expliqué le ministre en précisant que l'or doit toutefois demeurer un actif monétaire.

« Tout d'abord », a dit M. Fourcade, le prix officiel de l'or devra être abandonné et c'est la décision qui devrait être prise la

semaine prochaine à Washington. Ensuite, les banques centrales devront pouvoir acheter et vendre l'or librement. Ce sera chose faite dans dix-huit mois, malgré l'opposition actuelle de pays comme le Japon et le Canada. Enfin, l'or possédé par le Fonds monétaire international devra être réévalué au troisième point, nous sommes isolés. Mais il faut savoir être patient ».

En ce qui concerne le financement du déficit extérieur, le ministre a rappelé que l'Iran et le Qatar déposeront respectivement 1 milliard et 50 millions de dollars à la Banque de France. D'une façon générale, il est demandé aux pays producteurs de pétrole de régler le maximum de leurs commandes au comptant.

En 1974, il a été aussi nécessaire de recourir à des emprunts à moyen et long terme, 25 milliards de francs d'emprunt ont été autorisés au cours de l'année, mais les tirages effectués au 20 décembre ne dépassaient pas 12 milliards. Les emprunts ont été conclus en général pour sept ans, à un taux d'intérêt inférieur à 10 %.

### LES RÉSERVES DE CHANGE DE LA FRANCE ONT DIMINUÉ D'UN MILLIARD DE FRANCS EN DÉCEMBRE

Les avoirs officiels de change de la France ont diminué de 1 001 millions de francs à la fin du mois de décembre 1974 pour s'établir à 40 383 millions de francs, contre 41 383 millions fin novembre.

Les réserves publiques de change proprement dites (or et devises) atteignent 36 876 millions de francs, en diminution de 980 millions de francs par rapport au mois précédent. Cette évolution s'explique par le jeu en sens inverse de deux facteurs, indique le ministre de l'économie et des finances : d'une part, la France a participé, à concurrence de 2 240 millions de francs, à l'octroi, dans le cadre de la C.E.E., à un concours financier à moyen terme à l'Italie, et les devises nécessaires ont été prélevées sur les réserves de la créance à moyen terme constituée sur l'Italie à cette occasion ne figurant pas dans celles-ci. D'autre part, les interventions opérées par la Banque de France sur le marché de change de devises à hauteur de 1 260 millions de francs.

### L'« INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE » : un prix plancher de 170 dollars.

Commentant la réévaluation des avoirs en or de la Banque de France, l'International Herald Tribune écrit notamment : « Si les conséquences politiques de la décision française sont encore incertaines, les financiers ont rapidement relevé une conséquence pratique : l'apparition d'un nouveau prix-plancher officiel pour l'or, cette fois de l'ordre de 170 dollars l'once ».

De son côté, le Financial Times affirme : « La réévaluation des avoirs en or de la Banque de France va susciter une vigoureuse opposition de la part des producteurs de pétrole », ce qui amènera l'O.P.E.C. à demander que le problème soit examiné dans sa totalité lors de la future conférence entre producteurs et consommateurs de pétrole ».

### PRIX MOYEN DE L'OR VENDU PAR LE TRÉSOR AMÉRICAIN : 165,67 DOLLARS L'ONCE

L'administration américaine a finalement vendu 754 000 onces d'or (234 tonnes) à quelque cinquante-neuf compagnies et particuliers qui ont placé des enchères lors de la vente effectuée lundi 8 janvier. Les services généraux de l'administration confirment que le prix pondéré de l'or cédé par le gouvernement s'établit à 165,67 dollars l'once.

## SÉCURITÉ SOCIALE

### LE GOUVERNEMENT DONNE SON ACCORD A L'AUGMENTATION DE 2 F DES HONORAIRES MÉDICAUX

Le gouvernement vient de donner son accord à l'augmentation des honoraires médicaux sans que cette mesure soit majorée de 2 francs dans les zones A, B et C (régions parisiennes), et de 24 à 26 francs en zone D, et de 24 à 26 francs en zone E, et de 24 à 26 francs en zone F, et de 24 à 26 francs en zone G, et de 24 à 26 francs en zone H, et de 24 à 26 francs en zone I, et de 24 à 26 francs en zone J, et de 24 à 26 francs en zone K, et de 24 à 26 francs en zone L, et de 24 à 26 francs en zone M, et de 24 à 26 francs en zone N, et de 24 à 26 francs en zone O, et de 24 à 26 francs en zone P, et de 24 à 26 francs en zone Q, et de 24 à 26 francs en zone R, et de 24 à 26 francs en zone S, et de 24 à 26 francs en zone T, et de 24 à 26 francs en zone U, et de 24 à 26 francs en zone V, et de 24 à 26 francs en zone W, et de 24 à 26 francs en zone X, et de 24 à 26 francs en zone Y, et de 24 à 26 francs en zone Z, et de 24 à 26 francs en zone AA, et de 24 à 26 francs en zone AB, et de 24 à 26 francs en zone AC, et de 24 à 26 francs en zone AD, et de 24 à 26 francs en zone AE, et de 24 à 26 francs en zone AF, et de 24 à 26 francs en zone AG, et de 24 à 26 francs en zone AH, et de 24 à 26 francs en zone AI, et de 24 à 26 francs en zone AJ, et de 24 à 26 francs en zone AK, et de 24 à 26 francs en zone AL, et de 24 à 26 francs en zone AM, et de 24 à 26 francs en zone AN, et de 24 à 26 francs en zone AO, et de 24 à 26 francs en zone AP, et de 24 à 26 francs en zone AQ, et de 24 à 26 francs en zone AR, et de 24 à 26 francs en zone AS, et de 24 à 26 francs en zone AT, et de 24 à 26 francs en zone AU, et de 24 à 26 francs en zone AV, et de 24 à 26 francs en zone AW, et de 24 à 26 francs en zone AX, et de 24 à 26 francs en zone AY, et de 24 à 26 francs en zone AZ, et de 24 à 26 francs en zone BA, et de 24 à 26 francs en zone BB, et de 24 à 26 francs en zone BC, et de 24 à 26 francs en zone BD, et de 24 à 26 francs en zone BE, et de 24 à 26 francs en zone BF, et de 24 à 26 francs en zone BG, et de 24 à 26 francs en zone BH, et de 24 à 26 francs en zone BI, et de 24 à 26 francs en zone BJ, et de 24 à 26 francs en zone BK, et de 24 à 26 francs en zone BL, et de 24 à 26 francs en zone BM, et de 24 à 26 francs en zone BN, et de 24 à 26 francs en zone BO, et de 24 à 26 francs en zone BP, et de 24 à 26 francs en zone BQ, et de 24 à 26 francs en zone BR, et de 24 à 26 francs en zone BS, et de 24 à 26 francs en zone BT, et de 24 à 26 francs en zone BU, et de 24 à 26 francs en zone BV, et de 24 à 26 francs en zone BW, et de 24 à 26 francs en zone BX, et de 24 à 26 francs en zone BY, et de 24 à 26 francs en zone BZ, et de 24 à 26 francs en zone CA, et de 24 à 26 francs en zone CB, et de 24 à 26 francs en zone CC, et de 24 à 26 francs en zone CD, et de 24 à 26 francs en zone CE, et de 24 à 26 francs en zone CF, et de 24 à 26 francs en zone CG, et de 24 à 26 francs en zone CH, et de 24 à 26 francs en zone CI, et de 24 à 26 francs en zone CJ, et de 24 à 26 francs en zone CK, et de 24 à 26 francs en zone CL, et de 24 à 26 francs en zone CM, et de 24 à 26 francs en zone CN, et de 24 à 26 francs en zone CO, et de 24 à 26 francs en zone CP, et de 24 à 26 francs en zone CQ, et de 24 à 26 francs en zone CR, et de 24 à 26 francs en zone CS, et de 24 à 26 francs en zone CT, et de 24 à 26 francs en zone CU, et de 24 à 26 francs en zone CV, et de 24 à 26 francs en zone CW, et de 24 à 26 francs en zone CX, et de 24 à 26 francs en zone CY, et de 24 à 26 francs en zone CZ, et de 24 à 26 francs en zone DA, et de 24 à 26 francs en zone DB, et de 24 à 26 francs en zone DC, et de 24 à 26 francs en zone DD, et de 24 à 26 francs en zone DE, et de 24 à 26 francs en zone DF, et de 24 à 26 francs en zone DG, et de 24 à 26 francs en zone DH, et de 24 à 26 francs en zone DI, et de 24 à 26 francs en zone DJ, et de 24 à 26 francs en zone DK, et de 24 à 26 francs en zone DL, et de 24 à 26 francs en zone DM, et de 24 à 26 francs en zone DN, et de 24 à 26 francs en zone DO, et de 24 à 26 francs en zone DP, et de 24 à 26 francs en zone DQ, et de 24 à 26 francs en zone DR, et de 24 à 26 francs en zone DS, et de 24 à 26 francs en zone DT, et de 24 à 26 francs en zone DU, et de 24 à 26 francs en zone DV, et de 24 à 26 francs en zone DW, et de 24 à 26 francs en zone DX, et de 24 à 26 francs en zone DY, et de 24 à 26 francs en zone DZ, et de 24 à 26 francs en zone EA, et de 24 à 26 francs en zone EB, et de 24 à 26 francs en zone EC, et de 24 à 26 francs en zone ED, et de 24 à 26 francs en zone EE, et de 24 à 26 francs en zone EF, et de 24 à 26 francs en zone EG, et de 24 à 26 francs en zone EH, et de 24 à 26 francs en zone EI, et de 24 à 26 francs en zone EJ, et de 24 à 26 francs en zone EK, et de 24 à 26 francs en zone EL, et de 24 à 26 francs en zone EM, et de 24 à 26 francs en zone EN, et de 24 à 26 francs en zone EO, et de 24 à 26 francs en zone EP, et de 24 à 26 francs en zone EQ, et de 24 à 26 francs en zone ER, et de 24 à 26 francs en zone ES, et de 24 à 26 francs en zone ET, et de 24 à 26 francs en zone EU, et de 24 à 26 francs en zone EV, et de 24 à 26 francs en zone EW, et de 24 à 26 francs en zone EX, et de 24 à 26 francs en zone EY, et de 24 à 26 francs en zone EZ, et de 24 à 26 francs en zone FA, et de 24 à 26 francs en zone FB, et de 24 à 26 francs en zone FC, et de 24 à 26 francs en zone FD, et de 24 à 26 francs en zone FE, et de 24 à 26 francs en zone FF, et de 24 à 26 francs en zone FG, et de 24 à 26 francs en zone FH, et de 24 à 26 francs en zone FI, et de 24 à 26 francs en zone FJ, et de 24 à 26 francs en zone FK, et de 24 à 26 francs en zone FL, et de 24 à 26 francs en zone FM, et de 24 à 26 francs en zone FN, et de 24 à 26 francs en zone FO, et de 24 à 26 francs en zone FP, et de 24 à 26 francs en zone FQ, et de 24 à 26 francs en zone FR, et de 24 à 26 francs en zone FS, et de 24 à 26 francs en zone FT, et de 24 à 26 francs en zone FU, et de 24 à 26 francs en zone FV, et de 24 à 26 francs en zone FW, et de 24 à 26 francs en zone FX, et de 24 à 26 francs en zone FY, et de 24 à 26 francs en zone FZ, et de 24 à 26 francs en zone GA, et de 24 à 26 francs en zone GB, et de 24 à 26 francs en zone GC, et de 24 à 26 francs en zone GD, et de 24 à 26 francs en zone GE, et de 24 à 26 francs en zone GF, et de 24 à 26 francs en zone GG, et de 24 à 26 francs en zone GH, et de 24 à 26 francs en zone GI, et de 24 à 26 francs en zone GJ, et de 24 à 26 francs en zone GK, et de 24 à 26 francs en zone GL, et de 24 à 26 francs en zone GM, et de 24 à 26 francs en zone GN, et de 24 à 26 francs en zone GO, et de 24 à 26 francs en zone GP, et de 24 à 26 francs en zone GQ, et de 24 à 26 francs en zone GR, et de 24 à 26 francs en zone GS, et de 24 à 26 francs en zone GT, et de 24 à 26 francs en zone GU, et de 24 à 26 francs en zone GV, et de 24 à 26 francs en zone GW, et de 24 à 26 francs en zone GX, et de 24 à 26 francs en zone GY, et de 24 à 26 francs en zone GZ, et de 24 à 26 francs en zone HA, et de 24 à 26 francs en zone HB, et de 24 à 26 francs en zone HC, et de 24 à 26 francs en zone HD, et de 24 à 26 francs en zone HE, et de 24 à 26 francs en zone HF, et de 24 à 26 francs en zone HG, et de 24 à 26 francs en zone HH, et de 24 à 26 francs en zone HI, et de 24 à 26 francs en zone HJ, et de 24 à 26 francs en zone HK, et de 24 à 26 francs en zone HL, et de 24 à 26 francs en zone HM, et de 24 à 26 francs en zone HN, et de 24 à 26 francs en zone HO, et de 24 à 26 francs en zone HP, et de 24 à 26 francs en zone HQ, et de 24 à 26 francs en zone HR, et de 24 à 26 francs en zone HS, et de 24 à 26 francs en zone HT, et de 24 à 26 francs en zone HU, et de 24 à 26 francs en zone HV, et de 24 à 26 francs en zone HW, et de 24 à 26 francs en zone HX, et de 24 à 26 francs en zone HY, et de 24 à 26 francs en zone HZ, et de 24 à 26 francs en zone IA, et de 24 à 26 francs en zone IB, et de 24 à 26 francs en zone IC, et de 24 à 26 francs en zone ID, et de 24 à 26 francs en zone IE, et de 24 à 26 francs en zone IF, et de 24 à 26 francs en zone IG, et de 24 à 26 francs en zone IH, et de 24 à 26 francs en zone II, et de 24 à 26 francs en zone IJ, et de 24 à 26 francs en zone IK, et de 24 à 26 francs en zone IL, et de 24 à 26 francs en zone IM, et de 24 à 26 francs en zone IN, et de 24 à 26 francs en zone IO, et de 24 à 26 francs en zone IP, et de 24 à 26 francs en zone IQ, et de 24 à 26 francs en zone IR, et de 24 à 26 francs en zone IS, et de 24 à 26 francs en zone IT, et de 24 à 26 francs en zone IU, et de 24 à 26 francs en zone IV, et de 24 à 26 francs en zone IW, et de 24 à 26 francs en zone IX, et de 24 à 26 francs en zone IY, et de 24 à 26 francs en zone IZ, et de 24 à 26 francs en zone JA, et de 24 à 26 francs en zone JB, et de 24 à 26 francs en zone JC, et de 24 à 26 francs en zone JD, et de 24 à 26 francs en zone JE, et de 24 à 26 francs en zone JF, et de 24 à 26 francs en zone JG, et de 24 à 26 francs en zone JH, et de 24 à 26 francs en zone JI, et de 24 à 26 francs en zone JJ, et de 24 à 26 francs en zone JK, et de 24 à 26 francs en zone JL, et de 24 à 26 francs en zone JM, et de 24 à 26 francs en zone JN, et de 24 à 26 francs en zone JO, et de 24 à 26 francs en zone JP, et de 24 à 26 francs en zone JQ, et de 24 à 26 francs en zone JR, et de 24 à 26 francs en zone JS, et de 24 à 26 francs en zone JT, et de 24 à 26 francs en zone JU, et de 24 à 26 francs en zone JV, et de 24 à 26 francs en zone JW, et de 24 à 26 francs en zone JX, et de 24 à 26 francs en zone JY, et de 24 à 26 francs en zone JZ, et de 24 à 26 francs en zone KA, et de 24 à 26 francs en zone KB, et de 24 à 26 francs en zone KC, et de 24 à 26 francs en zone KD, et de 24 à 26 francs en zone KE, et de 24 à 26 francs en zone KF, et de 24 à 26 francs en zone KG, et de 24 à 26 francs en zone KH, et de 24 à 26 francs en zone KI, et de 24 à 26 francs en zone KJ, et de 24 à 26 francs en zone KK, et de 24 à 26 francs en zone KL, et de 24 à 26 francs en zone KM, et de 24 à 26 francs en zone KN, et de 24 à 26 francs en zone KO, et de 24 à 26 francs en zone KP, et de 24 à 26 francs en zone KQ, et de 24 à 26 francs en zone KR, et de 24 à 26 francs en zone KS, et de 24 à 26 francs en zone KT, et de 24 à 26 francs en zone KU, et de 24 à 26 francs en zone KV, et de 24 à 26 francs en zone KW, et de 24 à 26 francs en zone KX, et de 24 à 26 francs en zone KY, et de 24 à 26 francs en zone KZ, et de 24 à 26 francs en zone LA, et de 24 à 26 francs en zone LB, et de 24 à 26 francs en zone LC, et de 24 à 26 francs en zone LD, et de 24 à 26 francs en zone LE, et de 24 à 26 francs en zone LF, et de 24 à 26 francs en zone LG, et de 24 à 26 francs en zone LH, et de 24 à 26 francs en zone LI, et de 24 à 26 francs en zone LJ, et de 24 à 26 francs en zone LK, et de 24 à 26 francs en zone LL, et de 24 à 26 francs en zone LM, et de 24 à 26 francs en zone LN, et de 24 à 26 francs en zone LO, et de 24 à 26 francs en zone LP, et de 24 à 26 francs en zone LQ, et de 24 à 26 francs en zone LR, et de 24 à 26 francs en zone LS, et de 24 à 26 francs en zone LT, et de 24 à 26 francs en zone LU, et de 24 à 26 francs en zone LV, et de 24 à 26 francs en zone LW, et de 24 à 26 francs en zone LX, et de 24 à 26 francs en zone LY, et de 24 à 26 francs en zone LZ, et de 24 à 26 francs en zone MA, et de 24 à 26 francs en zone MB, et de 24 à 26 francs en zone MC, et de 24 à 26 francs en zone MD, et de 24 à 26 francs en zone ME, et de 24 à 26 francs en zone MF, et de 24 à 26 francs en zone MG, et de 24 à 26 francs en zone MH, et de 24 à 26 francs en zone MI, et de 24 à 26 francs en zone MJ, et de 24 à 26 francs en zone MK, et de 24 à 26 francs en zone ML, et de 24 à 26 francs en zone MN, et de 24 à 26 francs en zone MO, et de 24 à 26 francs en zone MP, et de 24 à 26 francs en zone MQ, et de 24 à 26 francs en zone MR, et de 24 à 26 francs en zone MS, et de 24 à 26 francs en zone MT, et de 24 à 26 francs en zone MU, et de 24 à 26 francs en zone MV, et de 24 à 26 francs en zone MW, et de 24 à 26 francs en zone MX, et de 24 à 26 francs en zone MY, et de 24 à 26 francs en zone MZ, et de 24 à 26 francs en zone NA, et de 24 à 26 francs en zone NB, et de 24 à 26 francs en zone NC, et de 24 à 26 francs en zone ND, et de 24 à 26 francs en zone NE, et de 24 à 26 francs en zone NF, et de 24 à 26 francs en zone NG, et de 24 à 26 francs en zone NH, et de 24 à 26 francs en zone NI, et de 24 à 26 francs en zone NJ, et de 24 à 26 francs en zone NK, et de 24 à 26 francs en zone NL, et de 24 à 26 francs en zone NM, et de 24 à 26 francs en zone NN, et de 24 à 26 francs en zone NO, et de 24 à 26 francs en zone NP, et de 24 à 26 francs en zone NQ, et de 24 à 26 francs en zone NR, et de 24 à 26 francs en zone NS, et de 24 à 26 francs en zone NT, et de 24 à 26 francs en zone NU, et de 24 à 26 francs en zone NV, et de 24 à 26 francs en zone NW, et de 24 à 26 francs en zone NX, et de 24 à 26 francs en zone NY, et de 24 à 26 francs en zone NZ, et de 24 à 26 francs en zone OA, et de 24 à 26 francs en zone OB, et de 24 à 26 francs en zone OC, et de 24 à 26 francs en zone OD, et de 24 à 26 francs en zone OE, et de 24 à 26 francs en zone OF, et de 24 à 26 francs en zone OG, et de 24 à 26 francs en zone OH, et de 24 à 26 francs en zone OI, et de 24 à 26 francs en zone OJ, et de 24 à 26 francs en zone OK, et de 24 à 26 francs en zone OL, et de 24 à 26 francs en zone OM, et de 24 à 26 francs en zone ON, et de 24 à 26 francs en zone OO, et de 24 à 26 francs en zone OP, et de 24 à 26 francs en zone OQ, et de 24 à 26 francs en zone OR, et de 24 à 26 francs en zone OS, et de 24 à 26 francs en zone OT, et de 24 à 26 francs en zone OU, et de 24 à 26 francs en zone OV, et de 24 à 26 francs en zone OW, et de 24 à 26 francs en zone OX, et de 24 à 26 francs en zone OY, et de 24 à 26 francs en zone OZ, et de 24 à 26 francs en zone PA, et de 24 à 26 francs en zone PB, et de 24 à 26 francs en zone PC, et de 24 à 26 francs en zone PD, et de 24 à 26 francs en zone PE, et de 24 à 26 francs en zone PF, et de 24 à 26 francs en zone PG, et de 24 à 26 francs en zone PH, et de 24 à 26 francs en zone PI, et de 24 à 26 francs en zone PJ, et de 24 à 26 francs en zone PK, et de 24 à 26 francs en zone PL, et de 24 à 26 francs en zone PM, et de 24 à 26 francs en zone PN, et de 24 à 26 francs en zone PO, et de 24 à 26 francs en zone PP, et de 24 à 26 francs en zone PQ, et de 24 à 26 francs en zone PR, et de 24 à 26 francs en zone PS, et de 24 à 26 francs en zone PT, et de 24 à 26 francs en zone PU, et de 24 à 26 francs en zone PV, et de 24 à 26 francs en zone PW, et de 24 à 26 francs en zone PX, et de 24 à 26 francs en zone PY, et de 24 à 26 francs en zone PZ, et de 24 à 26 francs en zone QA, et de 24 à 26 francs en zone QB, et de 24 à 26 francs en zone QC, et de 24 à 26 francs en zone QD, et de 24 à 26 francs en zone QE, et de 24 à 26 francs en zone QF, et de 24 à 26 francs en zone QG, et de 24 à 26 francs en zone QH, et de 24 à 26 francs en zone QI, et de 24 à 26 francs en zone QJ, et de 24 à 26 francs en zone QK, et de 24 à 26 francs en zone QL, et de 24 à 26 francs en zone QM, et de 24 à 26 francs en zone QN, et de 24 à 26 francs en zone QO, et de 24 à 26 francs en zone QP, et de 24 à 26 francs en zone QQ, et de 24 à 26 francs en zone QR, et de 24 à 26 francs en zone QS, et de 24 à 26 francs en zone QT, et de 24 à 26 francs en zone QU, et de 24 à 26 francs en zone QV, et de 24 à 26 francs en zone QW, et de 24 à 26 francs en zone QX, et de 24 à 26 francs en zone QY, et de 24 à 26 francs en zone QZ, et de 24 à 26 francs en zone RA, et de 24 à 26 francs en zone RB, et de 24 à 26 francs en zone RC, et de 24 à 26 francs en zone RD, et de 24 à 26 francs en zone RE, et de 24 à 26 francs en zone RF, et de 24 à 26 francs en zone RG, et de 24 à 26 francs en zone RH, et de 24 à 26 francs en zone RI, et de 24 à 26 francs en zone RJ, et de 24 à 26 francs en zone RK, et de 24 à 26 francs en zone RL, et de 24 à 26 francs en zone RM, et de 24 à 26 francs en zone RN, et de 24 à 26 francs en zone RO, et de 24 à 26 francs en zone RP, et de 24 à 26 francs en zone



# LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## MONÉTAIRES

**FRANCE**

**PRIX MOYEN DE L'OR VENDU PAR LE TRÉSOR AMÉRICAIN : 165,67 DOLLARS L'ONCE**

**MONÉTAIRES**

Le dollar a poursuivi sa progression hier, le franc s'éleva à 165,67 dollars l'once, contre 165,50 la veille.

Le dollar a poursuivi sa progression hier, le franc s'éleva à 165,67 dollars l'once, contre 165,50 la veille.

**SÉCURITÉ SOCIALE**

**LE GOUVERNEMENT DONNE SON ACCORD A L'AUGMENTATION DE 1 DES HONORAIRES MÉDICALS**

Le gouvernement a donné son accord à l'augmentation de 1 % des honoraires médicaux. Cette mesure est prévue dans le cadre de la loi de finances pour 1975.

**HERALD**

**HERALD**

Le journal Herald a été lancé en France. Il s'agit d'un journal hebdomadaire qui vise à informer le public sur les événements internationaux et locaux.

**la Rolls l'année France.**

la Rolls l'année France.

la Rolls l'année France.

**4**

**130**

## CONSTRUCTION

### Les entrepreneurs se montrent sceptiques sur l'efficacité des mesures de soutien

Les mesures de soutien de l'activité du bâtiment et des travaux publics ont reçu un accueil mitigé.

● A LA FÉDÉRATION NATIONALE DU BATIMENT, on estime que les mesures décidées par le gouvernement constituent un « geste de bonne volonté », mais on reste sceptique sur leur efficacité. « On peut se demander si l'addition de ces quelques mesures suffira à renverser la tendance ». Pour ces professionnels, « ce n'est qu'un premier pas, qui doit être suivi d'autres, si l'on veut éviter la récession ».

● A LA CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BATIMENT (CAPEB), M. Marcel Lecœur, son président, déclare : « La décision de favoriser certaines régions nous paraît sage, mais il serait souhaitable que les crédits soient répartis sur un échiquier assez large, en tenant compte, non seulement des besoins exprimés, mais aussi de la nécessité économique de maintenir en vie un grand nombre d'entreprises artisanales indispensables. Il est navrant de constater qu'aucun

## AFFAIRES

### PAS DE CHOMAGE TECHNIQUE CHEZ NAPHTACHIMIE

Malgré le vif ralentissement de la production de matières plastiques — polyéthylène (-40 %), polypropylène (-35 %), glycol (-40 %) — due à une baisse de la demande, Naphtachimie, filiale à 50/50 de Rhône-Poulenc et des Pétroles BP, ne procède pas, comme le bruit en avait couru, à des mesures de chômage technique dans son usine de Marignac où 3 000 personnes sont employées.

Dans la perspective d'une reprise, qui pourrait intervenir au cours du premier semestre, et pour pallier dans l'immédiat les inconvénients résultant de la réduction d'activité, la direction envisage d'employer momentanément une partie de son personnel à d'autres tâches que celles qui leur incombent, et de proposer à d'autres de prendre leurs congés par anticipation.

● LE GROUPE AIR LIQUIDE a cédé à la société d'ingénierie Technip la participation qu'il détenait dans la société Teal. Technip devient ainsi le seul propriétaire des procédés Teal, utilisés dans les grandes usines de liquéfaction de gaz naturel.



effort n'a été fait pour aider les entrepreneurs d'artisans du bâtiment à faire connaître leurs possibilités de construire, à des prix compétitifs, des maisons conçues dans le style de la région, au lieu des cubes préfabriqués qui déshonorent le paysage.»

## LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutschmarks	Francs suisses
48 heures	6 7/8	7 1/8	1 sem. 0 - 5
1 mois	6 7/8	7 1/8	6 7/8
3 mois	6 7/8	7 1/8	7 1/2
6 mois	6 7/8	7 1/8	7 1/2

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**SECRETARIAT D'ÉTAT A L'HYDRAULIQUE**

**DIRECTION DES PROJETS ET RÉALISATIONS HYDRAULIQUES**

**AVIS DE PRÉCONSULTATION**

Le SECRETARIAT D'ÉTAT A L'HYDRAULIQUE, Direction des Projets et Réalisations Hydrauliques, entreprend la construction du barrage du ROCHER des PIGEONS sur l'oued HARRACH, en vue de l'alimentation de la région algéroise pour la fin de 1980.

Les travaux préparatoires du barrage, situé à 30 km au sud de la capitale, doivent débuter le 1<sup>er</sup> novembre 1975 et couvrir un délai global de 26 mois. L'appel d'offres correspondant à cette première phase de travaux sera lancé au mois de mars 1975.

Les travaux, essentiellement souterrains, consistent en l'exécution :

- de deux dérivations provisoires de 8 m de diamètre revêtu, respectivement de 529 m et 492 mètres de longueur ;
- d'une galerie d'accès de 6 m de diamètre fini et de 485 m de longueur ;
- d'une galerie d'injection de 3 m de diamètre fini et de 425 m de longueur.

Totalisant 115.000 mètres cubes d'excavation en souterrain et 35.000 mètres cubes de béton, complétés par les travaux extérieurs de terrassement, soit 1.300.000 mètres cubes, et de béton, soit 24.000 mètres cubes, nécessaires aux ouvrages de tête correspondants.

Les Entreprises de Travaux Publics intéressées par l'exécution desdits travaux sont invitées à faire connaître, avant le 20 janvier 1975, leur candidature à :

M. le Directeur des Projets et Réalisations Hydrauliques  
SECRETARIAT D'ÉTAT A L'HYDRAULIQUE  
Oasis Saint-Charles - Bismarck - B.P. n° 34  
ALGER - R.A.D.P.

Les Entreprises soumissionnaires devront accompagner leur demande de références sur leur capacité technique et leur faculté d'organisation.

Les Entreprises retenues, dans un premier choix, recevront un dossier dit de « préconsultation » afin de leur permettre de confirmer leur candidature.

Après un deuxième choix, les entreprises définitivement retenues seront appelées à répondre à l'Appel d'Offres des travaux préparatoires qui sera lancé au 1<sup>er</sup> mars 1975.

## EMPLOI

### SECOND FABRICANT FRANÇAIS DE CONFECTION FÉMININE

**Le groupe Big-Chief connaît de graves difficultés**

Les sept cent trente salariés des deux usines de la société Big-Chief, situées à La Rochelle-sur-Yon et La Caillière (Vendée), occupent depuis le 6 janvier les locaux de l'entreprise, afin de protester contre la fermeture des ateliers pour « chômage technique », décidée par la direction de la firme.

Big-Chief, second fabricant français de confection féminine, est, en effet, en cessation de paiement à la suite de difficultés financières graves qui se sont accrues par un déficit de 12 millions de francs. Un mandataire de justice, M. Delphine, a été désigné à la fin du mois de décembre 1974. Le bilan de la firme (1.400 salariés ; services publics, 75,92 (+ 0,99).

	VALEURS	CHANGES	CHANGES
ALGER	23	28 1/4	
ATL.	66 5/8	47 1/2	
BELGIUM	23 1/2	15 1/2	
BRITAIN	23 1/2	29 1/2	
CHINA	23 1/2	29 1/2	
FRANCE	23 1/2	29 1/2	
GERMANY	23 1/2	29 1/2	
INDIA	23 1/2	29 1/2	
JAPAN	23 1/2	29 1/2	
NETHERLANDS	23 1/2	29 1/2	
SPAIN	23 1/2	29 1/2	
SWITZERLAND	23 1/2	29 1/2	
USA	23 1/2	29 1/2	

**MANUEST : un Livre blanc sur les dépenses anormales de la direction.**

De notre correspondant.

Nancy. — Les salariés de Manuest viennent de rendre public un Livre blanc qui dévoile, selon les cent cinquante salariés des établissements Cadillac à Charolles (Saône-et-Loire).

Le Livre blanc révèle d'autres découvertes : salaires versés à des personnes n'ayant jamais travaillé dans l'entreprise, existence d'un compte courant d'associés permettant à deux dirigeants de se prêter mutuellement de l'argent, factures du Cray Horse Salon et du Lido payées par la société. — C.L.

## COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/1	10/1
1 dollar (en francs)	306 7/8	306 8/8

## R - COMPTANT

	VALEURS	Cours	Dernier
228	115	115	
122 50	90	90	
115	85	85	
140	130	130	
118 70	124	124	
2282	189	187	
116			
129			
180	194	194	
180	758	757	
180	79	79	
518	306	305	
608	230		
608	31	33	
460	103	105	
752	253		
140			

Des menaces sur l'emploi continuent de peser dans plusieurs autres entreprises. A Bogy-sur-Meuse (Ardennes), la direction de la C.I.G.E.M., entreprise de gravures chimiques et de mécanique, a décidé la réduction des horaires hebdomadaires à quarante heures et le licenciement de cent quarante des cinq cent quatre-vingt-dix salariés. Ces derniers se sont mis en grève et occupent les locaux.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE**

**Société Nationale des Industries Textiles « SONITEX »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

La Société Nationale des Industries Textiles procède à une consultation internationale pour la fourniture des équipements de production pour les projets suivants :

- Tissage, Finissage, Soieries ;
- Filature, Teinture, Coton 5.000 tonnes ;
- Filature, Tissage, Coton 15.000 000 de m2

La remise des offres pour ces trois projets aura lieu, au plus tard, le 15 mars 1975, à 12 heures.

- Filature de fil à coudre 2.000 tonnes ;
- 3 Tissages, Finissages, Laine capacité totale 28.000 000 de mètres linéaires.

La remise des offres pour ces deux projets aura lieu, au plus tard, le 12 avril 1975, à 12 heures.

Les cahiers des charges pourront être retirés dès la parution de cette annonce à :

**SONITEX - Division Projets et Réalisations**  
5, rue Abane-Romdane. — ALGER (4<sup>e</sup> étage).

Les offres seront remises aux dates indiquées à la même adresse.

## SALAIRES

### Les syndicats jugent très insuffisantes les améliorations du pouvoir d'achat pour 1975 proposées par la direction de la S.N.C.F.

La troisième rencontre entre la direction de la S.N.C.F. et les sept fédérations de cheminots sur l'évolution des salaires en 1975 a été consacrée, pour l'essentiel, le 9 janvier, au maintien et à la progression du pouvoir d'achat.

La troisième rencontre entre la direction de la S.N.C.F. et les sept fédérations de cheminots sur l'évolution des salaires en 1975 a été consacrée, pour l'essentiel, le 9 janvier, au maintien et à la progression du pouvoir d'achat.

Sur le premier point, la direction n'a pas fait de nouvelles suggestions par rapport à la précédente réunion. Lors du 4 janvier, elle proposait, d'abord, un ajustement trimestriel des salaires en fonction de la hausse des prix constatée par l'I.N.S.E.E. pour les deux premiers mois du trimestre et d'une estimation pour le troisième mois, laquelle s'ajoutait une provision de 0,25 % le 1<sup>er</sup> avril, 1,1 % le 1<sup>er</sup> juillet et 0,20 % le 1<sup>er</sup> octobre.

Pour le premier trimestre, une augmentation provisoire de 1 % serait accordée le 1<sup>er</sup> février. Les syndicats favorables à un ajustement trimestriel soulignent la faiblesse des provisions prévues, qui entraîneront un retard quasi permanent des salaires sur les prix. La C.F.D.T. propose une provision plancher de 2 % le 1<sup>er</sup> janvier, 2,5 % le 1<sup>er</sup> avril, 1,1 % le 1<sup>er</sup> juillet et 0,9 % le 1<sup>er</sup> octobre.

La progression du pouvoir d'achat proposée par la direction, deuxième point de discussion lors de la réunion du 9 janvier, n'intéresse que le personnel d'exécution (environ 150 000 agents sur les 230 000 salariés de la S.N.C.F.). Il s'agirait d'accorder de un à trois points supplémentaires (un point vaut environ 8,50 francs par mois) à ce personnel au cours du deuxième semestre, ce qui, pour les catégories les plus basses, correspondrait à une augmentation de l'ordre de 18 % des rémunérations (selon la direction de la S.N.C.F., le douzième de la rémunération annuelle, primes comprises, est actuellement de 1 519 francs au niveau le plus bas).

Les syndicats jugent ces propositions très insuffisantes et s'inquiètent que rien ne soit prévu pour l'ensemble du personnel. La direction n'a en effet proposé au

## VOTRE INDUSTRIE SOUFFRE ?

### « Comment aborder la communication industrielle en 1975 ? »

Tel est le thème des « III<sup>es</sup> Journées d'Études de la Publicité et du Marketing Industriels » organisées par l'A.F.P.I. (Association Française de la Publicité Industrielle).

Durant 2 jours, l'A.F.P.I. et d'éminents professionnels du marketing industriel français et européen répondront à tous les problèmes que pose la crise actuelle aux annonceurs, agences, supports et autres porteurs de la publicité industrielle.

- Exposés, ateliers de travail en petits groupes, déjeuners-débats ;
- Projection de films et d'audiovisuels industriels ;
- 300 m2 d'exposition sur la publicité et le marketing industriels.

Tous les sujets y seront abordés, débattus et traités, comme en témoigne le programme des deux journées d'études :

- Les forces et les faiblesses de l'industrie française dans le contexte économique actuel ;
- Reconversion ou diversification d'entreprises et image de marque ;
- Les Relations Publiques en milieu industriel ;
- L'élaboration d'un budget de communication, en période de crise ;
- Les aides à la promotion de l'industrie sur les marchés extérieurs ;
- Politique de communication internationale : centralisée ou décentralisée ;
- La coordination des campagnes multinationales, etc. Demandez vite votre dossier d'inscription en nous téléphonant ou en nous renvoyant le coupon-réponse (attention, nombre de participants limité).

## III<sup>es</sup> JOURNÉES D'ÉTUDES DE LA PUBLICITÉ ET DU MARKETING INDUSTRIELS

Les 4, 5 février 75, Hôtel SOFITEL-SÈVRES, 2, r. Grognet, 75015 PARIS

**A.F.P.I.** Association Française de la Publicité Industrielle, 30, rue d'Assas, 75008 PARIS

Je suis intéressé par vos III<sup>es</sup> Journées d'Études, veuillez m'envoyer votre dossier d'inscription.

N.°/Mme/Mlle : .....

Société : .....

Adresse : .....

Tel. : .....

Téléphonez à 265-29-88 pour réserver ou découpez et renvoyez à : A.F.P.I., Association Française de la Publicité Industrielle, 30, rue d'Assas, 75008 Paris.

# La recherche des ECONOMIES D'ENERGIE

dans un complexe industriel, commercial, administratif ou résidentiel demande

## PROFESSIONNALISME

## INDÉPENDANCE

## ET

## DÉVOUEMENT à L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

FONDEES DEPUIS 100 ANS, LES

# apave

associations sans but lucratif ont lancé dans la bataille imposée par la

# CRISE PETROLIERE

PLUS DE 100 EQUIPES DE SPECIALISTES DE LA PRODUCTION ET DE L'UTILISATION DE L'ENERGIE

C'est pour vous et pour faire honneur à notre tradition que nous voulons gagner cette bataille

Adressez-vous à l'apave de votre région

GROUPEMENT des APAVE et "GETEN" - 50, rue La Boétie - PARIS -

APAVE Alsacienne	MULHOUSE	Nancy - Metz - Belfort - Strasbourg - Epinal - Luxembourg - Longwy -
APAVE du Nord et de la Picardie	AMIENS LILLE	St-Quentin - Compiègne - Beauvais - Abbeville - Soissons - Calais -
APAVE Parisienne	PARIS	Reims - Charleville - Mézières - Troyes - Auxerre - Sens - Chaumont-St-Dizier - Bourges - Châteauroux - Orléans - Blois - Chartres - Bar-le-Duc -
APAVE Normande	MONT-ST- AIGNAN -	Le Havre - Evreux - Caen - Falaise - Granville - Alençon - St-Lô - Fiers de l'Orne - Cherbourg -
APAVE Lyonnais	TASSIN-le-DEMI LUNE	Annecy - Aurillac - Bourg - Chalon-s/Saône - Chambéry - Clermont-Ferrand - Dijon - Grenoble - Mâcon - Montluçon - Nevers - Oyonnax - Roanne - Thonon - Vichy - Villefranche-de-Rouergue - Yzeure - Moulins -
APAVE de l'OUEST	ST-HERBLAIN	Rennes - La Mans - Poitiers - Brest - Lorient -
APAVE du Sud-Ouest	ARTIGUES-près- BORDEAUX	Limoges - Brive - Bayonne - Agen - Pau - Périgueux -
APAVE du Sud-Est	TULOUSE MARSEILLE	Angoulême - Castres - Mont-de-Marsan - Montpellier - Nice -

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## ÉNERGIE

### M. D'ORNANO ANNONCE LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CAMPAGNE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

« Plus de la moitié du chemin qui fixait à 10 % les économies d'énergie en 1975, par rapport à 1973, a été parcouru en 1974 », a déclaré, jeudi, M. d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. L'effort va être poursuivi, a indiqué le ministre, et une nouvelle campagne d'information sur les économies d'énergie va bientôt être lancée. Le ministre a, par ailleurs, confirmé que huit plans sectoriels « pilotes » seraient présentés en janvier : la machine-outil, la perlino-matique, le bois, le papier et l'imprimerie figureraient parmi les secteurs concernés.

## A L'ÉTRANGER

### Malgré l'augmentation du chômage Le gouvernement allemand ne prendra pas de nouvelles mesures de relance

De notre correspondant

Bonn. — Face à l'augmentation du chômage, les syndicats ont, le jeudi 9 janvier, demandé au gouvernement fédéral de prendre rapidement des mesures de relance de l'économie. M. Friderichs, ministre de l'économie, a immédiatement répondu qu'il était hors de question d'élargir le programme conjoncturel adopté au mois de décembre dernier ou de décider de nouveaux plans de relance. L'Office fédéral du travail a confirmé jeudi que la situation s'était aggravée en décembre sur le marché de l'emploi. Officiellement, le nombre des chômeurs s'est élevé à 945 900 (en augmentation de 18,3 % par rapport à novembre), ce qui représente 4,2 % de la population active (5,4 % pour les travailleurs immigrés). Les experts ne doutent cependant pas que le seul du million de chômeurs ait été déjà dépassé. Ne serait-ce que parce que les jeunes à la recherche d'une première place — 130 000 à

180 000 — ne sont pas tous compris dans les statistiques officielles du chômage ? Le directeur de l'Office fédéral estime quant à lui que le million de chômeurs sera largement dépassé fin janvier. Il pense toutefois que l'augmentation brutale du chômage partiel (+ 82,4 %) indique que les entrepreneurs évitent de se séparer définitivement de leur personnel parce qu'ils croient à une reprise prochaine. Au début de l'automne, le ministre de l'économie avait tenu le même raisonnement, estimant que le chômage partiel permettait d'éviter un chômage massif. En réalité, il est apparu que les mesures temporaires d'usines n'étaient bien souvent que le prélude à des licenciements. — D.V.

### LE SALAIRE MINIMUM BELGE S'ÉTABLIRA À 1 860 F PAR MOIS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un mois après les négociations syndicales, le Fédération des entreprises belges (F.E.B.) a accepté, le jeudi 9 janvier, après de longues hésitations, le projet d'accord interprofessionnel 1975-1976 pour les travailleurs du secteur privé, soit deux millions de personnes. Le salaire minimum brut, équivalent du SMIC français, s'établira, à partir de juin 1975, pour les plus de vingt et un ans, à 1 500 francs belges par mois (1 860 francs français). L'accord prévoit aussi la retraite à soixante-quatre ans, au lieu de soixante-cinq, — à l'issue d'une carrière de quarante-cinq ans, ou pour ceux exerçant un « travail lourd, insalubre ou dangereux ». Les allocations de vacances seront augmentées de 5 %, et les femmes auront des congés de maternité avec plein salaire pendant quatre semaines. La semaine de travail ne pourra plus dépasser quarante heures, et le projet recommande aux patrons d'intervenir à raison de 80 % dans les frais de transport et de travail, même si ceux-ci utilisent leurs propres véhicules. Enfin, les syndicats auront « un droit de regard sur les cadences de travail ». — P. de V.

### UN COLLOQUE ANGLO-AMÉRICAIN SUR LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE LA CRISE DU PÉTROLE

aura lieu près d'Exford (G.-B.) du 31 janvier au 2 février. MM. William Simon, secrétaire au Trésor des États-Unis, Arthur Burns, président de la Réserve fédérale des États-Unis, Denis Healey, chancelier de l'Échiquier, et Gordon Richardson, gouverneur de la Banque d'Angleterre, notamment, y participeront. — (A.F.P.)

## AGRICULTURE

### L'augmentation des prix divise les organisations paysannes européennes

L'assemblée générale du Comité des organisations professionnelles agricoles de la Communauté européenne (C.O.P.A.) se réunira ce vendredi 10 janvier, à Amsterdam, afin de prendre position sur les propositions de prix pour la prochaine campagne. Vraisemblablement, le C.O.P.A. se déterminera pour une augmentation uniforme de 15 % pour tous les produits.

Il s'agit d'un compromis difficile entre des positions divergentes. Les agriculteurs des pays dont la monnaie s'est dévaluée, notamment les Allemands, sont hostiles à des augmentations de prix différentes selon les pays, comme le propose la Commission européenne. En outre, ils seraient prêts à accepter un relèvement moyen voisin de 10 %, pourcentage proposé par le collège bruxellois. Les agriculteurs français sont d'un avis différent. Ils estiment que les hausses des cotés de revient étant très inégales chez les Neuf, les augmentations différentes sont justifiées. Compte tenu d'un alourdissement des charges d'exploitation de l'ordre de 20 % en France, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) demande que la hausse moyenne des prix français soit au moins supérieure de 8,5 % à celle des prix allemands. En outre, la F.N.S.E.A. souhaite une revalorisation plus importante des productions animales, alors que la Commission européenne a favorisé dans ses propositions les productions végétales.

Les divergences entre agriculteurs des différents pays membres de la C.E.E. se retrouvent chez les organisations d'un même pays. Les cercleiers français, par exemple, demandent une revalorisation de 17 % pour leurs produits, et ils estiment que leurs cotés de production ayant augmenté plus rapidement que ceux des éleveurs, la hiérarchie des prix doit leur être favorable. Enfin, les exploitants français pensent qu'il est nécessaire d'organiser des manifestations pour peser sur les décisions du conseil des Neuf, mais certains de leurs partenaires sont hostiles à de telles démonstrations. Les ministres de l'Agriculture ouvriront le dossier des prix lundi 13 et mardi 14. La décision finale devrait intervenir avant la fin du mois de janvier. M. Bonnet, ministre français de l'Agriculture, qui a été reçu vendredi matin 10 janvier par M. Giscard d'Estaing, a indiqué aux professionnels qu'il défendrait une augmentation d'au moins 10 %. La position de Paris sur un désarmement de 3,5 % des montants compensatoires n'est pas encore connue.

### LA HAUSSE DES PRIX S'ÉTABLIT À MOINS DE 6 %

En R.F.A., le coût de la vie a augmenté de 0,3 % en décembre. En un an, par rapport à décembre 1973, la hausse s'établit à 5,9 % (6,5 % en novembre et 7,1 % en octobre). Pour l'ensemble de 1974, les prix à la consommation se sont accrus de 7 % par rapport à 1973 (6,9 % en 1973, 6,5 % en 1972; 5,3 % en 1971).

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

#### RÉSULTATS PROVISOIRES ANNÉE 1974

La consommation intérieure d'électricité, durant l'année 1974, s'est élevée à 178,7 milliards de kilowattheures, soit un accroissement de 4,2 % sur l'année précédente.

La consommation nette, soit 168 milliards de kWh, est en accroissement de 5 % sur 1973 et est 1,3 fois plus élevée qu'en 1964. La part fournie par E.D.F. pour la consommation nette est en augmentation de 3,7 % sur 1973 et est deux fois plus élevée qu'en 1964.

La consommation en basse tension (usages domestiques et tertiaires) a marqué un accroissement de 7,5 % sur 1973 et est deux fois et demi plus élevée qu'il y a dix ans.

La puissance appelée sur le réseau a atteint 29,3 millions de kilowatts. L'hydroélectricité ayant été sensiblement égale à la moyenne, la production se répartit ainsi :

- Production thermique nucléaire : 85 %
- Production thermique classique : 61 %
- Production hydroélectrique : 31 %

La part du fuel a été de 36 % et celle du charbon de 15 % dans la production d'électricité.

### CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

#### ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 5 % 1961

Les intérêts courus du 25 janvier 1974 au 24 janvier 1975 sur ces obligations seront payables, à partir du 25 janvier 1975, à raison de F 12,50 par titre de 250 F, contre détachement du coupon N° 14 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 1,50 (montant global : F 14,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement d'impôt sera de F 2,00, soit un net de F 14,50.

À compter de la même date les 115.560 obligations de la série désignée par le nombre « 26 », sorti au tirage du 21 novembre 1974, cessent de porter intérêt et seront remboursables à F 275,00 coupon N° 15 au 25 janvier 1976 attaché.

Le paiement de coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (réserveurs généraux, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17 rue Commaurin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

### ERICSSON - FRANCE

#### IMPORTANTE COMMANDE À L'EXPORTATION

La Société française des téléphones Ericsson vient d'obtenir du ministère de l'Énergie, à Paris, 17 rue Commaurin, un contrat pour la fourniture de centraux téléphoniques publics. Ce contrat sera exécuté par la société et qui pourra bénéficier d'une grande partie du réseau français.

La commande qui vient d'être passée pour un montant de 24 millions de francs, et qui doit faire l'objet de développements ultérieurs, portera sur vingt-cinq centraux numériques sur l'ensemble du territoire marocain.

# LES M

PARIS 9 JANVIER

La hausse des valeurs françaises a repris

VALEURS	PREV.	CL.	DIFF.
Indice Cote	1000	1000	0
Indice 1000	1000	1000	0
Indice 2000	1000	1000	0
Indice 3000	1000	1000	0
Indice 4000	1000	1000	0
Indice 5000	1000	1000	0
Indice 6000	1000	1000	0
Indice 7000	1000	1000	0
Indice 8000	1000	1000	0
Indice 9000	1000	1000	0
Indice 10000	1000	1000	0

## COURSE DE PARIS

VALEURS	PREV.	CL.	DIFF.
Indice Cote	1000	1000	0
Indice 1000	1000	1000	0
Indice 2000	1000	1000	0
Indice 3000	1000	1000	0
Indice 4000	1000	1000	0
Indice 5000	1000	1000	0
Indice 6000	1000	1000	0
Indice 7000	1000	1000	0
Indice 8000	1000	1000	0
Indice 9000	1000	1000	0
Indice 10000	1000	1000	0

## TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX PUBLICS	PREV.	CL.	DIFF.
Indice Cote	1000	1000	0
Indice 1000	1000	1000	0
Indice 2000	1000	1000	0
Indice 3000	1000	1000	0
Indice 4000	1000	1000	0
Indice 5000	1000	1000	0
Indice 6000	1000	1000	0
Indice 7000	1000	1000	0
Indice 8000	1000	1000	0
Indice 9000	1000	1000	0
Indice 10000	1000	1000	0

مكتبة من الأصل



La hausse des valeurs françaises a repris

La hausse a repris jeudi à la Bourse de Paris, où la baisse du taux d'escompte de la Banque de France...

LA HAUSSE DES VALEURS S'ÉTABLIT À MOINS DE 400 MILLIARDS

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

ELECTRICITE DE FRANCE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 9 JANVIER

La hausse des valeurs françaises a repris

La hausse a repris jeudi à la Bourse de Paris, où la baisse du taux d'escompte de la Banque de France...

La hausse du taux d'escompte, bien qu'elle ait perdu la plus grande partie de son importance...

Sur le marché de l'or, nouvelle hausse de l'ingot à 26 530 centimes...

Aux valeurs étrangères, repli des valeurs américaines...

LONDRES

Légère amélioration

Le marché s'est raffermi légèrement dans l'après-midi...

INDICES QUOTIDIENS (BASE 100 le 31 déc. 1974)

DES AGENTS DE CHANGE

MARCHE MONÉTAIRE

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NEW YORK

Redressement sensible

Des ventes bénéficiaires ont à nouveau pesé sur les cours...

INDICES QUOTIDIENS (BASE 100 le 31 déc. 1974)

DES AGENTS DE CHANGE

MARCHE MONÉTAIRE

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LE MONDE - 11 janvier 1975 - Page 31

VALEURS

Table of stock values for various countries including USA, Europe, and Asia, with columns for 'Cours précéd.', 'Dernier cours', and 'Cours'.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table showing the exchange rate of the dollar in Tokyo.

BOURSE DE PARIS - 9 JANVIER - COMPTANT

Table of stock prices for the Paris stock exchange on January 9th, categorized by 'VALEURS'.

MARCHÉ A TERME

Table of futures market prices for various commodities and currencies.

MARCHÉ A TERME

Table of futures market prices for various commodities and currencies.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices.

Importants commandements

Importants commandements

